

Et si la baie m'était contée

Témoignages autour de la création de la Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc



Anouk Villedieu

Mémoire de stage de Master 2 « Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral », 2022
Université de Bretagne Occidentale

Remerciements

En effectuant ce stage à mi-chemin entre Histoire et Sociologie, je sautais les deux pieds joints dans des domaines qui m'étaient très peu connus. Je souhaite donc remercier Alain Ponsoero pour la confiance et la grande autonomie qu'il m'a accordée pour la réalisation de cette collecte de mémoires.

Je souhaite remercier en particulier l'ensemble des acteurs que je suis allée rencontrer. Merci pour votre accueil et pour vous êtres prêtés au jeu des interviews. Ce travail de rencontres et d'écoute, en plus de m'avoir nourri d'une histoire passionnante, m'a fait rencontrer des personnes dont l'engagement pour leur territoire mérite d'être raconté à tous.

Je remercie également toute l'équipe de la réserve, permanent ou stagiaires de passage pour votre disponibilité, le partage de vos connaissances, vos nombreuses relectures mais surtout votre bonne humeur qui n'a pas fait mentir ce que l'on m'avait raconté avant de venir pour ces six mois : il fait bon travailler dans une équipe pareille. Je remercie par la même occasion tout le personnel de La Maison de la Baie avec qui j'ai pu partager mon quotidien au sein de ce site exceptionnel, cadre de travail idyllique.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à Ingrid Peuziat pour m'avoir aidé, conseillé et accompagné durant ce stage mais également aux chercheurs de l'Institut Universitaire Européen de la Mer que j'ai sollicité et qui ont pu me donner leurs recommandations pour mener à bien cette entreprise.

Enfin, merci à toi, Naoufel pour ton aide précieuse dans la rédaction de ce rapport et ton soutien au quotidien...



Sommaire

Remerciements.....	1
Sommaire.....	3
I. Introduction.....	4
II. Site d'étude.....	6
III. Matériel et Méthodes.....	12
a. Construction des entretiens.....	13
b. Traitement des entretiens.....	15
IV. Résultats.....	18
a. L'étude en quelques chiffres.....	19
b. Histoire de la création de la réserve.....	19
V. Discussion.....	42
a. Résonance locale de l'évolution des courants de protection de la nature.....	43
b. Questionner les points de vue.....	50
c. Avis critique.....	55
d. Le souvenir est-il une vérité ?.....	63
VI. Conclusion et perspectives.....	68
a. Conclusion.....	69
b. Perspectives.....	70
- Epilogue -.....	73
Bibliographie.....	74
Table des matières.....	76
Annexes.....	78

I. Introduction

Ce matin, en allumant mon poste de radio, je tombe sur un reportage relatant un projet d'exploitation d'un filon de Lithium à Trégenec en baie d'Audierne. J'apprends entre autre qu'il s'agit d'un site classé pour son intérêt floristique et faunistique et qu'un tel projet viendrait forcément mettre à mal cet écosystème. 'Bon, encore un projet qui se fera au dépend du milieu naturel !' me dis-je en avalant mon petit déjeuner. Je lace mes chaussures et m'en vais prendre l'air. Sans même trop y réfléchir mes pas me mènent directement sur le sentier côtier, à la pointe des Guettes, où je m'assoie pour admirer ce panorama qui m'est offert sur l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc. Je repense à ce reportage radiophonique : pourrait-il un jour se passer la même chose ici, au sein même de la réserve naturelle ? Même si le statut de réserve ne permet pas de tels projets, arrivera-t-il un jour où les besoins de la société humaine pourraient aboutir à défaire toutes les formes de préservations des sites encore un tant soit peu protégés pour les richesses naturelles qu'ils abritent ?

Cela fait quelques mois que j'étudie l'histoire de la création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, que j'écoute des gens me parler de toutes ces années qui leur a fallu pour convaincre de l'importance capitale de préserver cette baie et le bon fonctionnement de son écosystème. Je prends alors la mesure de l'importance que peut avoir un sujet de stage tel que le mien : faire connaître ces histoires, ces combats, la confrontation des points de vue différents sur ce même territoire, et redonner corps à ce passé. Mettre en valeur ces témoignages permet de ne pas oublier l'histoire qui se cache derrière ces paysages que j'observe aujourd'hui avec émerveillement.

Le projet de protection de la baie de Saint-Brieuc est une proposition ancienne, née dans les années soixante-dix à l'initiative d'un groupe d'habitants qui assistaient depuis des années à une dégradation du milieu naturel du fond de la baie. En 1981 la première demande officielle de mise en Réserve Naturelle du fond de baie est adressée à la Délégation Régionale du ministère chargée de l'environnement. 17 ans plus tard, cette procédure a abouti à la publication au journal officiel le 28 avril 1998 du décret de création de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc (Décret n°98-324). Ainsi, c'est à partir de ce mouvement citoyen qu'est créée la réserve, outil de gestion de l'Etat. Mais cette implication citoyenne est aujourd'hui encore primordiale : La protection d'un site passe par son appropriation par les acteurs locaux et les riverains. L'ensemble des opérations de sensibilisation menée par la Réserve naturelle auprès de ces acteurs concourent aux objectifs de conservation du patrimoine, mais doivent également contribuer à leur réalisation. Ainsi, tous les ans, à chaque période de vacances scolaires, ce sont les « ambassadeurs de la baie » qui viennent soutenir l'action du personnel de la réserve en allant à la rencontre des visiteurs pour leur expliquer les richesses du site et les sensibiliser à la

réglementation du site. C'est grâce à l'implication de ces personnes, à leur aide et à leurs observations attentives du milieu naturel que les actions de la réserve pour la préservation du site se voient renforcées. Pour les gestionnaires, ce travail est l'occasion de remettre en lumière ces hommes derrière l'institution qui œuvrent tous les jours pour la protection de leur territoire.

Ecouter le témoignage des personnes ayant vécu la période durant laquelle le projet de réserve a vu le jour c'est aussi découvrir les motivations à la base d'un tel projet, se retourner sur son passé pour voir d'où l'on est parti et le chemin parcouru pour en être ici aujourd'hui. Mais, écouter ne suffit pas car la transmission orale s'accompagne obligatoirement d'une perte de l'information avec le temps qui passe. Collecter et enregistrer ces témoignages permet donc de pouvoir faire perdurer ce récit au-delà des limites du temps qui nous sont à tous imposées.

L'ambition de ce projet était de réunir l'ensemble des documents et des témoignages relatifs à cette période. Pour ce faire, une série d'entretiens a été effectuée auprès des personnes ayant participé à cette histoire pour recueillir leurs points de vue et leur emprunter leurs archives. A partir de ces données, un premier récit retraçant les étapes de création de la réserve a été élaboré. Il s'agissait d'en effectuer une synthèse révélant d'une part leurs motivations, leur engagement pour la préservation du milieu naturel de la baie mais également de pouvoir parler des oppositions qu'il y avait pu avoir à la création de la réserve naturelle et de questionner leurs fondements. Ce point est en effet important à aborder puisqu'une réflexion sur l'extension du périmètre de la réserve est en cours. Il est donc utile d'étudier dans quelle mesure une telle réflexion pourrait raviver les oppositions. Enfin, une réflexion sur la valorisation dont pouvait faire l'objet ces récits a été amorcée afin de donner à faire entendre ces témoignages par un large public.

Ce travail répond à l'urgence de collecter la mémoire de cette histoire, et permet de capitaliser tout un ensemble de témoignages qui pourront, par leur valorisation et leur analyse, aider à une réflexion sur les choix à effectuer pour préserver au mieux ce territoire aujourd'hui et demain.

II. Site d'étude

Figure 1 : Crapaud calamite des mares de Bon Abri, Chalon E. 2022.



La baie de Saint-Brieuc se situe sur la rive sud de la Manche, au Nord de la Bretagne, dans les Côtes-d'Armor. Constituée de deux côtes quasi-linéaires en angle droit, elle forme une échancrure de 800 km² qui prend place entre l'archipel de Bréhat à l'ouest et le cap Fréhel à l'est. Elle profite d'un climat doux et de vents majoritairement orientés à l'ouest (Ponsero *et al.*, 2019). Le régime de marée est caractérisé par un marnage important de 13 mètres qui découvre un large estran.

Le fond de baie, qui nous intéresse, est classé en réserve naturelle nationale depuis 1998 (figure 3). Le territoire de la réserve se compose de 1140 hectares d'estran sableux répartis sur l'anse d'Yffiniac et l'anse de Morieux. Au fond de l'anse d'Yffiniac, 125 hectares de prés-salés s'étirent entre l'estran et le rivage. La quasi-totalité du territoire de la réserve naturelle se situe sur le domaine public maritime, exceptions faites des dunes de Bon Abri (7 ha propriété du Département des Côtes-d'Armor), seule partie terrestre incluse dans la réserve (Ponsero *et al.*, 2019). La réserve est reconnue d'intérêt international car elle se situe sur l'axe de migration Manche-Atlantique et peut accueillir en hiver jusqu'à 30 à 35 000 oiseaux migrateurs, le temps de leur hivernage ou d'une halte migratoire.

Le GR34 est le sentier côtier de grande randonnée qui permet de découvrir l'ensemble des côtes bretonnes. L'emprunter de Plérin à Lamballe-Armor permet de découvrir les différents lieux qui émaillent le territoire. Partant de Plérin, et plus particulièrement, de la pointe du Roselier, le randonneur qui marche vers le sud arrivera au port du Légué, au pied de la ville de Saint-Brieuc. Devant lui, la tour de Cesson, partiellement en ruine, domine l'estuaire du Gouët. En continuant son chemin, il arrivera en moins d'une heure à la plage du Valais et ces petits cabanons multicolores, limite Nord-Ouest de la réserve. Par la suite, le randonneur contournera la Grève des Courses, ancienne décharge où jadis on venait jeter ses déchets à même le sable, polluant ainsi tout le fond de la baie. Puis, il passera sur le haut des falaises de La cage avant de redescendre vers l'ancienne briqueterie de Boutdeville sur la commune de Langueux. La rue des Grèves lui exposera les couleurs argentés des prés-salés jusqu'à Yffiniac, point le plus au sud de la réserve. En prenant la direction de Hillion, passant à côté de multiples terrains cultivés gagnés jadis sur la mer, il pourra alors faire une halte à Pisse-Oison afin d'admirer le panorama de l'ensemble de l'anse et qui sait, peut-être apercevoir un phoque veau marin se prélasser au soleil. Viendra ensuite l'observatoire de Frontreven, la plage de l'hôtellerie et La Maison de la Baie, lieu incontournable pour découvrir, le temps d'une visite au musée ou d'une sortie, le patrimoine naturel de la baie. La suite du chemin n'est pas moins spectaculaire puisqu'il mène au bout de la presqu'île d'Hillion, à la Pointe du Groin puis à la Pointe des Guettes. Le panorama qui sera alors offert au



Figure 2 : phoque veau marin se reposant sur la vase d'une filière de l'anse d'Yffiniac, Béchet P. 2022.

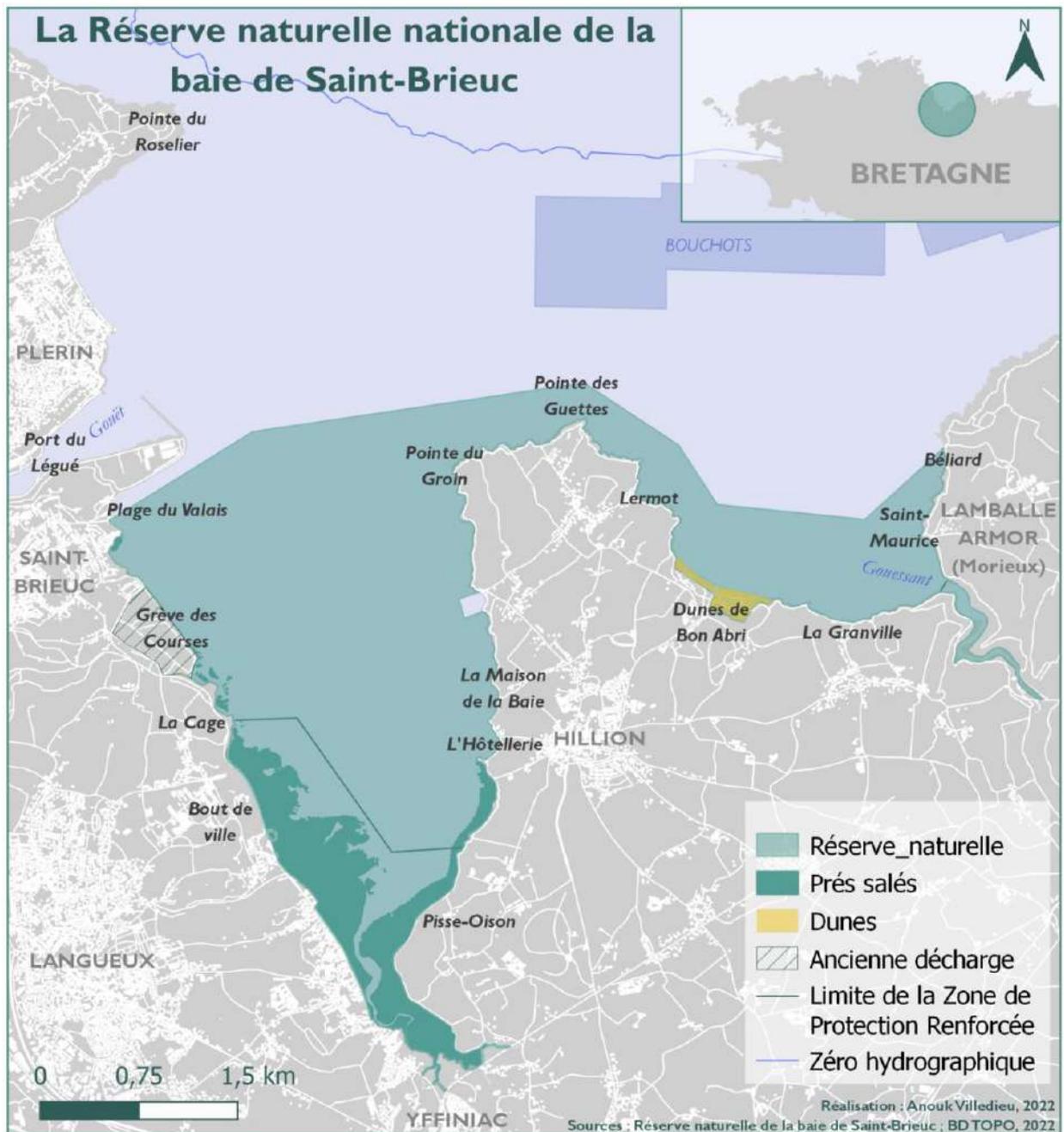


Figure 3 : carte de localisation de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc

marcheur, ne pourra pas le décevoir : que ce soit l'été ou l'hiver, à l'aube ou au crépuscule, à marée haute ou bien à marée basse, il est possible de venir cent fois sans trouver le même paysage. Les yeux embrassent l'ensemble de la baie et ne manqueront pas d'accrocher à marée basse les parcs à moules de bouchot qui s'étendent plus de 300 ha. Une fois passée la Plage de Lermot, les pas du randonneur le conduiront à traverser les dunes de Bon Abri au son des batraciens cachés dans les marres. S'il est attentif, il pourra même découvrir les orchidées du printemps. Enfin, ceux sont les falaises de La Granville, l'estuaire du Gouessant, la chapelle Saint-Maurice, perchée sur un promontoire rocheux dominant la grève et la plage de Béliard de Lamballe-Armor qui clôturent cette balade autour de la réserve.



Figure 4 : Orchidée abeille de Bon Abri, Chalon E. 2022.

Mouettes, goélands, oies bernaches, huitriers pie, bécasseaux, canards et sternes sont les principaux oiseaux en termes d'effectifs que l'on peut observer, équipé d'une bonne paire de jumelles, lors de balades le long de la réserve. Outre les oiseaux, ce sont 2000 espèces animales ainsi que 850 espèces végétales qui ont pu être inventoriées sur le territoire. L'écosystème de ce fond de baie est primordial dans l'équilibre des chaînes alimentaires marines et littorales. Le décret de réserve naturelle nationale, par son caractère inaliénable, permet la protection de cet écosystème sur le long terme puisqu'il interdit toute modification ou destruction du site. Au titre de la politique européenne « Natura 2000 », d'autres outils de protection sont également présents. Les Zones de Protection Spéciale et les Zones Spéciales de Conservation sont deux zonages qui ont été déterminés respectivement pour la conservation des oiseaux d'eau ainsi que pour la grande valeur patrimoniale faunistique et floristique du territoire. Ces zones englobent l'ensemble de la réserve naturelle et s'étendent en mer et vers l'ouest au-delà de la baie de Saint-Brieuc. Le Conservatoire du Littoral est un établissement public qui acquière des parcelles du littoral afin de les préserver de l'urbanisation. Très peu de terrains appartiennent à cet organisme en fond de baie. En effet, le morcellement des parcelles rend difficile les possibilités d'acquisition d'une surface conséquente sur le littoral. Il est tout de même propriétaire de 86,2 hectares (en 2018), répartis sur Plérin, Langueux et la vallée du Gouessant à Hillion et Lamballe-Armor (Ponsero *et al.*, 2019).

Une des particularités de la réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc est qu'elle est située en périphérie du 4^{ème} pôle urbain de Bretagne, un espace fortement urbanisé comptant environ 172 000 habitants. Entre 1962 et 2014, la population du pays de Saint-Brieuc s'est accrue de plus de 74 000 habitants, soit une croissance démographique globale d'environ 33%. D'ici 2040, le territoire devrait atteindre 230 000 habitants selon une projection de l'institut national de la statistique et des études économiques faite en 2013. Cela induit une pression urbaine croissante en périphérie de la ville de Saint-Brieuc, sur les communes limitrophes de la réserve naturelle (Ponsero *et al.*, 2019).



Figure 5 : famille de Tadornes de belon, Béchet P. 2022.

III. Matériel et Méthodes

Figure 6 : Entretien de Michel Guillaume à son domicile, Peuziat I. 2022.



L'objectif de cette étude est de présenter, à travers les yeux des témoins, les événements qui ont menés à la demande de mise sous protection du fond de baie par certains citoyens. Afin d'y parvenir, une liste de témoins a été élaborée ainsi qu'une grille d'entretien pour aller rencontrer les acteurs à leurs domiciles.

a. Construction des entretiens

J'ai réalisé les entretiens conformément à la méthodologie et suivant les recommandations de l'ouvrage de Florence Descamps « L'historien, l'archiviste et le magnétophone » (Descamps, 2011), notamment les chapitres concernant la formulation du questionnaire, la conduite de l'entretien et le matériel à utiliser.

Les conseils de plusieurs chercheurs de l'université de Bretagne Occidentale ont également grandement participé à la réussite de cette entreprise. Pour ce travail, nous avons sollicité les conseils d'Ingrid Peuziat, Nicolas Le Corre, Louis Brigand (enseignants-chercheurs au sein de l'Unité Mixte de Recherche Littoral Environnement Télédétection Géomatique), Alix Levain (Anthropologue au sein de l'Unité Mixte de Recherche Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux) sur la méthodologie à adopter pour les entretiens et la valorisation d'un corpus de témoignages et Laurence David (Ingénieur d'études au sein de l'Unité Mixte de Recherche Littoral Environnement Télédétection Géomatique) également pour des conseils sur la valorisation d'archives.

i. Etablir une première chronologie et une liste d'acteurs

Afin d'entreprendre ce travail, une première chronologie a été établie à partir de la lecture des documents déjà présents dans les archives de la réserve et de divers documents d'informations (plan de gestion, documents de synthèse et de présentation de la réserve etc.). Cette chronologie a constitué un point de départ permettant de mettre en lumière les événements importants ainsi que les principaux acteurs liés à cette histoire.

ii. Choix des personnes à rencontrer

Une liste de ces acteurs a ensuite été constituée. Six catégories ont été proposées selon leur profil : initiateurs du projet de mise en réserve naturelle, opposants au projet, journalistes, élus, fonctionnaires de l'Etat et scientifiques. Le but de cette catégorisation était de sélectionner, pour des entretiens, des personnes ayant eu des rôles différents afin de pouvoir rendre compte de la pluralité des points de vue et de se procurer des archives diversifiées.

Quarante-huit personnes avaient été identifiées initialement. La durée ainsi que l'articulation de cette étude permettaient de faire une vingtaine d'entretiens. Une première sélection de dix-huit personnes, représentantes des six catégories prédéterminées, a été établie (annexe 1). Cette sélection s'est opérée de manière arbitraire selon les noms récurrents dans les documents d'archives. Lors des entretiens, d'autres noms de personnes à rencontrer ont également émergé, ce qui a mené à vingt-et-un le nombre de personnes à interroger. La liste des personnes mises en lumière par ce travail est archivée au sein de la réserve en vue d'être complétée ultérieurement.

iii. Choix du type d'approche

L'étude réalisée est dite « qualitative » et non « quantitative » dans le sens où il ne s'agissait pas de faire des statistiques mais d'obtenir le témoignage des principaux acteurs. Pour ce genre d'étude, la méthode de l'entretien de recherche est souvent plébiscitée. Bien plus qu'une conversation visant à rassembler des informations sur un sujet donné, l'entretien de recherche qualitatif demande de maîtriser de nombreux paramètres pour assurer une qualité scientifique du travail. Le protocole établi a été fortement inspiré des protocoles proposés par la sociologie (Berthier, 2016 ; Blanchet et Gotman, 2015) mais librement adapté dans un but de collectage de mémoire : a contrario d'une approche « hypothético-déductive » qui s'attache à répondre à différentes hypothèses formulées en amont, une approche dite « inductive » semblait être davantage pertinente ici car aucun à priori sur le contenu des entretiens n'avait été formulé au départ de l'étude. Les points clés de la discussion ont été levés, à posteriori, par l'analyse des entretiens. Cependant, une approche inductive en sociologie implique normalement une grille d'entretiens très ouverte avec juste des thématiques et très peu de questions. Ici, il s'agissait de collecter la mémoire autour d'événements historiques. Le choix a donc été fait d'utiliser une approche « inductive » avec des questions ouvertes mais aussi précises sur des événements que nous voulions aborder en particulier.

L'objectif était de laisser les personnes raconter leurs histoires avec leurs propres mots. Pourtant, la manière dont une question est posée n'est jamais anodine et peut orienter la réponse de l'interlocuteur. Chaque mot utilisé dans une question, chaque tournure peut contraindre la personne enquêtée à modifier son témoignage (cela se nomme l'effet de cadrage). Conscient de ce biais, dont on ne peut se départir, il s'agissait de bien réfléchir à la formulation de chaque question afin qu'elles soient claires mais non orientées en choisissant des termes les plus neutres possibles. L'enquêté doit être guidé sur les différentes thématiques à aborder mais les questions doivent rester ouvertes de manière à laisser pleine liberté à la personne de s'exprimer (Benyoucef, 2019). Quelques questions de relance sont préparées pour inviter

l'interlocuteur à développer ses propos, à les expliquer, à les détailler ou à affirmer ses jugements.

Pour le questionnaire, aussi appelé grille d'entretien, l'ordre des questions a été établi pour faire en sorte de ré-immérer progressivement les interlocuteurs dans l'époque à laquelle eurent lieu les événements étudiés (années de 1970 à 2000), l'enquêteur se plaçant dans une position de facilitateur de mémoire. Les thèmes abordés ont été le lien au territoire, le contexte historique, social et politique, le rôle joué par la personne interrogée, la création de la réserve et l'avis critique sur l'outil réserve naturelle (la grille d'entretien est consultable à l'annexe 2).

Les rencontres ont fait l'objet d'un enregistrement sonore. Des portraits photographiques ont également été réalisés. Ces documents ont été intégrés aux archives de la réserve de la baie de Saint-Brieuc afin de pouvoir être mobilisés pour de futures valorisations de ces témoignages.

iv. Quelles précautions éthiques pour collecter des données personnelles ?

L'entretien répond à un code de déontologie qu'il est primordial de respecter. En effet, le récit de vie représente une source importante de données personnelles concernant l'auteur du témoignage mais également de tierces personnes évoquées dans le cadre de ce témoignage. Il n'est pas anodin d'enregistrer ce récit. En le fixant sur une bande sonore, c'est aussi son auteur que l'on immortalise : son identité, son parcours, sa compréhension du monde ont alors une existence factuelle, exposée au monde (Descamps, 2006). Le règlement européen sur la protection des données (RGPD) permet le traitement des données personnelles dès lors que le chercheur a obtenu le consentement explicite des personnes concernées. Pour répondre à cette préoccupation, une fiche de consentement (annexe 3) a été créée. Elle expose à l'interlocuteur des informations sur ses droits, des explications sur l'utilisation prévue des données pour cette étude et dans de futures études, comment ses données seront archivées et un contact pour qu'il puisse, à tout moment, révoquer son consentement.

b. Traitement des entretiens

L'analyse d'un corpus d'archives sonores permet de rendre le témoignage réutilisable et transmissible (Descamps, 2006). C'est une relation de don - contre don qui s'établit : les personnes rencontrées ont fait don de leurs récits, il fallait donc par l'analyse et la rédaction de cet ouvrage, veiller à ce que leurs témoignages soient entendus.

Un compte rendu de chaque entretien a été réalisé. Il contient une retranscription partielle des propos selon les besoins de l'étude. Lors de la retranscription, certains propos ont pu être reformulés pour corriger les fautes de langage et supprimer les hésitations tout en veillant à rester le plus fidèle au verbatim d'origine.

Une série de portrait photographique accompagné d'une courte biographie de chaque acteur a pu être réalisée (annexe 4 : « les hommes derrière cette histoire »).

IV. Résultats

Figure 7 : Courlis, Bécasseaux, Huîtriers pie sur un reposoir de marée haute, Ponsoero A. 2020



a. L'étude en quelques chiffres

Au final, ce sont dix-neuf entretiens sur les vingt-et-un prévus qui ont été menés au cours des mois de mai et juin 2022. Ces rencontres se sont déroulées au domicile des personnes interrogées, à Saint-Brieuc, ses alentours, Pléneuf-Val-André mais également à Rennes, Tours, Nantes, Séné et Loctudy.

Une seule personne n'a pas pu être contactée en l'absence d'un numéro de téléphone ou une adresse email valide. Une personne n'a pas souhaité participer à cette étude.

Il résulte de ces rencontres plus de vingt-cinq heures d'enregistrements audio (25h30' soit une moyenne de 1h20 par entretien). Cela a représenté plus d'une centaine d'heures de retranscription pour l'élaboration des comptes rendus d'entretiens (environ 140 heures). Un manuscrit de 145 pages, rassemblant l'ensemble des comptes rendus d'entretiens a été réalisé afin de conserver ces témoignages et pouvoir les valoriser dans des projets futurs. Ce manuscrit est à ce jour intégré aux archives de la réserve naturelle mais n'est pas public. En effet, afin de mener un travail de valorisation de ces mémoires, ces récits ne sont pas anonymes. Les personnes interrogées ont toutes donné leur accord pour que leurs propos soient identifiables mais nous ne voulions pas que ces récits personnels soient diffusés à un large public. La valorisation de ces données passera par une sélection des verbatims de chaque entretien.

b. Histoire de la création de la réserve

i. Histoire et perception de la baie

Le paysage a cette particularité qu'il ne laisse jamais indifférents : grandiose, banal, ou sans intérêt, il est jugé selon les époques, les goûts ou le vécu de chacun. C'est particulièrement vrai pour la baie, mais une fois passée cette impression immédiate, il est intéressant de questionner ce qui a permis à ce paysage d'être tel qu'il est aujourd'hui. En effet, un territoire est en constante évolution et résulte des événements passés qui n'ont eu de cesse de le façonner. Intégrer le contexte historique et géographique local permet, en somme, la



Figure 8 : filière du fond de l'anse d'Yffiniac, RNN Saint-Brieuc. 2020

compréhension du site aujourd'hui.

Il existe plusieurs documents sur l'histoire de la création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (Ponsero *et al.*, 2019 ; Sturbois et Bioret, 2018 ; RNN baie de Saint-Brieuc, 2018a ; RNN baie de Saint-Brieuc, 2018b). En nous basant sur la chronologie des faits établie grâce à la synthèse de ces documents disponibles ainsi que des archives récoltées¹, nous désirons raconter cette histoire en prenant l'angle du témoignage des personnes l'ayant vécue. Ce faisant, nous souhaitons révéler les hommes derrière ces événements, leurs motivations et leur engagement.

Toutes les personnes qui ont été interrogées, auteurs des faits relatés ci-après, vous sont présentées en annexe (annexe 4 : « les hommes derrière cette histoire ») à la fin de cet ouvrage.

1. Historique des usages de la baie

Dans leur récit de voyage « Par les champs et par les grèves » (Du Camp et Flaubert, 1881), Gustave Flaubert et son ami Maxime du Camp racontent leur découverte de la Bretagne en 1847. On peut y lire, les tous premiers mots qui relatent de leur visite de Saint-Brieuc : « Saint-Brieuc. — Rien. ». S'en suit quelques mots sur la tour de Cesson : « crâne morceau, un monticule, dominant la mer », mais aucune mention n'est faite du fond de la baie. Avaient-ils seulement regardé ? Qu'auraient-ils pu apercevoir s'ils avaient pris le temps de scruter cette vaste étendue à première vue stérile ?

L'homme avait en effet investi depuis longtemps le territoire du fond de baie pour y mener ses activités : récolte du sel, activités agricoles, activités de pêche, exploitation de la marne, et pâturage se sont succédés, modelant progressivement le paysage que l'on connaît aujourd'hui.

L'extraction du sel a été une activité importante sur le site. La première mention de salines dans des documents historiques remonte au 11^{ème} siècle, mais le plus fort de l'activité a lieu au 19^{ème} siècle. En 1832, on comptait encore une cinquantaine de parcelles de salines au fond de l'Anse d'Yffiniac (Sturbois et Bioret, 2018). Les sauniers partaient vendre leur sel dans toute la région, allant parfois jusqu'en Charente.

Le pourtour de l'anse d'Yffiniac a longtemps joui d'une activité agricole importante. La culture maraîchère y avait une place de choix. Les « surchampniers » d'Yffiniac et de Languieux vendaient leur production directement sur leurs champs, le long de la route de Languieux ou comme leur ancêtre sauniers, partaient colporter

¹ Les archives n'ayant pas encore fait l'objet d'un classement, les informations citées dans le texte qui ont été tirées de ces documents ne renvoient pas à une référence.

leurs légumes plusieurs mois durant. En blouse bleue, guêtres de cuir et grand chapeau noir, certains embarquaient même au Légué pour aller vendre leurs produits en Angleterre.

Afin de gagner des terres cultivables de bonnes qualités, les riverains commencèrent à assécher certaines parcelles du près salé de l'anse d'Yffiniac au 18^{ème} et 19^{ème} siècle, réduisant le marais maritime d'environ 30 hectares. Pour amender leurs terres, les agriculteurs prélevaient de la marne directement sur l'estran. Composé de sable, de débris coquillés et de limon, cela permettait d'enrichir le sol en calcaire et sels minéraux.

L'arrivée de la ligne de chemin de fer Paris-Brest de 1860 puis le chemin de fer départemental qui ceinturait la baie d'Erquy à Paimpol, construit en 1915, ont fortement contribué au dynamisme économique du territoire. Les trains transportaient quotidiennement des légumes mais également une trentaine de tonnes de briques provenant de la briqueterie de Langueux en activité jusque 1947.

Du 16^{ème} siècle au 20^{ème} siècle, le port du Légué comme Paimpol, Binic, ou Erquy vivait au rythme de la grande pêche à la morue à Terre Neuve. Pour ce qui est de la pêche à la coquille st jacques, elle n'est exploitée en baie de Saint-Brieuc qu'à partir du début des années soixante.

La pêche à pied fut quant à elle une activité traditionnelle très répandue sur le fond de baie. La pêche à « bas-parc » (filet fixé au sol) et à l'harouelle (corde munie d'hameçons, fixée sur le sable), permettait d'arrondir les fins de mois et de se nourrir à moindre frais. Les femmes de Cesson venaient également ramasser les crevettes dans les filières et exploitaient les gisements de coques.



Figure 9 : carte postale, pêche à "bas-parc" sur les Grèves de Cesson, collection Waron.

« Mes voisins étaient tous des pêcheurs. C'était l'époque des charrettes à ânes, j'ai vu ça toute mon enfance, les charrettes à ânes remontaient, vendre le poisson à Saint-Brieuc. » Aymar de Gésincourt

« Il y avait des femmes ici qui étaient un petit peu spécialisées dans la pêche à la coque. Donc elles partaient aussi pêcher et, quand elles avaient fini leur

pêche avec le sac sur le dos de coques, elles passaient dans toutes les maisons et elles vendaient des coques à la bolet. » Gilles Allano

« On vivait vraiment avec la baie. Mon grand-père était chasseur, tous mes grands oncles et tout ça, tous des pêcheurs et c'est vrai que la baie pour nous, on la voyait pas comme aujourd'hui. La baie c'était un moyen de subsistance pratiquement, puisqu'on allait chercher, on allait à la pêche, on allait à la chasse, on allait à la pêche aux crustacés enfin aux coquillages comme les coques. Et puis il y avait aussi cette marne-là, qu'on allait retirer [...]. Les maraichers profitaient un petit peu d'un lapse de temps où il n'y avait pas trop de cultures à faire pour aller chercher de la marne. C'était déposé juste devant la crêperie là, donc devant le bistrot de mon arrière-grand-mère et ils laissaient la marne dessaler un petit peu là, sur du terrain vague et c'était chargé soit sur des charrettes, soit dans le petit train des côtes d'Armor qui passait juste à côté. » Gilles Allano



Figure 10 : carte postale, aquarelle des premières courses de chevaux sur la grève de la baie de Saint-Brieuc, collection E. Hamonic.

Mais la baie n'était pas seulement exploitée pour ses ressources, on avait également su l'investir comme territoire de divertissement. Depuis 1806, les courses hippiques de Saint-Brieuc avaient lieu sur les grèves de Langueux. En juin de chaque année, le site de la Grève des Courses accueillait de célèbres courses de chevaux. C'est toute la ville qui descendait assister à cette fête populaire le temps d'une marée basse. Cet hippodrome marin prit fin en 1985. Des meetings aériens ont également donné le spectacle juste avant la première guerre mondiale.

Figure 11 : carte postale, Les Grèves du Valais - Le Bain des Gavroches, collection E. Hamonic.



Dans les années cinquante, locaux et touristes de la région venaient pratiquer des activités de plage et de baignade notamment à Lermot, une des plages les plus fréquentées du secteur. A Hillion, l'hôtel d'une cinquantaine de lits ainsi que les campings affichaient régulièrement complet le weekend. Certains citadins achetaient également des petits terrains et se fabriquaient des cabanons à Hillion, Morieux ou

Cesson pour en faire leur lieu de villégiature à la belle saison.

« Autrefois, lorsqu'il n'y avait pas de voiture, il y avait à Cesson des petits bungalows, des

gens venaient passer leur été là. Mais autrement, cette région-là était peu connue et peu fréquentée. » Michel Guillaume

En 1958, Michel Fraboulet conclut son étude géographique de l'Anse d'Yffiniac (Fraboulet, 1881) comme cela :

« Un tel paysage tout en harmonieuses nuances, a généré une mentalité particulière et des activités aussi diverses qu'originales. Tant d'éléments concourent par mille détails à lui donner son caractère profond. »

En effet, on peut aisément imaginer le rapport que devaient entretenir ces grèvassins avec ce lieu qu'ils fréquentaient quotidiennement et leur permettait de tirer leur subsistance. Cet espace avait acquis en 1950 un vrai statut parce qu'il avait un véritable usage. C'était un usage lié aux activités traditionnelles mais aussi un usage ludique avec les courses hippiques et les meetings aériens.

« J'en tire l'idée qu'à cette époque-là cet espace-là [...] dans ce territoire avait une existence parce qu'il avait un usage. » Claude Saunier

2. Une société en pleine mutation

Après-guerre, la Bretagne comme le reste de la France, entre dans une période de forte croissance économique et d'augmentation générale du niveau de vie. Alors que la région au début des années cinquante avait le revenu le plus faible par habitant (environ 30% de moins que la moyenne française), l'implantation d'usines décentralisées au début des années soixante permis la création annuelle de milliers d'emplois (Porhel, 2015). La Bretagne opère sa transformation passant d'une société rurale, avec quelques industries traditionnelles à l'agonie, à l'adoption d'un nouveau modèle agricole et l'implantation d'industries aux technologies modernes.

Dans ce contexte de mutation de la société, le déclin de certaines activités vivrières pratiquées en fond de baie dans les années cinquante s'accroît. C'est notamment le cas de l'exploitation de la marne et des traditions de pêche à pied qui ne cesse de décroître. On se détourne de ces métiers de subsistance pour aller travailler dans les usines alentours. A partir de 1960, en 30 ans, la grève fut progressivement délaissée.

« Il y eu une vingtaine, une trentaine d'années où ce territoire à de fait été oublié, abandonné, abandonné dans la tête des gens, il n'existait plus. Il n'avait aucune valeur intrinsèque en tant qu'espace naturel, [...] c'était une zone à la fois de non usage, de non droit, sans aucuns intérêts puisqu'il n'y avait même plus de courses de chevaux, il ne s'y passait plus rien. » Claude Saunier

2.1. Préoccupation des élus et des habitants

Dans les années 1970, des quartiers entiers sortent de terre pour tenter de suivre la croissance démographique qui s'emballe. De nouvelles industries se délocalisent, telle l'usine du joint Français qui s'installe dans la zone industrielle nouvellement créée de Saint-Brieuc.

« On était dans une période de développement économique et démographique majeur. [...] La ville de Saint-Brieuc dans les années cinquante c'était 30 000 habitants. Et dans les années soixante-dix, c'était 50 000 donc c'est l'époque où on construisait des quartiers avec des milliers de logements. Et donc, clairement, la préoccupation des élus c'était donner du boulot, améliorer le cadre de vie, piétonner [...] c'était créer des MJC, le volet social. Voyez ce que je veux dire, économique et sociale. Environnementale, honnêtement très peu. » Claude Saunier

« Les élus ne s'intéressaient pas trop à la baie, ils tournaient plutôt le dos à la mer. Saint-Brieuc tournait le dos à la mer à l'époque. [...] La mer on en parlait très peu. Il n'y avait rien ! Il y avait le danger des filières, ça on en a parlé beaucoup des gens qui se noyaient. » Aymar de Gésincourt

Pour le plus gros de la population, le fond de baie était au mieux un paysage du quotidien d'aucun intérêt, au pire, une étendue stérile et vide, un « trou de vase ». Les belles plages de sables dorés voisines de la baie avaient des allures de paradis en comparaison à l'étendue vaseuse du fond de baie. Se sentant défavorisés, la baie est alors vue par la plupart des gens comme un espace à aménager.

« C'était un milieu qu'il fallait cacher. Il n'y en avait que pour le Val André, Binic, avec sa plage, les Rosaires. [...] Les Languesiens avaient presque honte de leur patrimoine vivant et tout le monde rêvait d'avoir un grand lac ici avec des hôtels, des pédalos [...]. La baie était considérée comme un trou de vase, il fallait la cacher. » Gilles Allano

« La baie était méprisée par les gens de la baie. Dès que les gens ont eu un peu d'argent, ils allaient ailleurs. Donc ceux qui avaient des petits cabanons ici, ils ont été acheter à Erquy. » Pierre Morin

2.2. Un site à aménager

La baie a, de tout temps, suscité l'imagination fantasque des esprits férus d'aménagement. Au début du 18^{ème} siècle, les polders qui avaient été créés étaient si prolifiques que cela donna bien des idées à certains qui voulurent assécher l'ensemble de la baie pour de plus vastes projets.

Ainsi, dès 1764, un riche propriétaire de Saint-Brieuc, conseillé au parlement de Bretagne, Mr Lefèvre de la Brulaire, entreprit la construction d'une digue allant de

la pointe du Groin à celle de Cesson. Ces travaux furent cependant interrompus en 1767 sous la pression des opposants qui pointèrent du doigt la malhonnêteté de l'homme qui rêvait d'un projet plus vaste que celui exposé initialement au roi et qui aurait demandé l'arrêt de l'exploitation des salines ainsi que l'expulsion de 800 personnes et l'abattement de près de 300 maisons. (Sturbois et Bioret, 2018).

Au 19^{ème} siècle, plusieurs grands projets de dessèchement furent envisagés. Quelques projets se concrétisèrent seulement. C'est notamment le cas au fond de l'anse d'Yffiniac et à Languieux, où il est encore possible aujourd'hui de trouver des indices de la présence d'un rivage jadis plus proche de 200 mètres (figure 12).



Figure 12 : maison de la route des Grèves à Languieux - Malgré le ravalement de façade récent, la porte d'entrée à plus d'un mètre de hauteur rappelle une époque où la mer pouvait venir jusqu'au pied du mur, Villedieu A. 2022.

En 1931, c'est au tour de Jean Baptiste Illio, conseiller municipal à Saint-Brieuc, de porter le projet d'une piste d'aviation :

« Pour cela, il faut que le sol soit toujours libre et toujours dur, il suffirait de construire, en partant de la tour de Cesson, une digue de trois ou quatre mètres de haut et quelques hectomètres de circuit pour arrêter la mer. Ce sera une faible avance de fonds, en comparaison des services que cette grève rendrait. Ce serait un terrain d'atterrissage merveilleux. ».

Cependant, la configuration du site qui provoque des vents défavorables aux manœuvres des avions poussera le Ministre de l'air à invalider le projet (Sturbois et Bioret, 2018).

Arrivé au milieu du 20^{ème} siècle, dans ce contexte de renouveau économique, c'est donc un nouveau projet qui prend naturellement les devants de la scène. En 1959, monsieur Richet, (candidat aux élections municipales) propose de fermer l'anse d'Yffiniac afin d'y créer de nouveaux terrains cultivables mais aussi un vaste plan d'eau de loisir, ainsi qu'un complexe touristique.

« La chambre de commerce et d'industrie avait fait tout un plan d'aménagement de la baie. [...] Le rêve, c'était d'aménager le bord de mer. Le gros projet de l'époque, c'était de faire un barrage, [...] pour faire un grand

plan d'eau [...] entouré d'immeubles comme à la grande motte [...]. Le coût de l'utilité de la mer, de l'estran et de la vie qu'il y avait là-dedans ça échappait complètement aux décideurs, on a du mal à comprendre ça. »
Jacques Petit

« Ils voulaient faire n'importe quoi : y en a qui voulaient faire un plan d'eau artificiel avec des villas autour pour faire du jet ski, ah on a tout vu ! C'était des fous. » Patrick Béchet

Cette idée prête alors à débat, les préoccupations environnementales entrant dorénavant en ligne de compte. La Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB), première association régionale de protection de la nature créée en 1959, fait entendre sa voix pour dénoncer cette entreprise qu'elle juge inutile et désuète :

« À une époque de surproduction agricole, dépenser des milliards pour récupérer des polders, c'est gaspiller de l'argent. C'est aussi amoindrir de façon irréversible les ressources naturelles. »

Encore discutée en 1964, la proposition ne se concrétise pas pour autant. Pourtant, la construction d'une digue barrant l'anse était estimée, par certain, indispensable au bon développement du port du Légué : en détournant le flux, la marée aurait été haute dans le port du Légué avec 3 heures d'avance, mettant ainsi la mer « à portée » de Saint-Brieuc à tout moment de la journée.

En 1970, la création d'une commission pour étudier le possible aménagement de l'anse est de nouveau suggérée mais n'est guère un succès (Sturbois et Bioret, 2018). Des cultures de tulipes sont même testées sur les champs de Langueux en prévision de ce projet. Ce dernier projet d'aménagement du fond de la baie est révélateur de deux préoccupations antagonistes qui accompagnent cette époque : la volonté de développement économique portée par les responsables politiques se confronte de plus en plus à une opposition revendiquant la protection et la prise en considération des espaces de nature.

2.3. Une pression qui augmente

Le fond de baie dans les années soixante-dix c'était aussi un milieu de plus en plus soumis à des pressions de natures diverses.

Une décharge sauvage qui avait vu le jour au début des années soixante à même la grève des courses n'inquiétait personne outre mesure. Elle était au contraire la bienvenue pour accueillir les déchets des bâtiments que l'on modernisait.

« Dans ce contexte-là, d'abandon de fait dans la tête des gens et d'abandon de fait de l'usage de ce territoire que ce territoire a été dévolu à un autre usage : c'est la décharge. [...] ça s'est fait de façon, au départ, complètement

spontanée. Puisque c'est un espace où il ne se passe rien, qui n'a aucun intérêt, qu'il n'y a que de la vase parce que c'était perçu comme de la vase [...] spontanément, des particuliers, des entreprises, des artisans etc... il y avait des gravats... on déchargeait des gravats ! Alors ça s'est fait pendant plusieurs mois, plusieurs années. Je dirais que ça a commencé dans les années 1960 - 1970. De façon très ponctuel, c'est ce qu'on a tous connu dans les campagnes etc. [...] Dans l'esprit des gens, comme c'était un non espace, c'était un non-événement. Et puis, c'est devenu finalement un usage qui n'a pas été ponctuel mais un usage plus collectif, on s'est dit 'mais tiens, finalement, se débarrasser des déchets comme ça c'est relativement facile. Il y a eu donc le début d'une organisation. Ça a pris beaucoup d'ampleur. En clair, l'urbanisation de Saint-Brieuc et le développement industriel de l'agglomération ont généré beaucoup de déchets. Alors les déchets ménagers, quand même, on essayait de les traiter etc. mais les déchets inertes ou soi-disant inertes ou supposés inertes bon bah on s'en débarrassait facilement. [...] Les entreprises, mais les services de l'Etat eux-mêmes. Je veux dire, on a reconstruit la préfecture, on a construit le nouvel hôpital, tout ça génère des tonnes et des tonnes de gravats. On a déconstruit l'ancienne préfecture, que sont devenus les déchets de l'ancienne préfecture ? » Claude Saunier



Figure 13 : enfants jouant au milieu de la décharge de la Grève des Courses, Archives RNN Saint-Brieuc.



Figure 14 : amas de déchets divers à même la Grève des Courses, Archives RNN Saint-Brieuc.

Déjà à cette époque, Michel Guillaume, professeur de Sciences de la vie et de la terre, qui deviendra par la suite un des fondateurs du GEPN, était allé voir Yves Le Foll, alors maire de St-Brieuc pour l'entretenir de ce problème. Ce dernier lui expliqua que ce comblement était effectué dans le but d'ériger un terre-plein pour le futur port du Légué. Il lui montra alors les plans prévus de ce port. Michel Guillaume, comme il l'écrira par la suite, en garde « *un souvenir de véritable stupeur en même temps que d'impuissance* ». C'est en partie ce projet qui l'a motivé à créer le GEPN.

« Tout était relativement naturel sauf une décharge, la décharge de la grève des courses qui avait déjà plusieurs hectares et qui continuait à grandir sans arrêt. Donc, c'était quand même inquiétant de voir toutes ces ordures déposées en bord de mer et d'autant plus que l'eau s'infiltrait dedans et ressortait dans le fond de la baie, ça polluait autrement dit tout le fond de la baie. » Michel Guillaume

Vient s'ajouter les problèmes de qualité de l'eau qui commençaient à émerger en ce début 1970 et dont on imputait la responsabilité au nouveau modèle d'élevage intensif mis en place quelques années plus tôt. Les teneurs en nitrates étaient trop élevées, que se soient dans les cours d'eau qui se déversaient dans la baie mais également l'eau du robinet. Cela commença à avoir des conséquences visibles lorsque les premières proliférations anormales d'ulves furent constatées sur l'estran.

Enfin, reflet du peu d'intérêt que l'on portait jusqu'à présent à ce territoire, c'est en partie dans l'unique dune du fond de baie, transformée en carrière, que l'on venait prélever en masse le sable pour les constructions jusque 1970. Lorsque la carrière ferma, les dunes de Bon Abri ne furent pas promues à un meilleur destin puisqu'elles devinrent un terrain de motocross et une décharge sauvage.



Figure 15 : motards en pleine session de motocross dans les dunes de Bon Abri. Archives RNN Saint-Brieuc.

2.4. *Qui sont les nouveaux grèvassins ?*

En somme, les seuls qui s'intéressaient à la baie étaient ceux, en petit nombre, qui l'utilisaient pour leurs activités. En 1970, les activités traditionnelles de pêches à pieds n'étaient plus pratiquées que par quelques riverains dans des proportions bien moindres qu'elles le furent auparavant. C'est aussi à cette période que les premiers mytiliculteurs s'installèrent dans la baie (les premiers pieux de chêne furent plantés en

1964). La baie est aussi foulée du pied par les chasseurs de gibier d'eau ou foulée du sabot par quelques cavaliers, le temps d'une traversée sur leur parcours de randonnée.

L'époque voit également apparaître des adeptes de l'ornithologie. De petits groupes commençaient à arpenter la baie et ces alentours afin d'observer et recenser les oiseaux. Cette activité était encore mal connue du public comme en témoigne un article du Télégramme de 1973 « L'ornithologie : ce n'est pas seulement l'élevage des canaris... » qui nous fait suivre deux passionnés, Patrick Béchet et Jacques Petit, dans le cadre d'une opération de recensement des oiseaux nicheurs du département.

« Je pense que dans le coin ici j'étais le premier à avoir une longue vue. Et quand les gens nous voyaient avec une longue vue ou des jumelles, on était pris pour des tarés. » Gilles Allano

Dans l'ensemble, la baie était peu fréquentée. Les promeneurs étaient rares et avec la démocratisation des moyens de transports, les touristes délaissaient la baie à la recherche de grandes plages de sable plus accessibles à la baignade. Le fond de baie était encore relativement peu aménagé : quelques chemins parmi les pruneliers existaient mais le sentier côtier n'existait pas encore dans sa totalité.

« Ce n'était pas la foule, il y avait globalement quand même moins de fréquentation humaine que maintenant, clairement moins de fréquentation. »
Pierre Yésou

Les grèves n'étaient donc plus que fréquentées par quelques professionnels et passionnés. Tous venaient pratiquer des activités pas toujours compatibles entre elles. La baie devient alors une source de richesses conflictuelles. Des tensions commencent à apparaître entre les agriculteurs accusés de la mauvaise qualité de l'eau et les naturalistes ou les mytiliculteurs, qui doivent à certains moments fermer leurs exploitations le temps que la baie s'assainisse. Les chasseurs sont accusés de tirer sans distinction sur les oiseaux migrateurs. Les autorisations de tir données aux mytiliculteurs de tir sur les goélands et les macreuses dans un but de prévenir la prédation des moules ne font également pas le bonheur des ornithologues.

Face à l'historique des projets d'aménagements, aux pollutions et aux différentes activités jugées incompatibles avec l'accueil des oiseaux migrateurs, l'idée de protéger l'anse d'Yffiniac s'installe progressivement au sein des groupes de naturalistes locaux (figure 16).

Figure 16 : « Un vœu de la SEPNB : il serait souhaitable de classer la baie d'Yffiniac en zone de protection pour les oiseaux, avant qu'il ne soit trop tard » article de Ouest France du 5 octobre 1972 de Claude Peridy.



ii. La naissance du GEPN

1. Une exposition comme cri d'alarme

En 1972 et 1973 des enseignants de Saint-Brieuc organisent une exposition publique. D'abord sur les champignons, elle prend la deuxième année un aspect plus dénonciateur puisqu'elle présente les problèmes liés à l'arasement des talus dans le cadre de la politique de remembrement que mène l'Etat français. Devant le succès de l'exposition, Gilbert Gueguen, Michel Guillaume et Jacques Petit se disent qu'il y aurait bien d'autres problèmes à exposer. C'est alors qu'ils décident de créer une prochaine exposition, de plus grande ampleur afin de faire découvrir l'histoire de la baie, ses richesses naturelles et les problèmes de pollutions auxquels elle fait face.

« La décharge continuait, personne ne s'en inquiétait. Le reste non plus, c'était le fond de la baie, ça n'avait pas d'intérêt. [...] C'était de la vase et des plantes particulières qui n'intéressaient personne non-plus. C'était laissé pratiquement à l'abandon. Alors on s'est dit : 'il faut faire connaître ce coin' parce qu'il y a sur le plan végétal et sur le plan animal quantité de chose à connaître. » Michel Guillaume

Michel Guillaume fait alors paraître dans la presse un court encart invitant toutes personnes intéressées par ce projet d'exposition à venir participer à une réunion. Trente-huit personnes répondent à l'appel.

« Un jour, il y avait un article dans la presse : c'était un groupe de profs de Saint-Brieuc qui envoyaient un communiqué : 'des naturalistes veulent échanger sur l'avenir de la baie'. Parce qu'il y a toujours eu des pressions, des projets qui auraient pu mettre à mal ce milieu-là [...]. J'ai vu cet article là et je me suis dit : 'tiens, je vais y aller'. » Gilles Allano

Lorsque Gilles Allano lit ce communiqué, il a 21 ans. Habitant les Grèves de Languieux depuis toujours, la baie est pour lui son jardin, son terrain de jeu. Le souci de Gilles, c'est qu'il voit ce milieu qu'il aime tant pollué de plus en plus chaque jour. Déjà, adolescent, il rêvait d'écrire pour sauver la baie. Mais écrire pour dire quoi alors que personne ne semble aimer ce territoire ! Lors de cette réunion, on lui demande ce qu'il veut exposer. Il décide de rendre visible ce que l'on essaie de cacher dans la baie ... les ordures.

« J'avais un poteau 'défense de déposer les ordures' avec un tas d'ordures que j'avais récupéré à droite à gauche à vélo ... voilà pour moi la représentation de la baie. » Gilles Allano

Jacques Petit, quant à lui, met à profit son expertise en ornithologie pour présenter les oiseaux et Michel Guillaume présente la géologie de la baie qui

Figure 17 : catalogue de l'exposition « avant que nature meure en baie de Saint-Brieuc », Archives RNN Saint-Brieuc.



n'a plus de secret pour lui. D'autres s'occuperont des coquillages, des animaux de l'estran, de la végétation ou encore de l'histoire.



Figure 18 : panneaux de l'exposition sur l'avifaune de la baie de Saint-Brieuc, Archives RNN Saint-Brieuc.

Grace à la proposition du directeur du foyer d'action culturelle de Saint-Brieuc, l'exposition est inscrite aux festivités du « mai breton » 1974 et dure tout le mois. Elle rencontre un vif succès : public et politiques découvrent ce qu'ils ne soupçonnaient pas des richesses de la baie. Cette exposition n'aboutit cependant pas à revoir le nouveau projet d'extension du port du Légué qui prévoyait une digue allant jusque-là pointe du Roselier en barrant la moitié de l'anse d'Yffiniac. Les créateurs de l'exposition décident de se monter en association pour mener ce combat. Le GEPN « Groupement pour l'Etude et le Protection de la Baie de St-Brieuc » (ancien nom de VivArmor Nature) est créé fin septembre 1974.

« C'était une expo qui avait été faite par des passionnés, des naturalistes de terrains qui se sont rencontrés. Voyant qu'il y avait un écho dans la population, ils ont décidé de créer le GEPN. » Pierre Yésou

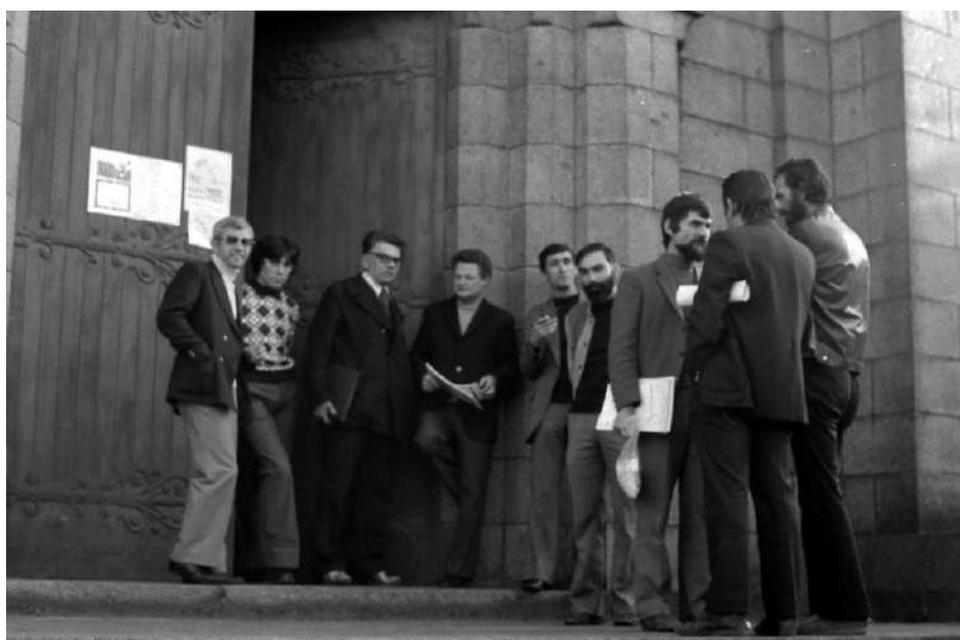


Figure 19 : les auteurs de l'exposition devant la chapelle Le Braz qui accueillait l'évènement lors du "mai breton" de 1974, Archives RNN Saint-Brieuc.

2. La carte d'identité du GEPN

Le maître mot du GEPN était de faire connaître la baie sous tous ses aspects pour mieux la protéger. Toutes les actions mises en place tendaient à ce but. Pour ce faire, et c'est là que résidait la force du GEPN, elle regroupait des militants aux centres d'intérêts très divers, des personnes venant de tous les horizons, jeunes ou plus vieux, diplômés ou non, motivés à partager leurs passions avec le public. Leur devise : « il est plus important de durer que de briller mais on peut essayer de faire l'un et l'autre ».

« Il y avait des mélanges qui se faisaient de façon étonnante. C'est-à-dire, il n'y avait pas d'oppositions entre les gens, chacun apportait un peu sa contribution, sa vision selon ses centres d'intérêts. » Rolland Savidan

« L'efficacité du départ c'est d'avoir réussi à réunir des sensibilités différentes, des spécialistes de la géologie, des ornithologues, des artistes, de simples grévassins parce que les habitants et les riverains étaient aussi participantes. » Rolland Savidan

Les amateurs d'ornithologie proposaient par exemple des visites de la baie les dimanches. Armés de longues vues, ils invitaient le public à venir observer les oiseaux.

« Il fallait vraiment qu'on montre que la baie était riche donc il fallait qu'on aille chez les gens qui habitaient au bord de la baie. Pour moi ça a commencé comme ça. Ce n'était pas forcément aller sensibiliser les gens à 100 km d'ici. » Gilles Allano



Figure 20 : sortie ornithologique dans les prés salés de Langueux, Archives RNN Saint-Brieuc.

Certains s'occupaient de tenir à jour les recensements des espèces présentes tandis que d'autres écrivaient des articles dans la revue « Le Rôle d'eau » pour dénoncer pollutions et menaces que subissaient toujours la baie. Certains encore, faisaient le tour des campings de la région, le temps d'un été, pour aller projeter aux campeurs des diaporamas sur la baie. Les actions du GEPN étaient multiformes mais toujours teintées de militantisme, d'humour pour une accessibilité par le plus large public possible.

Promenades et paroles en baie de Saint-Brieuc



• Des spectateurs revis dans ce cadre enchanteur.

Le site enchanteur du jardin des Promenades, une douce fraîcheur d'une belle soirée d'été et un spectacle propre à vous faire rêver et vous entraîner loin là-haut au-dessus des flots telle une mouette : que demander de plus pour la veille du 14 juillet, une date qui entraîne beaucoup de monde dans

les rues ou sur les plages. En tous cas, les centaines de personnes que les pas avaient guidées vendredi aux Promenades pour assister à la projection d'Images et paroles de la baie de Saint-Brieuc n'ont certes pas regretté leur soirée.

Il est vrai qu'il eut fallu être par-

ticulièrement difficile, ingrat et exigeant pour ne pas apprécier cette multivision réalisée par Roland Savidan et produite par le Centre d'action culturelle. De la sorte, cet habile enchevêtrement d'images et de paroles parvient sans peine à charmer le spectateur qui, tout en découvrant un milieu toujours d'une sublimité beauté

malgré les honteuses dégradations, dont il a fait l'objet du fait de l'homme, prend également et peut-être surtout conscience de l'existence de personnages fort attachants.

Des âtres courageux et sympathiques qui travaillent dans la baie et vivent sur son rivage (pêcheurs

de coques, pêcheurs de coquilles Saint-Jacques, mytilliculteurs), et, qui dans ce véritable paradis terrestre, doivent de plus en plus faire face aux dures réalités de la pollution engendrée par un monde industrialisé dans lequel la nature a perdu la place qui lui revient en tant que source de vie...

Figure 21 : Roland Savidan est l'auteur de six diaporamas sur la baie, créés entre 1976 et 1978, qui lui ont permis d'élaborer, par la suite, la multivision « Images et paroles de la baie de Saint-Brieuc » portant sur les richesses de la baie de Saint-Brieuc. Ce spectacle audiovisuel était diffusé sur un écran spécial de 10 mètres de long, localement mais aussi dans certains festivals, à Rennes, Douarnenez, Redon, Saint-Malo et un peu partout en Bretagne sur 2 ans. Article du Télégramme du 15 juillet 1985.

Le fait que l'association soit ouverte à tous, que chacun y ait été invité, pour mener des actions selon son talent ou ses envies, et la diversité des profils, a créé un formidable laboratoire d'idées et une véritable émulation de groupe. Beaucoup d'actions de sensibilisations diverses sont menées en plus d'études scientifiques sur le milieu.

« On était dans un réseau, moi je crois beaucoup à la notion de réseau, c'est encore ce qui me fait croire encore un peu en l'humanité, le réseau! » Patrick Béchet

L'association peut compter sur le centre d'action culturelle qui intègre pleinement ses actions dans son programme, un appui de taille pour être visible d'un plus large public. L'appui médiatique de certains journalistes qui relayent leurs propos dans la presse est aussi une aide précieuse pour diffuser leurs idées dans la région.

« Je pense que mon travail, outre le fait d'accompagner les démarches des associations, ça a plus été de convaincre les gens ou en tout cas de leur montrer que la baie ce n'était pas un tas de vase mais que c'était un milieu vivant et riche. Vivant, riche, varié et qu'il y avait de quoi s'émerveiller au fil du temps. » André Fouquet

Le GEPN continue le combat contre le projet d'extension du port du Légué ou encore la décharge qui couvre en 1977 28ha de grève. L'association se fait entendre sur divers sujets comme la qualité de l'eau ou le dérangement des oiseaux par la chasse. Ces luttes ne sont pas vaines et les élus locaux commencent petit à petit à les prendre en considération. C'est notamment le cas de Claude Saunier, maire socialiste de Saint-Brieuc qui concède les effets néfastes pour l'environnement qu'aurait eu le grand port du Légué, ce qui amène à revoir le projet pour faire du Légué un petit port de cabotage. L'insistance à dénoncer médiatiquement la municipalité comme pourvoyeuse de pollution finira également par amorcer

l'accélération de la fermeture de la décharge de la grève des Courses (il faudra attendre tout de même de trouver une solution plus pérenne et la décharge n'est fermée qu'en 1993).

« A cette époque-là, l'état d'esprit de certains a évolué. Je veux dire, les associations et en particulier le GEPN, ont joué leurs rôles de lanceurs d'alertes comme on dit. Ils ont multiplié les opérations médiatiques, [...] et, à la fin de ces années, ce qui était vraiment terrifiant [...] c'est que Saint-Brieuc était identifié en Bretagne comme la ville qui polluait l'environnement. »

Claude Saunier

Que ce soit au travers de leurs expositions, leurs films, leurs nombreux articles, leurs études scientifiques, leurs conférences ou encore les sorties ornithologiques, le GEPN a tenté d'occuper tous les fronts pour distiller progressivement une prise de conscience de l'importance de la baie et convaincre largement la population de la nécessité de protéger ses richesses naturelles.

iii. Combat pour la création de la réserve

1. Demande de protection de la baie

L'association fait paraître en 1977 la monographie « Richesses de la Baie de Saint – Brieuc : la vie économique, les oiseaux, l'écologie – Pour y sauver la nature et la qualité de la vie » qui établit un bilan de connaissances sur les intérêts écologiques et économiques de la baie. On y trouve aussi des informations sur la reconnaissance qu'a acquise la baie au niveau national et international comme terre d'accueil de l'avifaune. En effet, l'anse d'Yffiniac est classée depuis 1973 en réserve de chasse et depuis 1976 en « zone humide d'importance internationale » par le Bureau International de recherche sur la Bernache cravant (IWRB). C'est dans cette monographie que le GEPN évoque pour la première fois l'idée d'un classement en réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

Figure 22 : couverture de la monographie « Richesses de la Baie de Saint – Brieuc : la vie économique, les oiseaux, l'écologie – Pour y sauver la nature et la qualité de la vie », Archives RNN Saint-Brieuc.



Faisant le constat de pressions diverses qui s'accroissaient sur la baie en général mais plus particulièrement sur l'avifaune, certains acteurs mettent en avant une véritable urgence à classer la baie.

« Un coup de fusil là-dedans c'était le dérangement général [de l'avifaune]. La baie ce n'est pas grand, ce n'est pas comme la baie du mont Saint-Michel. Tu

tires un coup de fusil dans la baie et tout est parti. [...] Notre premier but c'était qu'on ne chasse plus sur cette réserve. » Jacques Petit

Pour légitimer et officialiser la protection de ce territoire, il est alors nécessaire de le faire reconnaître officiellement comme un milieu riche et donc à préserver.

« A posteriori, je me demande pourquoi on a voulu faire la réserve? Je pense que c'est parce qu'on se disait que c'est riche et qu'il fallait que ce soit reconnu comme étant riche et ce n'était pas forcément parce qu'on ressentait un très fort besoin de protection supplémentaire. On se disait, il faut officialiser une protection mais on n'était pas à un degré de menace comme on pourrait le ressentir ici où là lors de création de réserve actuellement. [...] De façon générale, la pression sur la nature était moins forte que ce qu'elle est maintenant. » Pierre Yésou

Bien que la réserve de chasse mise en place depuis 1973 sur l'anse d'Yffiniac soit grandement efficace pour la tranquillité des oiseaux, les naturalistes se rendent compte qu'elle n'assurait rien du reste :

« Quelqu'un aurait voulu déranger les oiseaux autrement que par la chasse, le statut 'Réserve de chasse' ne faisait rien du tout. » Pierre Yésou

Le projet ne répondait pas tant à une menace imminente mais il allait permettre la mise en place d'un système de gestion et d'une réglementation bien précise des activités dans la baie, dans le but d'une meilleure prise en compte du milieu naturel. Il n'y avait pas d'alternative autre qu'un classement en réserve naturelle, seul outil de protection proposé par l'Etat qui pouvait répondre à ce besoin. Le dossier de la première demande officielle de mise en réserve naturelle est remis au ministère chargé de l'environnement, la DRAE de Rennes (qui deviendra ensuite la DIREN) en 1981. Il ne concernait alors que l'anse d'Yffiniac.

En parallèle, un des nouveaux enjeux des élus locaux, au milieu des années quatre-vingt, est d'arriver à allier le développement économique avec les enjeux environnementaux de plus en plus prégnants dans la société. Les conflits ne cessent de s'accroître entre les associations de protection de l'environnement, les agriculteurs, les mytiliculteurs et les chasseurs. Afin de tenter d'apaiser ces tensions, Michel Lesage, qui était en charge des questions environnementales au conseil général, propose la création d'une association rassemblant tous les utilisateurs de la baie afin de créer un espace de dialogue. L'association « Connaître et sauvegarder la baie de Saint-Brieuc » se crée en 1986 et prend place au sein de la Maison de la Baie à Hillion. En plus de ces missions pédagogiques et de découvertes de la baie et des différentes activités qui s'y déroulent, l'association permet aussi aux différents acteurs

d'intégrer la qualité de l'environnement comme étant primordiale pour le maintien des activités économiques.

« Le conseil d'administration de cette association avait en son sein des chasseurs, des protecteurs de la nature, des agriculteurs, des éleveurs de moules : des gens qui a priori ne regardaient pas dans la même direction. Et pourtant, ils faisaient partie de la même association et ont mis en place une charte [...] qui était de mettre en avant la baie de Saint-Brieuc mais aussi bien ses richesses naturelles, que le côté culturel autour de ce fond de baie, que le côté économie maritime puisque cette nature permettait de développer des métiers, que le côté historique. Donc il y avait plusieurs missions qui nous étaient données mais pas simplement que le côté naturel ou naturaliste strict. » Bruno Chrétien

« C'était aussi économique et social : découvrir les métiers qui existaient dans cette baie pour montrer qu'il y avait des enjeux, qu'on ne pouvait pas mettre sous cloche la baie de Saint-Brieuc c'était ça aussi l'idée. Et d'un autre côté, ceux qui avaient des activités intensives devaient intégrer la dimension environnementale. C'était l'enjeu en fait. Mais quand on a créé la Maison de la Baie, c'était très très très très dur. » Michel Lesage

La sensibilisation collective à l'environnement de la baie que le GEPN avait amorcée en 1974, se propageait donc au sein de la sphère des élus locaux et on voyait des initiatives telles que la Maison de la Baie se développer pour promouvoir ce territoire. Michel Lesage (maire de Langueux de 1989 à 2014) rend d'ailleurs visite à la DRAE à la fin des années 1980 afin de plaider pour le dossier de classement. Le fait qu'une personnalité politique soit porteuse au côté des associations locales de ce projet de classement ne manque pas d'étonner Patrick Singelin alors directeur adjoint du service. Le dossier repasse en priorité mais il faudra attendre 1992 et l'embauche de Daniel Lasne pour que le dossier soit enfin traité.

« La demande du GEPN [...] c'était de faire une réserve naturelle [...] sur l'anse d'Yffiniac [...] parce qu'elle était classée en réserve de chasse maritime. Ils trouvaient que c'était déjà bien que ce ne soit pas chassé mais ils considéraient que ça méritait d'aller plus loin pour pouvoir gérer correctement les activités sur cette partie-là. [...] Mais dans les discussions au départ, [...] très vite j'ai su qu'il y avait un lien fonctionnel entre les deux baies : la baie de Morieux et l'anse d'Yffiniac [...]. Donc moi ça me turlupinait un peu, je me disais une réserve nationale on n'en fait pas tous les jours donc autant faire les choses bien et puis j'ai commencé à dire 'écoutez, est ce qu'on ne pourrait pas discuter de la baie de Morieux?' Voilà, je lance ça comme ça, avec mon air un

peu candide [...] c'était une des premières interrogations fortes au départ. »

Daniel Lasne

Alors que le projet de départ ne concernait que l'anse d'Yffiniac, très vite, un périmètre de réserve englobant à la fois l'anse de Morieux et celle d'Yffiniac est donc envisagé.

2. La guerre est déclarée

En 1992 commencent les consultations publiques et des oppositions au projet voient le jour. Le classement en réserve naturelle dans un but premier de protection de l'avifaune est pris par le reste des acteurs de la baie, comme une mise sous cloche, une confiscation du territoire. Les chasseurs ne voient pas l'utilité d'un tel projet alors qu'une réserve de chasse est déjà en place et bien respectée et que des quotas avaient été décidés en accord avec la Maison de la Baie. De plus très vite, la DIREN demande d'inclure la baie de Morieux dans le périmètre de la réserve pour plus de cohérence avec le déplacement des populations d'oiseaux et les chasseurs s'y opposent. Ils entraînent avec eux les autres utilisateurs de la baie, les cavaliers, les agriculteurs, les pêcheurs, les mytiliculteurs, qui, tous craignaient que leurs activités soient interdites. Une association d'opposition voit le jour, « l'APPAT ».

Commence alors un véritable combat à coup de réunions publiques et de communiqués d'informations.

« Le GEPN a milité très fort pour la mise en réserve, on s'est d'ailleurs opposé très fort au GEPN parce qu'on en voulait pas. On considérait que la réserve cynégétique était suffisante. » Gérard Behr

« Les gens ne savaient pas ce que c'était une réserve [...] on venait de l'extérieur s'approprier un bien commun. » Gilles Allano

« Halala les salauds, [...] à part les ornithologues et les naturalistes, personne n'en voulait. Même les élus au départ ils y étaient opposés. » Patrick Béchet

Mais à force de communication sur la réelle réglementation de la réserve, et d'explications sur les enjeux derrière cette demande, l'idée d'un classement en réserve commence à être acceptée par les élus et la population.

« Pendant plusieurs années on s'est bagarré, eux faisaient des réunions, nous, on faisait les nôtres etc. et finalement ils ont cessé quand le préfet nous a donné raison. Là ils ont dit c'est plus la peine de continuer et même, je me rappelle d'une réunion à la préfecture où ils voulaient une réserve plus grande que nous. [...] Ils étaient presque plus protecteurs que nous après que la réserve ait été décidée. » Michel Guillaume

Finalement, lorsque le préfet donne son aval pour la création de la réserve en 1995 au regard des enjeux écologiques démontrés dans le dossier par le GEPN, l'opposition cesse soudainement.

« J'ai l'intime conviction que le président de la fédération de chasse [...] nous soutenait mais sur le bout des lèvres. Et j'ai su par la bande qu'effectivement c'était la volonté du préfet aussi... Alors, il fallait quand même bouger sur le plan social comme on le fait aujourd'hui d'ailleurs. Le président était au courant que ça allait se faire quand même donc on a laissé faire ... » Gérard Behr

Puisque la réserve allait se faire, il s'agissait dorénavant pour les opposants de coopérer dans sa création afin de négocier leurs droits. Les chasseurs se montrent alors très ouverts à la négociation comme le raconte Daniel Lasne :

« On a vite considéré que mettre toute la baie de Morieux dans une réserve, c'était un sacrifice quand même trop fort. Donc, 'Est ce qu'on peut trouver un compromis et en mettre une partie significative ?' Voilà, c'était ça un peu la discussion et finalement on a trouvé ... la partie la plus au bord du rivage et qui est la plus intéressante pour les oiseaux c'était acceptable pour peu qu'ils puissent aller dans les zones qui découvrent un peu plus loin au large. » Daniel Lasne

Gérard Behr, en tant que représentant des chasseurs de gibier d'eau propose même d'inclure la pointe des Guettes dans le périmètre afin que les oiseaux puissent passer d'une anse à l'autre sans risquer de tomber sous les coups des chasseurs.

« Je vais dire du bien des chasseurs pour une fois. [...] Ils ont été très constructifs : un, ils ont accepté de discuter et deux, ils ont accepté de faire des concessions. Alors qu'au début, quelques années avant, c'était 'il n'en est pas question' [...]. Alors il y a eu un nouveau responsable [il s'agit de Gérard Behr], [...] et ce type-là s'est montré très ouvert. Il a su convaincre ses camarades chasseurs. Je pense qu'on peut lui tirer le chapeau parce qu'encore une fois ce n'était pas gagné d'avance. » André Fouquet

Ainsi, le projet de réserve se transforma peu à peu au fil des négociations avec les différents acteurs en un outil de gestion intégré du territoire. Le périmètre de la réserve fut discuté entre autres avec les chasseurs, la mise en place d'horaires de pratique pour les cavaliers fut également étudiée. Une partie réglementation de la réserve a été déterminée par le décret lui-même : il s'agissait des règles les plus communes à l'établissement d'une réserve telles que l'interdiction du survol, l'interdiction de modification du milieu, de cueillir la flore etc. Des arrêtés préfectoraux visant à réglementer certaines activités effectuées dans la baie sont

venus s'ajouter au décret. Cela présente l'avantage de pouvoir prendre en compte l'évolution des activités dans le temps et donc de pouvoir gérer les nouvelles pratiques qui émergent telles que le vol de drone, la pratique du paddle par exemple. Finalement, la réglementation créée sous la responsabilité de Daniel Lasne a été dans un but premier de préserver le territoire et l'avifaune présente mais en essayant d'inclure avec une plus grande considération les acteurs de la baie. A force de négociations, avec les différents acteurs, la réglementation définitive est peu à peu établie et le décret de réserve voit finalement le jour le 28 avril 1998. A partir de cette date, toutes actions entreprises au sein de la réserve doivent participer la conservation du milieu naturel qu'il convient de soustraire à tout ce qui serait susceptible de le dégrader.

Le choix des gestionnaires de la réserve a lui aussi posé beaucoup de problèmes. L'évolution de la société tout au long de ce processus de création de réserve fait qu'on se retrouve avec trois entités d'acteurs tous impliqués et revendicateurs de la gestion de la réserve. Le GEPN acteur de la première heure a toujours milité pour la protection de ce milieu et a porté dès le début le projet de classement en réserve. Les élus, qui petit à petit ont intégré la dimension environnementale dans leur politique locale, cherchent par ce biais à affirmer leur position dans la protection de la nature. Avec la décentralisation des pouvoirs, les élus locaux possèdent un pouvoir important sur le terrain, et la gestion de la réserve leur paraît faire partie de leurs prérogatives. Et enfin, les acteurs de la baie qui se sont fédérés au sein de l'association de la Maison de la Baie multiplient les actions auprès du public pour faire découvrir la nature et les activités de la baie. La nomination des gestionnaires de la réserve a donc cristallisé des conflits puisque que le GEPN n'était pas désiré en tout premier lieu.

« On faisait tout au départ pour qu'on y soit pas : pour que ce soit géré par l'agglomération et par la Maison de la Baie. On ne voulait pas de nous. On a été obligé de se bagarrer pendant quelques mois pour en faire partie et finalement, quand même, le préfet a décidé qu'on en ferait partie parce que c'est nous qui avons lancé le projet. Ils ne pouvaient pas faire autrement, mais les autres, on n'y aurait pas été, ils auraient été contents. » Michel Guillaume

Patrick Singelin (directeur de la DIREN à l'époque de la création de la réserve), évoque la possibilité que le GEPN, par son côté trop revendicatif, ai pu être écarté dans un premier temps. Même s'il précise qu'il ne fait là que des supputations, cela lui paraîtrait logique puisqu'il s'agit ***« d'un jeu de pouvoir »***.

« Mais évidemment, c'est terrible parce que vous avez des gens qui se sont battus et qui ont consacré une partie de leur vie à créer une zone protégée et puis au moment de la gérer, on leur enlève leur bébé. » Patrick Singelin

Le GEPN réussira finalement à intégrer la cogestion tripartite. Le fait que les autorités compétentes désignent cette cogestion partagée entre le GEPN, les élus de l'agglomération de Saint-Brieuc et la Maison de la Baie scelle l'adoption d'une gestion intégrative de l'ensemble des acteurs.

« Ça a l'avantage, la cogestion, de proposer un cadre où les gens sont un peu obligés de se parler et d'avoir une complémentarité. » Daniel Lasne

Les rôles de chacun ont ensuite été déterminés : l'agglomération est désignée responsable de l'aspect réglementaire, le GEPN de l'étude scientifique du milieu et la Maison de la Baie de l'animation auprès du public. L'association de la Maison de la Baie a fait l'objet d'une reprise par l'agglomération en 2005 car le modèle associatif n'a pas permis un apport financier suffisant à la pérennité de la structure. De ce fait, il n'y a aujourd'hui plus que deux gestionnaires : l'agglomération et l'association VivArmor Nature (nouveau nom du GEPN).

La baie, qui dans un premier temps avait un usage vivrier, a progressivement été abandonnée avec le développement technologique et économique d'après-guerre. Ce milieu est progressivement mis à distance puisqu'on ne dépend plus de lui pour pouvoir se nourrir. Dans ce contexte d'abandon, des citoyens se structurent au sein du GEPN afin de faire valoir la protection de ce milieu de nature exceptionnelle face aux pressions anthropiques qui s'accroissent. L'association rassemble des personnes aux talents divers qui font œuvre d'une grande créativité pour inscrire leurs actions de sensibilisations au plus près du public. Cette formidable aventure humaine et militante se meut en une demande de classement de la baie en réserve naturelle afin de doter ce milieu, déjà reconnu d'intérêt international pour l'avifaune qu'il abrite, de véritables règles d'usages et de gestion. L'attente pour que le dossier soit traité par le ministère de l'environnement dure dix ans au cours desquels les principes écologiques et la prise en compte de l'environnement infusent au sein des sphères politiques locales. Lorsque le dossier est enfin traité, une opposition forte des différents acteurs de la baie se met d'abord en place. Au terme de négociations longues et fastidieuses la réserve voit le jour en 1998. Commence alors un autre problème, celui de la désignation de gestionnaires. Les trois entités d'acteurs présents sur ce territoire seront finalement amenées à se partager la gestion afin qu'aucun d'eux ne se voit lésé.

V. Discussion

Figure 23 : vol de Bécasseaux, Chalon E. 2022.



a. Résonance locale de l'évolution des courants de protection de la nature

L'histoire de la baie, retracée à partir des recherches bibliographiques et des témoignages recueillis lors des entretiens, nous a permis de mettre en évidence l'évolution de la perception de la baie au cours du temps. La valeur du paysage a évolué et l'importance des écosystèmes littoraux et marins, a d'abord été reconnue, défendue, puis enfin protégée. L'évolution de ce rapport à la nature ne peut pas être découplée de l'histoire plus large de l'évolution des préoccupations de la nature en France et plus précisément en Bretagne.

En moins d'un siècle, notre perception de la nature et du monde vivant s'est profondément modifiée. Au niveau de l'Etat français, elle prend d'abord la forme d'une préoccupation importante du patrimoine paysager et se traduit par la loi Beauquier du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique. Cette loi accorde une importance particulière aux paysages pittoresques avec une prédilection pour certains éléments comme les cascades et rochers. Le premier site protégé par cette loi se situe d'ailleurs en Bretagne, à Bréhat où l'on classe en 1907 ... des rochers. Outre ce patrimoine paysager, on trouve tout de même des combats citoyens particulièrement précoces, comme celui de la LPO, créée en 1912 pour le classement de l'archipel des Sept-Îles qui voyait sa population de macareux décimée par des safaris (leur nombre passe de 20 000 en 1910 à 2000 individus en 1912). Les Sept-Iles deviennent en 1913 la première réserve ornithologique de France avec le statut de site naturel protégé (Kernalegenn, 2014). C'est d'ailleurs le premier cas de protection de l'avifaune en Bretagne. La préoccupation pour le paysage se poursuit à la suite de la première guerre mondiale et la loi Beauquier se voit muer en « loi 1930 » (loi du 2 mai 1930) ayant pour intention d'étendre la protection à des sites plus importants que seulement des éléments ponctuels du paysage. On classe désormais des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

En France, la protection de la nature est longtemps restée l'apanage des grands professeurs du Muséum national d'Histoires naturelles avant de diffuser dans la société. En effet, c'est au sein de ces sociétés savantes que le courant naturaliste voit le jour au 19^{ème} siècle. Les naturalistes étudient la nature et le monde vivant sans volonté d'agir sur lui. A la fin du 19^{ème} siècle parmi les naturalistes naît un mouvement de protectionnisme qui vise plus spécifiquement à protéger la nature. Reflet de ces préoccupations naissantes, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est créé à Paris en 1945. On passe alors d'une préoccupation de préservation des paysages pittoresques ponctuels à un intérêt marqué pour la

protection de la nature. La SEPNEB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) créée en 1958, aujourd'hui Bretagne Vivante, est l'illustration parfaite de ce mouvement naturaliste-protectionniste en Bretagne (Kernallegenn, 2014).

Dans les années 1950, l'ornithologie fait également son apparition dans le paysage national. La baie de Saint-Brieuc attire des adeptes : étant un site de choix pour l'observation. De par la quantité et la grande diversité des oiseaux qu'elle accueille, les amoureux de la nature des environs commencent à s'y intéresser. C'est d'ailleurs le cas de Jacques Petit qui s'est intéressé à la vie dans la baie et, au vu de l'avifaune présente, aux oiseaux en particulier. Il en va de même pour Pierre Yésou qui a tellement été marqué par cette caractéristique exceptionnelle de la baie qu'il décide de se réorienter et de faire de l'ornithologie son métier. C'est bien grâce à cette particularité que la baie sera, au fur et à mesure, reconnue au niveau national et international. Le premier inventaire des richesses naturelles de la France, lancé dans les années soixante-dix par le ministère de l'agriculture, reconnaît en première place des sites abritant de l'avifaune « la baie de Saint-Brieuc et ses îlots » dans les sites des côtes d'Armor. Dans les mêmes années, en 1973, l'Etat désigne des sites pour en faire des réserves de chasse. Le fond de l'anse d'Yffiniac fait également parti de ces sites. Enfin, vers 1976 l'anse d'Yffiniac est classée en « zone humide d'importance internationale » par le Bureau International de recherche sur la Sauvagine (IWRB) et ce classement est renforcé par la suite au vu de la croissance des effectifs de Bernaches cravant.

Les menaces qui pesaient sur l'environnement, elles, étaient déjà bien identifiées et décrites à l'époque. Une riche littérature avec entre autres « Avant que nature meure » de Jean Dorst en 1965 (Dorst, 1965), montre la dégradation des écosystèmes par l'industrie et l'urbanisation qui avait cours.

Au final, après la seconde guerre mondiale la société est tiraillée entre deux pensées extrêmes : d'une part le développement économique et le bien-être matériel sont essentiels, et d'autre part la nature apparaît comme un patrimoine et une nécessité pour le bien être humain. On s'accorde cependant sur un point : la nature est désormais sous la domination de l'homme (Depraz, 2008). La nature est considérée au sein de la société soit comme une ressource que l'homme maîtrise et régule soit comme un milieu que l'homme menace. L'Etat français essaie de prendre en compte ce dualisme. Il crée à la fois la première liste rouge nationale des espèces menacées (en 1960) mais détermine également juridiquement la liste des espèces « nuisibles » chassables à l'année. Cette même dichotomie est mise en place au niveau spatial : certains espaces sont dévolus au développement économique et urbain et d'autres voués à la seule protection des écosystèmes. Les espaces protégés, en tant qu'outils d'intervention de l'Etat sur le territoire, deviennent la solution au dualisme de l'époque. Cependant, le rôle dirigiste de l'Etat qui impose les espaces à protéger,

est attaqué par les revendications de 1968 qui promeuvent un mode de vie qui intégrerait les principes écologiques à l'échelle de l'action locale.

De plus, un discours écologiste subversif se développe dans les années suivant 1968 notamment dans les pages du journal écologiste « la gueule ouverte » à partir de 1972. On peut y lire la multiplication des dégradations de l'environnement local accompagnant la croissance économique au premier rang desquelles les effets du remembrement et les marées noires. En 1967, l'impact des images de la marée noire du Torrey Canyon et de ces oiseaux mazoutés est une réelle prise de conscience pour la Bretagne des problèmes qu'engendre la société de consommation (Siloret, 2022). La prise de conscience des dangers sanitaires provoqués par ces catastrophes fait évoluer le mouvement de défense de la nature vers une vision environnementaliste qui prend en compte les dangers pour la santé humaine (Kernalegenn, 2014).

C'est donc dans ce contexte, que les naturalistes de la baie ont commencé à prendre conscience des catastrophes qu'on pouvait lui infliger. C'est en allant régulièrement voir les poudings de Cesson, éléments géologiques qui le passionnaient, que Michel Guillaume a découvert la décharge sauvage de la Grève des Courses en 1966. C'est parce qu'il retournait régulièrement sur ce site important pour lui qu'il a pu constater l'évolution de cette décharge qui menaçait, de fait, de recouvrir les poudings.

« Je connaissais le fond de baie parce que sur le plan géologique il y a des choses intéressantes. Et je me suis toujours intéressé à la géologie donc les poudings de Cesson et tout ça j'étais allé les voir, d'abord avec la fac ensuite moi tout seul. Donc je connaissais le fond de la baie mais surtout pour son intérêt géologique. » Michel Guillaume

Les ornithologues, qui arpentaient l'espace de la baie toutes les semaines ont d'abord perçus les menaces qui pouvaient impacter le site dans ses fonctions d'accueil, de lieu de nidification, de repos et de nourrissage pour les oiseaux présents.

« Je voulais qu'on laisse la nature tranquille, je voyais toutes les agressions de toute sorte qu'il y avait déjà. » Patrick Béchet

Certains acteurs, tel Pierre Yésou, étaient également décidés à faire entendre leurs revendications dans la suite des protestations de mai 1968.

« J'ai eu un poste de surveillant d'internat au lycée [...] du Vau Meno à l'époque à Saint-Briec [...]. Le Vau Meno était un lycée qui a beaucoup compté dans les luttes étudiantes, lycéennes dans une ambiance post 68. »

Pierre Yésou

Enfin, certains qui côtoyaient la baie quotidiennement, tout simplement parce qu'ils y habitaient ont pu être témoins des pressions sur le milieu qui s'accroissaient de jour en jour.

« La baie c'était le lieu où on allait prélever et c'était aussi le lieu où on allait jeter! [...] Ça me rendait malheureux de voir que mon environnement était en train de disparaître. » Gilles Allano

En 1973, l'exposition sur les richesses de la baie de Saint-Brieuc est donc décidée pour que chacun puisse y dévoiler son objet de passion ou ces revendications. Afin d'insister sur les multiples dégradations que subit la baie, le catalogue de l'exposition reprend même le nom du livre de Jean Dorst est se nomme « Avant que nature meure en baie de Saint-Brieuc ».

De plus, la candidature de René Dumont comme candidat écologiste à la présidentielle de 1974 vient celer l'entrée de l'écologie en politique. Porte-voix de la multitude d'associations qui se battent sur le terrain national contre les atteintes au milieu naturel, ce mouvement politique prône la prise en compte des générations futures dans toute prise de décision politique et la décentralisation des pouvoirs. On passe alors d'un militantisme naturaliste et environnementaliste qui évite de politiser ses revendications à une culture politique écologiste (Siloret, 2022).

L'Etat français tente peu à peu d'intégrer le local dans sa politique de protection. Il introduit des normes environnementales dans ses institutions et crée le ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement en 1971 (Depraz, 2008).

Parallèlement à la création du GEPN, l'engagement militant en Bretagne ne fait que se renforcer : en 1974, suite au choc pétrolier de septembre 1973, le gouvernement français décide d'un vaste programme de construction de centrales nucléaires. La centrale prévue à Plogoff, déchaîne particulièrement les militants bretons. De multiples initiatives de luttes contre ces projets de centrales nucléaires fleurissent dans toute la Bretagne : fêtes anti-nucléaire, affiches, tracts, films, manifestations à vélo etc. La Bretagne est également victime d'une succession de marées noires : après le Torrey Canyon en 1967, c'est l'Olympic Bravery et le Böhlen en 1976, l'Amoco Cadiz en 1978, le Sea Valiant et Gino en 1979, et le Tanio en 1980 (Kernalegenn, 2014). Tous ces combats qui se multiplient en Bretagne ont donc sûrement joué un rôle de catalyseur dans la multitude d'actions menées par les membres du GEPN. Rolland Savidan justifie d'ailleurs l'action militante du GEPN comme des actes pour contrer la propagande gouvernementale de l'époque :

« C'est vrai que certains d'entre nous ont fait le reproche qu'on plaçait notre action plus sur un plan émotionnel parfois que sur un plan strictement

militant, de défense ou de connaissances. En fait c'était des travaux très grands publics quoi. [...] Mais ça attirait du monde! Bon, c'était un autre temps, les formes de communications étant bien différentes de ce qu'on vit aujourd'hui. [...] On était quand même un peu dans la contre-information. Il faut vraiment resituer dans l'époque : c'était des outils de sensibilisation parce que les voix officielles ne permettaient pas de s'exprimer dans ce domaine-là ! » Rolland Savidan

Puis, il relate l'évènement qui a déclenché selon lui la mobilisation pour créer le dossier de demande de classement du fond de la baie :

« Le moment clé, ça a été, si mes souvenirs sont bons, 78 après l'Amoco Cadiz. C'est-à-dire, il y a eu des éléments déclencheurs comme ça. Le GEPN, on s'est un peu mobilisé pour aller nettoyer les plages. Pour moi il y avait un certain nombre de personnes qui étaient très sensibilisées à ça donc ça a alimenté aussi toutes ces réflexions. Et là, on s'est dit : on a une chance incroyable d'avoir un lieu comme la baie de Saint-Brieuc, il faut absolument tout mettre en œuvre pour le préserver. Ça participait de tout un contexte militant, je crois. » Rolland Savidan

La dimension militante était donc forte en Bretagne mais dispatchée dans de multiples associations. Cet éclatement associatif est considéré *a posteriori* comme la plus grosse faiblesse de cette mobilisation face aux institutions et aux lobbies de l'époque. Mais alors, pourquoi le GEPN ne s'est-il pas fondu dans la SEPNB pourtant bien en place à cette époque dans le paysage Breton ?

« On a essayé. Mais ça les intéressait très peu à Brest. [...] On s'est dit 'Ce n'est pas la peine de leur confier ça parce qu'ils ne vont pas s'en occuper.' Donc, il valait mieux faire une association indépendante et locale. Et on a bien fait parce que si on avait adhéré à la SEPNB ça n'aurait pas été très loin. » Michel Guillaume

Peut-être une volonté de se singulariser, de souligner leur combat par le fait que la baie de Saint-Brieuc méritait à elle seule qu'une association soit entièrement consacrée à sa sauvegarde et ainsi confirmer cette entité géographique forte. Pour autant, ce travail s'est fait en étroite collaboration. La SEPNB a joué un rôle de soutien et une véritable caisse de résonance pour les actions menées à Saint-Brieuc : le GEPN a pu notamment profiter du journal de la SEPNB, Penn ar bed, mais aussi de sa revue plus militante Oxygène, pour diffuser et médiatiser leur combat.

En 1976, l'Etat poursuit son intégration des collectivités locales dans sa politique de protection de l'environnement. Il crée la loi relative à la protection de la nature (Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature) qui marque un «

tournant », une « révolution » dans la politique de protection de la nature. « La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont » déclarés « d'intérêt général » (Broussard, 1997). Cette loi est donc l'outil qu'il manquait au GEPN pour concrétiser la protection de l'anse d'Yffiniac.

Le militantisme breton s'essouffle peu à peu, entre autres à cause de l'échec de la lutte contre la politique de remembrement mais aussi suite à la victoire contre la centrale nucléaire de Plogoff qui ne verra finalement pas le jour. En 1981, l'espace libéré par le désengagement de nombreux militants associatifs est investi par les plus politisés. A Saint-Brieuc, les élections municipales de mars 1989 verront les scores écologistes exploser avec 14,57% au premier tour et même 22,2% au second tour (Kernalegenn, 2014). Les questions d'environnements sont de plus en plus présentes dans le paysage politique local. En effet, la loi de décentralisation de 1982 vient entériner une nouvelle conception des politiques publiques. En déléguant des compétences aux collectivités locales, un nouveau paradigme environnemental apparaît fondé sur la capacité endogène d'une population à réguler son espace de vie (Depraz, 2008). Ce mouvement dans les politiques locales pourrait être illustré par le fait que les élus, qui, auparavant exploitaient la décharge de la Grève des Courses, cherchent désormais des solutions alternatives. Plus tard le programme vert et bleu mené par la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc va même prôner la mise en réserve de l'anse d'Yffiniac.

« De façon significative, l'une des premières démarches que nous avons porté au niveau de l'intercommunalité c'est le plan vert et bleu. Parler d'un plan vert et bleu dans les années 90 porté par une douzaine de communes, c'est déjà significatif, il y avait un début de sensibilisation. Et donc, [...] l'un des éléments majeurs de ce plan vert et bleu, c'était une politique de préservation du fond de la baie et donc de la réserve. » Claude Saunier

Désormais, il ne faut plus que les préoccupations environnementales soient seulement l'apanage des associations telle que le GEPN, d'autant que pour les élus, il s'agit aussi que ces questions ne prennent pas toute la place au détriment du développement économique. C'est dans cette optique que Michel Lesage décide de créer l'association « connaître et faire découvrir la baie de Saint-Brieuc ».

« On avait créé une charte dès le départ [...] en 1986 dans laquelle il y avait justement déjà des missions pédagogiques, comprendre la baie, ses richesses, ses atouts, ses enjeux. [...] C'était aussi un enjeu économique et social : découvrir les métiers qui existaient dans cette baie, [...] pour montrer qu'il y

avait des enjeux, pour ne pas avoir une approche de mise sous cloche de la baie de Saint-Brieuc. C'était ça aussi l'idée. » Michel Lesage

Cette description succincte de l'Histoire de l'écologie en Bretagne tend à démontrer que, comme l'écrit Samuel Depraz dans son ouvrage sur la géographie des espaces naturels protégés (Depraz, 2008) que, « tout espace protégé relève ainsi d'un paradigme environnemental c'est-à-dire d'une mise en cohérence des actions publiques avec des lignes politiques, des normes et des représentations dominantes ». Les préoccupations d'une société se traduisent avec le temps par un changement de direction des politiques locales et la mise en place d'outils adaptés à ces nouvelles préoccupations.

« Finalement les responsables politiques font la politique attendue par la société. C'est parce que [...] a un moment donné, la société est peu vigilante, peu attentive à un certain nombre de préoccupations et qu'il y a une maturation des esprits [...] qui fait que ce qui était marginal ou qui n'existait pas apparaît. On parle aujourd'hui de la cause animale, ce qui était inimaginable il y a vingt ans. » Claude Saunier

Cependant, et c'est bien là le problème, la traduction des préoccupations qui s'expriment au sein de la société dans l'action politique n'est pas immédiate comme l'explique Patrick Singelin, en parlant des menaces environnementales :

« Vous trouvez en gros, dans les années soixante-dix, c'est-à-dire avant la création du Ministère de l'Environnement, tout ce qu'on raconte aujourd'hui est dit! Après, le problème, c'est que ça passe dans les actes mais le constat est fait dès les années soixante-dix. » Patrick Singelin

Le GEPN, par son action militante a donc participé à réorienter les politiques mises en place sur le territoire. Claude Saunier souligne d'ailleurs le rôle nécessaire de lanceurs d'alerte des associations au sein d'une société:

« La démocratie ne peut pas se limiter à la seule démocratie représentative et électorale. Une démocratie respire aussi par l'apport des associations, la spontanéité des citoyens, leur capacité à peser, leur capacité à s'exprimer en permanence. » Claude Saunier

Puis, il complète en mettant en face de ce rôle associatif, le rôle des élus :

« Ça renvoie aussi à la responsabilité des politiques, qui doivent à un certain moment, savoir changer de position, écouter les arguments même s'ils ont un peu de mal à les entendre, [...] ne pas se contenter de gérer les affaires collectives à l'aune unique de l'économie et des finances. » Claude Saunier

Les préoccupations et les revendications citoyennes au niveau national ont permis au cours de cette histoire de faire passer les politiques publiques en matière d'espace protégé, d'un rôle très dirigiste de l'Etat à un rôle plus participatif des collectivités locales. Parallèlement, en menant une action insistante sur le terrain, le GEPN a participé à diffuser ces préoccupations environnementales au sein de la société briochine. Ce sont ces deux mouvements, un au niveau national et un au niveau local qui ont permis la concrétisation de la réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc.

b. Questionner les points de vue

Bien que ces événements historiques aient marqué les esprits, la sensibilisation à la nature ne s'est pas exprimée de manière homogène au sein de la population.

L'idée même de protéger la nature se réfère à des conceptions multiples de ce qu'est la nature. La création d'un espace protégé va dépendre de la valeur éthique que l'on accorde de manière subjective à la nature qui va orienter de fait les modalités de protection qui seront déployées (Depraz, 2008).

- **Une éthique anthropocentrée**, considère l'homme comme extérieur à la nature puisqu'il est doté de capacité de réflexion dont la nature est dépourvue. On considère ici la nature comme une ressource qui peut être limitée et on intervient pour le maintien des richesses qu'elle propose à la société (richesses économiques et sociales). Pour cela, on développera un mode de protection dit « ressourciste » qui s'appuie sur une restriction au moment du prélèvement par la mise en place de quotas par exemple.

- **Une éthique biocentrée**, dote la nature d'une valeur intrinsèque qui la rend égal à l'homme. Il en découle un respect de toutes formes d'existences mais aussi des éléments physiques du milieu. Cette éthique va mener à une protection de la nature par des mesures visant à interdire toutes actions néfastes à la libre évolution d'un espace naturel. C'est une éthique qui mène par exemple à l'interdiction de la chasse et s'oppose à l'artificialisation de la nature. Il s'agit d'un mode de protection dit « préservationniste » qui suit une logique d'exclusion spatiale stricte (comme le cas de la zone de protection renforcée de la réserve) pour laisser la nature évoluer d'elle-même sans contraintes, influences ni perturbations extérieures. Ce principe de libre évolution permet de tenir compte de la valeur intrinsèque de la biodiversité en allant au-delà des notions de « ressources » et de « services » dont les humains peuvent tirer bénéfices.

- **Une éthique écocentrée** considère que l'homme fait partie intégrante de la nature et que ses actes de prédateurs doivent s'intégrer au maintien de la biodiversité.

C'est donc plus un respect des ensembles: le respect de la forêt plutôt que de chaque arbre ou le respect d'une espèce plus que chaque individu qui la compose. Cette éthique va mener à un mode de protection « conservationniste » dont le but est de limiter l'usage de la nature pour un maintien en bon état tout en sachant que cette conservation bénéficiera aux sociétés humaines. La protection proposée est donc une diminution des interventions néfastes mais une action humaine pour réguler : la proposition d'abattage sélectif d'espèces qui prolifèrent en l'absence de leurs prédateurs naturels ou la pratique d'un arrachage sélectif d'espèce végétale pour privilégier les espèces pionnières. Il s'agit donc de ne pas bannir l'action humaine puisqu'elle peut concourir à une intervention attentive.

Le choix du GEPN d'un outil tel qu'une réserve naturelle nationale n'avait pas seulement comme finalité la mise en place une réglementation des usages imposées aux personnes fréquentant le site. Elle représentait également l'interprétation des personnes porteuses du projet, de la valeur qu'elles accordaient au rapport homme-nature. Le GEPN, en tant qu'initiateur du projet de réserve a donc « imprimé » dans le projet déposé en 1981, une éthique de la nature qui lui correspondait. Il s'agissait de protéger ce territoire en général des multiples dégradations qu'il avait pu subir historiquement, qu'il subissait encore ou qu'il aurait pu subir à l'avenir. Une attention particulière était portée à la protection du site pour maintenir ces fonctions d'accueil de l'avifaune. Il s'agissait également de réguler les activités humaines qui se multipliaient et que le GEPN considérait comme une menace pour les oiseaux et l'intégrité du territoire.

« C'est-à-dire que c'est une réserve qui a été faite à la base pour les oiseaux. Si vous prenez la liste des oiseaux qui y stationnent ou qui y nidifient, on s'aperçoit que cette liste est quand même assez longue. Vous aviez notamment des hivernages de Bernaches cravant qui étaient importants, les hivernages de Canards siffleurs aussi qui étaient importants etc. Pluviers argentés en nombre, [...] Bécasseau maubèche très important. [...] Comme en plus la chasse n'y était pas pratiquée, ce qui était peut-être un élément pour que les oiseaux stationnent en nombre, c'était important. Le classement en réserve naturelle [...] ça apportait la préservation du milieu. C'est-à-dire que ça interdisait les travaux publics et privés qui étaient susceptibles de modifier le milieu. » Antoine Reille

La réserve naturelle de Saint-Brieuc n'a donc pas été proposée uniquement car elle se justifiait sur le plan scientifique mais également sur le plan politique, qui rendait visible la vision que le GEPN voulait transmettre à la société. La demande de classement de la baie de Saint-Brieuc visait à obtenir une reconnaissance de ce territoire par l'Etat et ainsi légitimer une politique de protection de l'environnement

qui n'existait pas encore ou très peu au niveau des politiques locales à la date du dépôt de la demande.

Le traitement du dossier déposé en 1981 n'a commencé qu'en 1992. En dix ans, les différents acteurs avaient évolué dans leur manière de concevoir le territoire comme nous avons pu le montrer dans le point de discussion précédent (cf. partie V.a. du présent dossier). Même s'il y avait un consensus sur la nécessité d'une création de réserve, la logique des différents acteurs était en opposition. Pour le GEPN, il s'agissait de protéger ce territoire en général avec une plus forte préoccupation pour l'avifaune. Le projet porté par le GEPN avait donc été conçu comme cela : tout devait être réglementé au regard de l'effet que ça pouvait avoir sur le milieu et plus particulièrement sur l'avifaune.

« Ce n'était pas une mise sous cloche mais il y avait un peu de l'esprit mise sous cloche. Ne serait-ce que pour avoir souhaité [...] l'instauration d'une zone de quiétude de cette taille là c'est qu'on voyait bien que progressivement quand même, d'années en années [...] on voyait qu'il y avait une pression de plus en plus forte. » Pierre Yésou

Pour les élus du territoire et les différents acteurs de la baie, il s'agissait là, plutôt d'allier l'environnement et le développement économique dans un but de valorisation du territoire à l'image de ce qui avait été entamé avec l'association de la Maison de la Baie. Il fallait préserver ce territoire **ET** maintenir les activités humaines présentes sur la baie dans de bonnes conditions. La préservation de l'environnement était donc un prérequis nécessaire mais ne devait pas supplanter les activités économiques du territoire.

« C'est bien parce que c'est une reconnaissance même d'un écosystème, ça concourt à la sensibilisation et à l'appropriation sous une autre forme de cette baie, sous une forme de protection mais au sens positif, de l'appropriation de l'environnement, de la nature, des écosystèmes, de la chaîne alimentaire, de la qualité des oiseaux. Les gens qui s'y baladent c'est du tourisme nature. Très important pour le tourisme nature. » Michel Lesage

Cette dernière citation souligne d'ailleurs un des objectifs de valorisation de ce territoire dans un but également touristique. A ce sujet Alain Ponsoero raconte également cette vision de la réserve comme un label.

« Pour un certain nombre d'élus, l'outil réserve naturelle n'était pas forcément perçu comme un outil très réglementaire, qui s'imposait. Ça a mis du temps. Un élu m'avait dit 'On a bien géré la baie puisqu'on a eu ce label de réserve naturelle. » Alain Ponsoero

Il n'y avait donc pas de consensus sur la place à accorder à la nature vis-à-vis du développement de la société humaine.

La vision préservationniste (donc plutôt biocentré) avant tout du GEPN était également prise pour une tentative de confiscation de la baie.

« Un classement comme le souhaitait le GEPN derrière tout le monde avait la trouille que hop ce soit des barbelés qui soient mis là et que plus personne puisse accéder, que les activités économiques soient pénalisées. » Michel Lesage

« Ils voulaient se la garder pour eux la baie. [...] C'était leur jardin. La baie devenait le jardin d'une catégorie de la population. Voilà, on avait cette impression-là. » Jackie Brunet

La création de la réserve a également été appréhendée par la population locale comme la mise en place d'interdits sur leur territoire quotidien. Bruno Chrétien racontait dans son entretien l'appréhension de certains habitants du pourtour de la baie qui pensaient qu'il faudrait payer partout, même pour se balader sur les sentiers, que le milieu naturel serait privatisé.

Appréhension, différence de points de vue ne sont pourtant pas pour autant forcément synonyme d'une opposition ferme au projet. L'opposition la plus forte est venue des chasseurs qui eux protestaient pour conserver le droit de pratiquer leurs activités. En effet, avec la proposition de la DIREN d'étendre le périmètre à l'anse de Morieux, les chasseurs se voyaient perdre davantage de droit de chasse.

« Et nous pour la réserve c'est pareil, on n'a pas été formaté pour. Nous c'était vraiment l'espace de liberté la réserve donc on se voyait perdre tous nos droits, toutes nos libertés quoi! » Gérard Behr

Si les cavaliers se sont opposés eux aussi, c'est également contre la volonté d'interdire les chevaux dans le périmètre de la réserve. Pourtant, eux, contrairement aux chasseurs n'étaient pas contre le projet, seulement, ils trouvaient que la vision de certains du GEPN, qui voulaient interdire leur activité, n'était pas soutenable.

« Dans le groupe qui menait le projet sur la réserve -donc nous on avait rien contre- il y avait quand même des ultras [...] qui voulaient ... les expressions c'était 'on va virer les canassons !' Ils étaient assez violents donc comme ils voulaient tout enlever, tout virer ... [...]. Alors il y'avait une association qui s'était montée, l'APPAT, l'association de protection des activités traditionnelles en baie de Saint-Brieuc, c'était quelque chose comme ça. Il y avait un sacré paquet de monde donc nous on était dans le groupe. » Jackie Brunet

La confrontation est donc surtout venue d'une opposition entre l'éthique préservationniste-conservationniste du GEPN et l'éthique utilitariste-conservationniste des autres acteurs de la baie. Le projet créé à la fin des années 1970, à une époque où les préoccupations environnementales n'étaient pas vraiment une priorité a peut-être contribué à mettre en avant la vision très préservationniste des militants comme un cri d'alerte. Cependant, ce dossier fut finalement traité avec un délai de dix ans. Or, pendant ce laps de temps, des tentatives d'organisations et de valorisation du territoire avaient commencé à voir le jour telle que la Maison de la Baie. Dans ce nouveau contexte, la vision du GEPN qui, de tout temps, priorisait le milieu avant les activités humaines a été mal perçue.

« Je les aimais bien les gens du GEPN [...]. Bien sûr que eux sur le terrain ils ont défendu la protection de la nature et nécessairement ils se sont mis des gens à dos et c'est bien, ça prouve qu'ils étaient efficaces. » Patrick Singelin

Avec les négociations sur la réglementation, chacun a dû revoir ces positions pour converger vers une vision du mode de protection à adopter acceptable par tous.

« Le GEPN s'est beaucoup battu et les élus aussi. Les élus en essayant de trouver l'équilibre, le GEPN en tournant sa logique donc chacun a pu progresser dans sa conception dans sa mentalité suite aux discussions, aux échanges, dans la prise en compte des contraintes des autres pour trouver un bon équilibre. Alors la question c'est a-t-on trouvé le bon équilibre? C'est un bon sujet aussi à questionner. Je crois ... Sincèrement je crois. Parce qu'on part de loin quand même ! » Michel Lesage

Même si la cogestion décidée par la suite est le résultat d'un ultime combat du GEPN, elle est tout de même révélatrice d'une volonté de continuer la collaboration afin de mener une gestion du territoire qui puisse satisfaire l'ensemble des acteurs.

Il est intéressant de constater que les oppositions qui ont eu lieu ont été ressenties très fortement par les différents acteurs impliqués. On retrouve dans les entretiens une large palette de termes appartenant au champ lexical de la guerre :

« Oui, [...] c'était la guerre! » Aymar de Gésincourt

« Après c'était la guerre, [...] on a vraiment été pratiquement aux bastons. »
Gilles Allano

« On a milité dur, ça s'est battu dans tous les bords. » Gérard Behr

Mais là encore tout est une question de point de vue. En effet, lorsque l'on interroge les représentants de la DIREN ou le responsable du dossier au CNPN, le dossier est loin d'avoir été conflictuel. Pour eux, le processus s'est déroulé sans que cela ne

gènère de problèmes politiques, sans accrocs majeurs. Ils mentionnent des petites difficultés mais, mis à part certains acteurs qui craignaient une réglementation trop stricte de la réserve naturelle, les oppositions se sont vite calmées.

« Ça s'est géré tranquillement et ça avançait à son pas de sénateur. » Patrick Singelin

Tant que les oppositions sur le terrain ne se traduisaient pas en problème politique, le dossier pouvait se gérer. Loin d'être un élément bloquant, Daniel Lasne parle même d'une opposition nécessaire qui justifie la pertinence de créer une réserve.

« C'est jamais facile de créer une réserve, ça ne peut pas! Si c'était facile c'est que ça ne servait à rien! Moi je trouve qu'on a bien travaillé, après évidemment, peut-être qu'on aurait pu faire mieux mais globalement ça me paraît être une réussite. » Daniel Lasne

Daniel Lasne signifie ici qu'un désir de classement en réserve naturelle naît nécessairement d'une vision différente des acteurs sur le mode de gestion à adopter au sein du territoire. Sur un territoire où la vision de la gestion est commune à tous, personne n'évoquera un besoin de classement du site. Une réserve permet donc de rassembler les acteurs et de définir avec chacun un ensemble de règles à observer pour concourir à l'objectif de préservation du milieu.

c. Avis critique

Il a été demandé, au cours des entretiens, de donner quelques mots pour décrire le milieu naturel de la baie avant la création de la réserve et également quelques mots pour le décrire aujourd'hui (figure 24). En ce qui concerne les termes donnés décrivant l'avant réserve, il est intéressant d'observer que la plupart des termes se rapportent à la forte impression que produit ce paysage (*vingt récurrences* : *liberté, émerveillement, nature pure, monde à part, majestueux etc.*) et à la description du paysage (*douze récurrences* : *estran, mer, géologie, filières*). Ces termes nous montrent une bonne connaissance et un fort attachement à ce territoire par l'ensemble des acteurs. Onze mots se sont rapportés à l'ornithologie (*oiseaux, Bernache, Tadorne, Bécasseau maubèche*) témoins de l'aspect qui prédomine sur le territoire. Six mots se rapportent aux activités économiques présentes (*pêche à pied, chasse, exploitation de la marne, plusieurs acteurs*) comme pour rappeler qu'elles existaient au sein de ce milieu naturel et donc qu'elles étaient à prendre en compte. D'autres termes se rapportant à la connaissance de l'écosystème (*diversité, chaîne alimentaire*), aux dangers qui pesaient sur le milieu (*richesses conflictuelles, angoisse d'une disparition du milieu, nécessité de gestion collective*), à une zone mal considérée (*gadoue, décharge, zone de non usage*) ont également été mentionnés. En ce qui concerne la description du milieu aujourd'hui, on retrouve toujours les termes liés à l'ornithologie (*six récurrences*), à l'impression que produit le

paysage (*six récurrences*), au regain d'intérêt pour le territoire (*trois récurrences*), à ce qu'a apporté la réserve (*quatre récurrences*) mais aussi une majorité de mots se rapportant à l'évolution du milieu (*sept termes : plus de décharge, extension des dunes*) qui témoignent d'une réussite de l'outil réserve naturelle pour la protection du milieu et l'attractivité du territoire. Cinq termes se rapportent à une privatisation du milieu (*lieu refermé, mise sous cloche, diminution de l'utilisation de la baie*) viennent confirmer que les points de vue diffèrent encore quant à la place que doivent avoir les activités humaines au sein de ce site préservé. Enfin, l'utilisation de termes figurants un territoire encore en danger aujourd'hui (*neuf récurrences : milieu condamné, question sur la capacité à préserver cet espace, prolifération des algues vertes, surfréquentation*) montrent une préoccupation générale et une vigilance encore de mise aujourd'hui pour le maintien de ce milieu.

Le milieu naturel de la baie en quelques mots

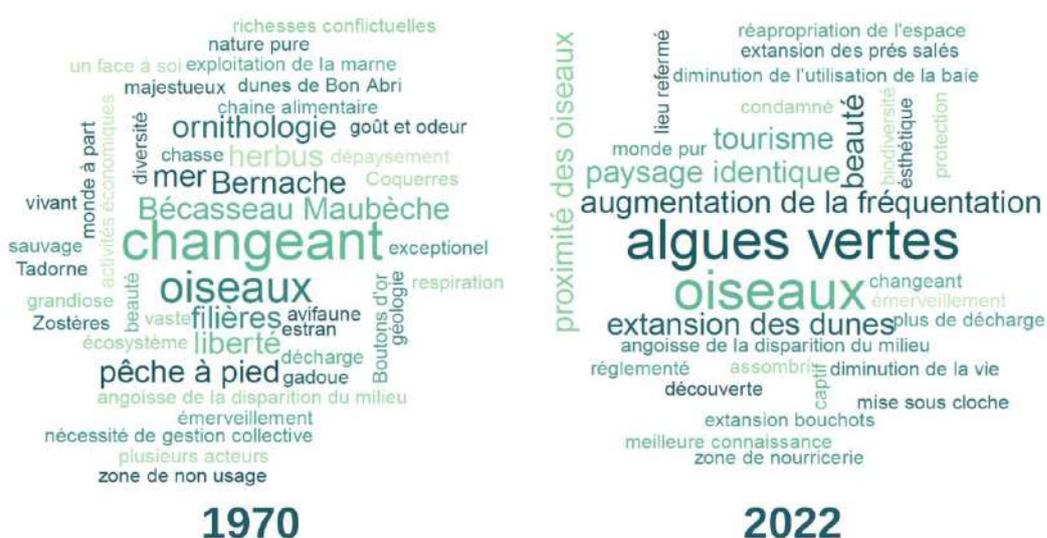


Figure 24 : nuage de mots sur la perception du milieu naturel de la baie en 1970 et aujourd'hui.

Cette rapide analyse des termes collectés concorde avec les avis critiques de l'outil « réserve naturelle » recueillis. La réussite majeure de la réserve naturelle est selon les différents acteurs interrogés, d'avoir su préserver le milieu et l'avifaune qu'il accueille.

« S'il n'y avait pas eu de réserve de mise en place, il n'y aurait plus rien! C'est ça qu'il faut qu'on explique aux gens : la vie, la biodiversité elle est très très

fragile. Il suffit d'une seule personne dans les herbus pour mettre à mal la vie du petit gravelot par exemple. C'est un terrain qui est tellement plat, que l'homme est visible de loin et les oiseaux le repère très bien. » Gilles Allano

« Ce qu'ils ont réussi à faire [...] c'est de faire prendre conscience à tout le monde de l'importance de cette réserve pour le milieu aussi bien pour les oiseaux mais certainement aussi pour les poissons, [...] les nurseries de coques et tout ça. [...] Non, je pense que c'est une bonne chose d'avoir protégé cette baie. » Jackie Brunet

« Les grandes réussites c'est d'être un outil de protection des richesses du fond de baie et en même temps elle a été un accélérateur de la connaissance de la baie, de la sensibilisation à l'environnement, de la nécessité des équilibres dans notre société entre la vie humaine et son environnement. » Michel Lesage

« La grande réussite c'est d'avoir quand même réussi à stabiliser les possibilités de stationnements d'oiseaux qui étaient à l'origine de la volonté de classement. Le site reste accueillant pour les oiseaux et ça c'est grâce, essentiellement, à l'outil qui est presque unique à la baie de Saint-Brieuc en national [...] : la zone de protection renforcée. » Pierre Yésou

L'ensemble des recherches scientifiques sur le fonctionnement de l'écosystème du fond de la baie ont permis un apport de connaissances considérable et une réflexion sans cesse renouvelée sur la gestion du site.

« Une des grandes réussites de la réserve naturelle c'est sa contribution à la compréhension du fonctionnement de l'écosystème fond de baie, la compréhension de comment marche les services écosystémiques. » Jérémy Allain

« C'est la création d'un savoir-faire. D'une expertise de gestion des milieux naturels. [...] C'est un territoire d'expérimentation, c'est un territoire de mise en commun d'expériences, c'est un terrain aussi d'éducation [...]. On a un petit territoire vraiment d'exception et sur lequel on peut faire du cousu main [...] et ce savoir-faire il faut le faire rayonner dans des sites plus grands comme les parcs régionaux, les espaces natura2000 etc. » Patrick Singelin

Quelques critiques ressortent également. La diffusion d'informations auprès du public sur les enjeux de la réserve, les actions menées, les résultats des études scientifiques etc. ne semble pas encore suffisants.

« J'ai du mal à sentir l'outil réserve en tant qu'outil de sensibilisation [...]. Mais ça tient aussi au contexte de la Maison de la Baie qui a son autonomie et

même si les gens s'entendent, chacun suit des buts différents donc la réserve ne s'implique pas énormément dans l'animation. [...] Si il y avait une critique à faire, c'est qu'ils n'ont pas développé un côté éducatif qui soit propre à la réserve. » Pierre Yésou

« Aujourd'hui, je dirais qu'il y a encore je pense une grosse méconnaissance de la réserve naturelle, de son rôle, de ses missions. » Bruno Chrétien

Certaines personnes rapportent une impression d'une réglementation qui ne fait que se durcir.

« On a l'impression que le lieu s'est refermé [...]. 'Faites pas ci, faites pas ça etc.', c'est devenu un peu captif. » Gérard Behr

Pierre Yésou pense, lui, que le fait que les opérations pour faire respecter la réglementation sur le site n'aient été mises en place que progressivement peut concourir à cette impression.

« S'il y avait une critique à faire, c'est [...] de ne pas avoir développé assez tôt des approches de police de l'environnement. [...] Il y a un gros passif, pas mal d'années de laisser-faire, les gens ont pris leurs habitudes, ce n'est pas simple. » Pierre Yésou

Enfin, quelques personnes estiment que la population locale et les acteurs de la baie sont sous représentés dans les institutions de gestion de la réserve. Cela est jugé comme un frein à l'intégration de la réserve au sein de son territoire.

« Bah moi ce que j'ai mal vécu finalement c'est que la Maison de la Baie ait été un petit peu écartée [...]. L'avantage de l'association Maison de la Baie, [...] c'est qu'il y avait des chasseurs, il y avait des pêcheurs, il y avait un milieu un peu diversifié professionnellement dans le conseil d'administration. [...] ça créait, à partir du moment où c'était diversifié, un sentiment d'appropriation sur la baie. » Gérard Behr

Il ressort également de ces témoignages une importante préoccupation pour l'avenir du milieu. Beaucoup de personnes interrogées insistent sur la nécessité de rester vigilant.

« Aujourd'hui [...] on se rend compte que, les gens commencent à apprendre, à savoir, à accepter mais c'est un long combat. C'est un long combat et je crois qu'il ne faudra jamais baisser la garde. » Gilles Allano

« Moi ce que je retiens de tout ça, c'est que, malheureusement, j'ai l'impression qu'il faut toujours être au combat entre guillemets. Il faut toujours veiller. [...] Il n'y a jamais rien d'acquis en fait. C'est même un

concept qui est compliqué parce qu'on peut se dire [...] qu'il y a une conscience environnementale qui est plus présente, [...] mais dès que l'on commence à protéger des choses et que cela a une incidence directe sur quelqu'un [...] on peut juste faire le constat que les individualités reviennent très rapidement. » Jeremy Allain

Concernant cette vigilance à maintenir, plusieurs problèmes sont identifiés. Bien que la plus grande fréquentation du site soit jugée bénéfique par certains qui évoquent un tourisme nature et la découverte de la baie et de ses richesses, la surfréquentation du site est un des problèmes qui inquiète particulièrement. Déjà, lorsque le projet de réserve avait été conçu, la proximité de ce grand pôle urbain présageait déjà un développement d'activités de loisir pouvant impacter l'avifaune.

« Vu l'affluence des gens et le fait que la plupart des gens ne considèrent la nature que comme un grand terrain de jeu, je pense que [si la réserve n'avait pas été mise en place] ça aurait été envahi par des activités humaines qui auraient été beaucoup plus dérangeantes et beaucoup plus destructrices. [...] C'est plus l'envahissement humain à mon avis qui [...] aurait risqué de poser problème en baie de Saint-Brieuc que les autres menaces. » André Fouquet

De plus, officialiser la protection d'un milieu a aussi un effet contreproductif qu'il faut prendre en compte : un milieu sera protégé parce qu'il subit déjà une pression pouvant lui être délétère mais cette protection lui confère une reconnaissance qui va contribuer à attirer du public. Il y aura donc une augmentation de la fréquentation qui elle-même sera une source de pression à gérer. La réglementation mise en place avec la création de la réserve peut paraître contraignante puisqu'elle interdit l'accès à certaines zones auparavant ouvertes au public, interdit certaines activités ou les contraints à se dérouler dans des zones précises et à des horaires précis là où il était possible de les pratiquer n'importe où et à n'importe quel moment. Cependant, c'est grâce à cette réglementation qu'il est aujourd'hui possible de gérer le rebond de fréquentation du milieu et de minimiser son impact sur l'écosystème du fond de la baie. En effet, il a beaucoup été question dans les entretiens de l'importance de faire comprendre que l'impact insignifiant d'une personne hier serait aujourd'hui multiplié par le grand nombre de visiteurs de cet espace.

« Là se trouve le problème de discipliner les gens, pas fermer mais canaliser. »
Jacques Petit

Rétrospectivement, Daniel Lasne dit au sujet de la mise en place de cette réglementation sur le territoire de la baie :

« Qu'est-ce qu'on a bien fait parce que franchement [...] ce que j'avais prévu au départ est arrivé ! La pression de la population urbaine a augmenté et il y avait des demandes pour faire ceci cela, des activités diverses et variées. C'est qu'à l'époque de la création de la réserve, il n'y avait pas de kitesurfs, pas de paddles. » Daniel Lasne



Figure 25 : vue de l'anse de Morieux qui révèle sur l'estran la présence d'algues vertes, Chalon E. 2022.

La prolifération des algues vertes est également une des préoccupations principales de l'ensemble des acteurs interrogés. Pour certains, le problème vient surtout du fait que l'ensemble des acteurs de la baie ne se soient pas fédérés pour militer ensemble contre les problèmes responsables de la prolifération des ulves.

« On est une petite entité, on aurait pu être exemplaire d'un type de collaboration, d'un type de partenariat, d'un type de prise en charge collective d'une situation parce qu'on se connaît, on est sur un territoire, on est directement concernés. Les

algues vertes ce n'est pas à la télé, on les a en direct. On n'a pas fait ça. Et c'est là où moi ça me rend assez pessimiste parce que c'était déjà pas évident de la faire mais dans l'idée il y avait la volonté de le faire. Et en fait on a échoué. Et maintenant le paquet est trois fois plus gros et je ne sais pas comment on va y arriver. » Pierre Morin

La réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc est ici le réceptacle d'un mécontentement envers les politiques publiques. En tant qu'espace de protection de la nature sous l'autorité de l'Etat, elle est désignée comme devant jouer un rôle de pression pour contraindre à l'adoption d'une politique efficace sur la qualité de l'eau. Dans le cas de Saint-Brieuc cette accusation est en quelque sorte doublée d'un reproche fait à l'association VivArmor Nature qui alors qu'elle a mené un combat sur le long terme pour le classement en réserve naturelle du fond de la baie, ne s'est pas emparée du problème des algues vertes comme nouveau combat.

Cependant, certains répondent à ces remarques par le fait qu'il n'est pas question d'un manque de volonté des acteurs de la réserve mais de périmètre d'action. Ainsi, pour Alain Ponsoero le conservateur de la réserve, la limite de l'outil « réserve naturelle » réside dans le fait que les limites de compétences correspondent aux limites physiques de la réserve.

« La réserve elle ne pourra jamais rien faire là-dessus. Comment résoudre le problème des algues vertes en Bretagne, changer le modèle agricole lorsque que l'on gère un site de onze kilomètres carrés. » Alain Ponsoero

Bien que la prolifération des algues vertes se fasse dans la réserve, il est impossible d'avoir une politique de gestion du phénomène puisqu'elle n'a pas autorité au-delà de son périmètre et n'a aucune compétence pour agir à l'échelle du bassin versant où se produit la dégradation de la qualité de l'eau responsable du phénomène. La seule compétence que peut avoir la réserve sur ce sujet est d'étudier l'impact de la prolifération des ulves sur le fonctionnement des écosystèmes marins.

Ainsi, plusieurs solutions sont envisagées pour répondre aujourd'hui aux enjeux de demain. Certains considèrent que la solution à apporter se trouve dans la restauration d'une collaboration de l'ensemble des acteurs de la baie pour réfléchir ensemble à ces problèmes qui les concernent tous.

« Ce qui va être difficile à faire maintenant, [...] c'est de reconstruire des solidarités. C'est intéressant de s'appuyer sur ce qui a été vécu, si ça nous sert pour construire d'autres solidarités et pour éviter des cloisonnements. » Pierre Morin

L'engagement et la mobilisation citoyenne est jugée d'une importance capitale pour aborder les défis de demain. Cependant, beaucoup sont soucieux de la capacité des générations futures à se préoccuper de ces questions-là. Plusieurs personnes se questionnent sur ce qu'il faudrait mettre en place pour maintenir ou susciter cet engagement citoyen. Pierre Morin parle ainsi de la nécessité de recréer un ***« cordon ombilical entre l'homme et la nature »***.

Les solutions à trouver ne concerne pas seulement la capacité des hommes à se mobiliser. D'autres protagonistes insistent sur le fait que l'expertise de gestion d'un espace naturel qui se construit au sein du périmètre d'une réserve mériterait d'être étendue sur de plus larges périmètres pour une meilleure gestion intégrative du territoire.

« Ce n'est pas avec des réserves naturelles qu'on protège la biodiversité en France. Si vous voulez, il n'y en a pas assez et elles ne sont pas suffisamment grandes. » Patrick Singelin

« Par ensemble géographique cohérent il faudrait qu'il y ait un comité de gestion. À une échelle soit départementale, soit un peu plus locale mais au moins que l'administration puisse s'appuyer sur une réflexion et une discussion avec les usagers pour ne pas laisser faire n'importe quoi n'importe où. [...] Cela permettrait que ça puisse être mieux géré en dehors des réserves naturelles puisque, les réserves, on peut dire que c'est à peu près ce qu'il se fait de mieux et quand ça marche bien c'est impeccable. Voilà, la limite c'est que ce sont des espaces trop restreints. » Daniel Lasne

A propos de cette prise en compte d'un plus large périmètre, plusieurs personnes interrogées expliquent d'ailleurs leur volonté de voir un jour de nouvelles zones intégrées à la réserve. Jacques Petit exprimait par exemple son regret sur le fait que la partie ouest de la dune de Bon Abri où se situe un camping n'ai pas été classée dans le périmètre lors de la création de la réserve pour pouvoir protéger l'ensemble de la dune. Dans les années à venir il aimerait également que l'ancienne décharge de la grève des Courses soit incluse dans le périmètre. En effet, comme rien ne peut être entrepris dans cette zone les oiseaux reviennent y prendre une place importante. Il n'est d'ailleurs pas le seul à avoir cette réflexion.

« La réserve a eu comme [...] vertu de permettre de donner des arguments scientifiques montrant que [...] cet espace-là ne pouvait pas être déconnecté du reste de l'espace de la baie. Alain Ponso m'a convaincue de ça : on ne peut pas réfléchir à la pêche du bar à Erquy si on n'a pas intégré dans l'espace [...] la problématique du fond de la baie. [...] Maintenant, 30 ans après, peut aussi se poser la question de l'utilisation à des fins scientifiques de cet espace de la décharge [...]. Ça pourrait être intéressant d'en faire une sorte d'observatoire de la capacité de la nature à se réapproprier des espaces dénaturés. » Claude Saunier

« Alors après, on pourrait s'interroger sur la grande baie de Saint-Brieuc. [...] Je pense que ça vaudrait le coup d'avoir une réflexion à cette échelle-là. [...] Mais on a toujours intérêt à avoir un regard assez vaste pour étudier aussi les phénomènes marins qui peuvent interférer. Parce que là quand on est en bout de baie, il y a forcément des liens avec la mer proche donc peut-être qu'il faudrait voir ça. » Daniel Lasnel

Mise à part des oppositions fortes de la part de certains acteurs pour ne pas que leurs activités soient totalement interdites au sein du périmètre de la réserve, cette histoire révèle surtout une différence notable des points de vue concernant la place que les activités humaines doivent avoir au sein de ce territoire à préserver. C'est cette différence de point de vue qui a pu considérablement freiner la création de la réserve puisqu'il a fallu négocier l'ensemble du règlement afin que chacun accepte de collaborer. Aujourd'hui, cette dichotomie des points de vue s'observe sur n'importe quel territoire où il est question de préservation d'un milieu naturel. Cependant, la réserve naturelle de Saint-Brieuc se situant au cœur d'un important pôle urbain, elle est d'autant plus soumise à une multiplicité d'acteurs et d'activités parfois encore inconciliables avec les principes de protection du milieu naturel. Ainsi, l'apparition de nouvelles activités comme les survols de drones par exemple, se voient interdits d'emblée puisqu'ils génèrent un trop gros dérangement des populations d'oiseaux présentes sur le site. L'extension du périmètre de la réserve serait également l'extension de ces interdits à un nouvel espace qui aujourd'hui est de

plus en plus convoité pour les activités de loisir et de ce fait, cela va forcément recréer des oppositions. Cependant, la nécessité de renforcer la gestion intégrée du territoire pour mieux pouvoir s'emparer de problèmes tels que la qualité de l'eau, la fréquentation du site, ou le maintien de l'avifaune semble préoccuper l'ensemble des personnes interrogées pour ce travail.

d. Le souvenir est-il une vérité ?

Dans cette histoire comme dans toute histoire d'un groupe social nous venons de voir qu'il y a pu avoir des divergences de points de vue qui ont pu aller jusqu'à des oppositions fortes qualifiées encore aujourd'hui de véritable guerre. Mais d'autres événements comme la reprise de l'association de la Maison de la Baie par l'agglomération de Saint-Brieuc ont été vécus par certaines personnes comme une mise à l'écart définitive des acteurs traditionnels et des habitants de la baie dans la gestion de la réserve naturelle. Aujourd'hui encore, le vécu de ces événements laisse une trace dans la mémoire des acteurs qui y ont directement participé et peu cristalliser des ressentis encore palpables. La collecte des récits des différents protagonistes permet alors deux choses selon Florence Descamps dans son livre « L'historien, l'archiviste et le magnétophone » (Descamps, 2011) : en redonnant la parole aux témoins les plus directement impliqués dans ces événements passés, cela leur permet de pouvoir s'exprimer avec un regard rétrospectif pour tenter *a posteriori* de donner un sens ou une explication. Le fait même d'avoir fait la démarche de recueillir le témoignage peut permettre à l'individu de ressentir une forme de réparation lorsqu'il a le sentiment d'avoir été floué, ou le sentiment d'être au moins compris et respecté dans ces opinions passées et présentes.

En analysant et en croisant les témoignages il est ensuite possible de tenter un travail de distanciation afin de substituer aux ressentiments, des explications des faits à la lumière de ce qui a pu réellement se passer. Si l'on reprend l'exemple de la reprise de la Maison de la Baie par l'agglomération, l'événement a pu être pris comme une volonté d'écarter les acteurs de la Maison de la Baie de la gestion de la réserve. Cependant, pour Michel Lesage l'explication est tout autre. Comme le modèle associatif n'était plus compatible avec les moyens financiers nécessaires à la pérennité d'une telle structure, il s'agissait de pouvoir faire perdurer les actions menées par l'association en dotant l'agglomération de cet outil. Ainsi, l'agglomération apportait le support financier manquant et les idées portées par l'association allaient pouvoir perdurer. L'étude de plusieurs témoignages peut donc permettre de considérer l'évènement sous un nouvel angle.

Il y a donc à la fois un travail de purgation du passé, de remise en valeur d'une réflexion ou d'un discours mais aussi un travail de distanciation pour tenter une explication libérée des affects.

Il est également intéressant de se pencher sur l'intérêt qu'il y a à travailler sur la mémoire en complément d'un travail sur des archives écrites, traces fixes du passé. Axel Dupuich, dans son mémoire de master portant sur la mémoire collective des ostréiculteurs en baie des Veys (Dupuich, 2022) a questionné cet intérêt.

La mémoire permet d'accéder aux représentations d'un individu. L'identité se construit tout au long de la vie grâce non seulement à la personnalité de l'individu mais également les rencontres qu'il aura pu faire dont il aura intégré les codes et les valeurs. C'est aussi grâce à la société dans laquelle il évolue, sa langue, ses rites culturels, son éducation ou les médias que l'individu pourra se remémorer ses souvenirs. La construction de la mémoire d'un individu va donc dépendre de plusieurs facteurs dont son identité personnelle, sa culture et ses rencontres. Mais, s'intéresser à la mémoire ce n'est pas seulement revenir sur le passé. Une personne qui mobilise ses souvenirs le fera selon le présent qu'elle vit et son anticipation du futur. Axel Dupuich montre en s'appuyant sur les travaux de différents chercheurs que chaque individu se crée son propre schéma mnésique constitué d'un ensemble de représentations issues de ses expériences passées qui va lui permettre d'interpréter les événements présents et de mieux anticiper et appréhender les événements du futur. Boris Cyrulnik, médecin neuropsychiatre, dans une interview radiophonique (France Inter - Boomerang - 18 avril 2022) résumait, lui aussi, ce processus particulier de la mémoire. Selon ses explications, la mémoire est toujours intentionnelle : on va chercher dans son passé des images et des mots que l'on agence pour en faire un récit que l'on va adresser à quelqu'un. Les souvenirs sont donc dans l'intention, dans l'anticipation. Si une personne est de bonne humeur, elle aura tendance à raconter des souvenirs qui expliquent cette bonne humeur et inversement si elle est mécontente ou frustrée, elle racontera d'autres souvenirs tout aussi vrais mais qui argumentent cet état. Une mémoire saine est donc une mémoire évolutive. On mobilise sa mémoire à travers le prisme de l'identité que l'on s'est créée pour interroger le présent et les futurs possibles.

Ainsi, lorsque Rolland Savidan évoque le GEPN comme un formidable laboratoire d'idées et d'actions militantes, une aventure humaine exceptionnelle, c'est pour souligner sa déception sur le fait que l'association ne se soit pas emparée du sujet des algues vertes comme elle l'a fait pour le combat de la mise en réserve du fond de la baie.

« Je crois que c'est dommage de ne pas avoir poursuivi la dynamique du départ. Je crois que ça aurait pu être un exemple à suivre en matière de défense de l'environnement, de l'écologie je trouve. Je trouve qu'il y avait tous les ingrédients pour réussir quelque chose de fort quoi. Dans l'association et globalement, jusque dans l'administration de la CABRI [premier nom de l'agglomération] etc. Je pense qu'il y avait là un terrain d'expérimentation

formidable et qui aurait pu constituer aujourd'hui une base de réflexion. »

Rolland Savidan

Lui-même évoque lors de ce même entretien que mon travail pourrait remettre à plat toutes ces réflexions et permettre de se tourner vers l'avenir et le problème des algues vertes toujours et plus que jamais présent. Il en va de même pour Pierre Morin, qui en racontant l'histoire de la Maison de la Baie, déplore le fait que cette cogestion à trois entre toutes les parties présentes de l'époque de la création de la réserve (le GEPN, les élus de l'agglomération et les habitants et acteurs traditionnels de la baie représentée par l'association Maison de la Baie) n'ait pas été maintenue pour mieux se faire entendre dans le combat contre les algues vertes.

Le même mécanisme de construction de la mémoire fait que beaucoup de partisans de la réserve ont fait appel dans leurs souvenirs au peu de fréquentation qu'il y avait dans le début des années 1970 pour ensuite souligner la menace d'une fréquentation de plus en plus importante qui pèse sur cet environnement. De même, certains ont beaucoup mis en avant leur implication militante car ils appréhendent le fait que les générations futures ne prennent pas le relai.

L'appel à la mémoire peut également permettre de justifier *a posteriori* ces opinions de l'époque.

« On chassait beaucoup de limicoles parce qu'à l'époque il y avait, par rapport à aujourd'hui je dirais, énormément, énormément, d'oiseaux et on en voit beaucoup beaucoup moins aujourd'hui, c'est plus pareil. » Gérard Behr

« Je me souviens, on chassait sur le secteur de Saint-Maurice et on remontait jusqu'au barrage du pont Rolland avant que ce soit en réserve mais on remontait dans un paysage [...] de sables propres c'était magnifique, maintenant c'est tout dégueulasse. » Gérard Behr

Ici, ces souvenirs veulent démontrer à la fois que la chasse n'est pas toujours responsable de la chute des effectifs des populations animales mais également que l'objet réserve, dont il ne voulait pas à l'époque, bien que mis en place, n'a selon lui, pas totalement prouvé son utilité à préserver l'avifaune et à empêcher la prolifération des ulves. Même si on pourrait opposer cet argumentaire à des études, des chiffres ou au réel rôle d'une réserve naturelle, il n'est pas moins intéressant d'écouter ce témoignage car il révèle d'une autre volonté de faire, une autre logique d'action qu'ont voulu certains acteurs.

Ce discours de la perte d'un paysage ou de la biodiversité peut être contrebalancé par d'autres souvenirs sur une évolution perçue positive des paysages depuis la mise en place de la réserve.

« Ce que je sais parce que ça c'est hyper net et c'est vraiment un souvenir assez incroyable, c'est une modification de la zone de Bon Abri. [...] Entre Bon Abri aujourd'hui et Bon Abri en 1995 1996, c'est un truc incroyable. C'est-à-dire qu'en 1996 on voyait les premières touffes de végétation sur la laisse de mer. Ce qui est aujourd'hui, tout ce cordon dunaire qui a été recréé au cours des vingt-cinq années et ça c'est un truc de dingue. » Jeremy Allain

C'est également le cas concernant l'efficacité de la zone de protection renforcée sur la tranquillité des oiseaux : alors que les porteurs de projet ont tous décrits les multiples dérangements qu'ils pouvaient y avoir au début de l'entretien, ils font appel à des souvenirs et des anecdotes sur une proximité gagnée avec l'avifaune depuis la création de la réserve à la fin de l'entretien.

« Ce qui m'a étonné l'autre jour justement, c'est la proximité des oiseaux, [...], il y a ces sons de la nature qui sont aussi très important pour moi. Ces sons qui créaient une ambiance : les cris des oiseaux, c'est quand même... ça peuple le milieu. » André Fouquet

Aymar de Gésincourt parle même d'un *« monde pur a porté de vue des gens qui se baladent »* lorsqu'il décrit la zone de protection renforcée non impactée par les humains. Grâce à cette mesure, le lieu est redevenu pour lui *« le monde des oiseaux »*.

Tous ces souvenirs sont donc argumentaires par rapports aux préoccupations et à l'opinion actuelle des acteurs face à cet objet « réserve naturelle ». S'il y a mille vérités différentes selon les acteurs, on pourrait légitimement se demander si ces témoignages reflètent le réel ? Même si cette vérité, résultat des affects, entre quelque fois en contradiction avec les résultats scientifiques qui se basent sur des études chiffrées et vérifiées, il ne s'agit pas ici d'en privilégier une plutôt que l'autre. Il faudrait confronter ces vérités pour en constater l'écart et ainsi se questionner sur les actions qu'il serait possible de mettre en place pour que cet écart tende à diminuer.

VI. Conclusion et perspectives

Figure 26 : vol de Mouettes rieuses, Chalon E. 2022



a. Conclusion

En faisant cette étude, nous cherchions à collecter la mémoire des acteurs ayant participé au processus de création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Il s'agissait non seulement de sauvegarder ces récits mais également de révéler les motivations, la persévérance qui furent nécessaire à la réalisation d'un tel projet ainsi que de questionner les oppositions qui purent avoir lieu.

Pour répondre à ces objectifs, munis d'une grille d'entretien créée pour l'occasion, je suis allée rencontrer à travers toute la Bretagne et même jusque-là région Tourangelle, dix-neuf personnes ayant occupé des rôles différents. J'ai pu collecter une grande diversité de témoignages qui ont pu être enregistrés et archivés pour en assurer la pérennité dans le temps. De nouvelles sources d'archives écrites ont pu être récupérées et des portraits de chaque acteur ont été réalisés pour participer au projet de valorisation de ce corpus. La réalisation d'un manuscrit comprenant un résumé de chacun des entretiens permettra de servir de base d'informations pouvant faire l'objet d'une valorisation future. Après cette phase de collectage, un récit synthétique a été proposé en adoptant l'angle du témoignage des acteurs.

Une première analyse de ce corpus oral, a permis de mettre en parallèle cette histoire avec l'évolution de la perception de la nature et du mouvement de protection de la nature en France et plus particulièrement en Bretagne. Avec la décentralisation des politiques publiques, qui transfère les compétences en matière de protection des espaces naturels aux collectivités locales, la gestion de la réserve naturelle, outil régalien, est dorénavant confiée aux institutions locales de type associatifs ou collectivités. Le GEPN a donc pu se saisir de cet outil afin de concrétiser la protection du fond de la baie pour laquelle ils militaient activement depuis plusieurs années.

En questionnant les points de vue de chacun, on a pu se rendre compte que les divergences étaient surtout dues à une approche éthique de la nature différente. La priorité accordée par le GEPN à la préservation du milieu naturel par rapport aux activités présentes dans la baie a pu cristalliser les oppositions au projet. Cependant, ces oppositions semblent être nécessaires dans le processus de création d'un espace protégé selon les responsables du dossier de classement. La négociation du règlement de la réserve a pu faire ainsi progresser l'outil vers une gestion plus intégrative du milieu qui semble satisfaire l'ensemble des acteurs. Cependant aujourd'hui, de nouveaux défis s'imposent qu'il s'agit de relever. Que ce soit par rapport à la prolifération des algues vertes, la gestion de la fréquentation, ou la capacité future des citoyens à se préoccuper de l'environnement, les personnes interrogées soulignent la nécessité de maintenir une grande vigilance. Ils proposent alors deux pistes

principales pour relever ces problèmes : une basée sur la capacité à recréer une mobilisation citoyenne et à fédérer l'ensemble des acteurs de la baie malgré leurs divergences d'opinions afin de pouvoir mener une réflexion collective. L'autre piste consiste à développer la gestion intégrée du territoire en considérant un périmètre plus large afin de pouvoir prendre en compte un ensemble écosystémique plus cohérent.

Valoriser la mémoire va permettre de mettre en avant les actions et les combats qui ont pu être couronnés de succès mais également d'expurger un passé qui a pu être mal vécu pour certains. Revenir sur ces événements est une opportunité de leur donner une explication, un sens au regard de l'ensemble des témoignages récoltés. C'est également l'occasion de remettre en valeur l'ensemble des discours et des opinions de l'époque. Mais, par le principe même de la construction de la mémoire, mettre en valeur ces témoignages permet également de parler des préoccupations du présent et du futur de ces personnes qui nous racontent leur passé. Le récit de leurs expériences vécues, reflet d'une opinion positive ou d'une déception vis-à-vis de l'objet réserve naturelle tel qu'il est aujourd'hui, est donc une réflexion tournée vers le futur qu'il est important d'étudier et de transmettre.

b. Limites et perspectives

Cette première analyse n'expose pas l'histoire au-delà de 1998, date de parution du décret de la réserve qui a pourtant été abordée au cours des entretiens. De même l'avis critique de chacun sur l'outil réserve naturelle n'a été que très brièvement décrit dans ce présent rapport. Il conviendrait de faire une analyse et une synthèse plus complète. De plus, soumettre cette analyse aux différents acteurs interrogés afin d'avoir un retour critique et d'éventuelles corrections et précisions constituerait une plus-value non négligeable.

Afin de compléter ce corpus oral, il serait important d'entamer une action d'archivage des documents relatifs à cette histoire. Lors de ce travail, beaucoup de documents ont pu être empruntés, scannés avant d'être restitués à leur propriétaire mais il reste encore des documents auxquels nous n'avons pas eu le temps d'accéder. L'ensemble des archives de la DIREN sur cette période se trouvent par exemple aux archives départementales d'Ile et Vilaine. Les archives de Claude Saunier quant à elles, ont été confiées aux archives municipales. Enfin, il existe encore beaucoup de documentations à enregistrer de la sorte dans les bureaux de VivArmor Nature.

Une fois ces documents récupérés et scannés il faudrait constituer une base de données pour répertorier ces archives, en faire un court résumé et leur attribuer des mots clés qui permettront de remobiliser ces documents par une recherche plus efficaces.

Nous avons pu mener dix-neuf entretiens mais il reste encore beaucoup de personnes impliquées d'une manière ou d'une autre dans ce récit qui pourrait sûrement apporter des témoignages complémentaires.

Enfin, les potentialités de ces témoignages sont loin d'avoir pu être exploitées en totalité dans ce rapport. Expositions, documentaires sonores, sites internet d'archivages participatifs sont autant d'éléments qui pourraient permettre au public de se saisir de cette histoire. Voici donc quelques pistes de valorisations qu'il serait bon de développer :

- Les idées d'expositions :

Une exposition sur l'histoire de la création de la réserve faisant une grande place aux témoignages, à l'image du récit proposé dans ce rapport, serait à envisager. Elle pourrait se rattacher à une frise chronologique présentant les événements clés et agrémentée de divers documents d'archives que nous avons pu récupérer.

Nous avons proposé six catégories d'acteurs, une exposition se déclinant autour de ce chiffre pourrait être également créée : 6 catégories d'acteurs, 6 thèmes, 6 dates clés etc...

L'ensemble de portraits photographiques accompagnés d'une courte biographie qui ont été créés (annexe 4) pourraient être présentés sous un format d'exposition.

Enfin, la baie de Saint-Brieuc a inspiré et inspire toujours beaucoup d'artistes peintres, d'écrivains, de poètes, de cinéastes connus ou anonymes. Une exposition leur étant consacrée à l'initiative de la réserve serait une bonne idée pour montrer la volonté de considérer la baie dans ces divers aspects.

Il faudrait envisager que ces futures expositions puissent être prêtées alternativement aux communes faisant partie du périmètre de la réserve afin que l'information puisse circuler largement auprès des citoyens.

- Les idées de documentaires sonores :

Grâce aux enregistrements effectués, un documentaire sonore géolocalisé pourrait être créé. L'extrait sonore se déclencherait sur des lieux emblématiques de la réserve le long d'un parcours déterminé. On entendrait des extraits d'interviews qui évoquent ce lieu, sa beauté, une anecdote, ou un fait historique. Ces extraits pourraient être mêlés avec des interviews des employés de la réserve qui parle du même lieu, de sa gestion, des espèces

qu'on y observe. Cela permettrait de mêler les souvenirs passés et témoignages actuels et illustrerait bien la continuité entre l'action citoyenne à l'origine de la réserve et la gestion du site aujourd'hui.

- Mise en place d'un site internet d'archivage participatif :

Dans un tout premier temps, il serait possible de créer une frise chronologique interactive sur le site internet de la réserve qui permettrait de rendre accessibles certains documents d'archives.

Afin de valoriser les archives récupérées mais aussi inviter les citoyens à apporter leur contribution, un site d'archivage participatif pourrait être mis en place par la réserve. Le projet HISTORADE (<https://historade.fr/>) est un modèle dont il faudrait s'inspirer pour cela. En effet, il s'agit d'un site internet qui invite à partager toutes photos, témoignages, documents, anecdotes concernant l'histoire de la rade de Brest. Toutes formes d'archives sont acceptées. Une fois reçue, ces archives et témoignages sont consultés par l'équipe de recherche pour validation avant publication sur le site. Rolland Savidan possède par exemple des films, des photos, des écrits sur la baie qui n'ont pas encore été exploités. Un site internet d'archives participatives autour de la baie permettrait de rassembler des éléments d'origines différentes pour donner à l'écologie une dimension humaine et culturelle forte qui ferait écho auprès de la population.

- Epilogue -

« Les hommes passent et le paysage reste, mais dans quel état ? Si aujourd'hui je ne peux pas savoir si la mine de Lithium se concrétisera un jour à Tréguennec, je sais en revanche que le combat patient d'une poignée de citoyens et la concertation intelligente des acteurs d'un même territoire a déjà abouti par le passé à la préservation de ce dernier. C'est une histoire qu'il est important de faire connaître alors que des défis de plus en plus grands nous attendent. En ce mois d'août 2022, l'Europe connaît sa pire sécheresse depuis 500 ans, indice d'un réchauffement climatique en train de s'imposer. Il est donc de bon ton de rappeler ce que fut hier pour mieux s'emparer collectivement de l'avenir que l'on voudra demain. » Anouk Villedieu

Bibliographie

- Benyoucef, B. «La méthodologie d'enquête en sciences sociales». L'Observatoire, espace et Société, <http://www.observatoire-espace-societe.com/la-methodologie-denquete-en-sciences-sociales/> (2019).
- Berthier, N. « Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés - 4e éd. ». Armand Colin (2016).
- Blanchet, A., Gotman, A. « L'entretien - 2e éd. ». Armand Colin (2015).
- Boussard, I. « Agriculture, environnement et protection de la nature : la loi de 1976 ». *Ruralia*, Sciences sociales et mondes ruraux contemporains, n° 01 (1997).
- Descamps, F. « La place et le rôle du collecteur de témoignages oraux ». *Bulletin de l'AFAS* n° 28 (2006).
- Descamps, F. « L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation ». Comité pour l'histoire économique et financière de la France (2011).
- Depraz, S. « Géographie des espaces naturels protégés : genèse, principes et enjeux territoriaux ». Armand Colin (2008).
- Dorst, J. « Avant que nature meure ». Delachaux et Niestlé (1965).
- Du Camp, M., Flaubert, G. « Par les champs et par les grèves ». Georges Charpentier (1881).
- Dupuich, A. « Identité professionnelle et mémoire collective : le cas des conchyliculteurs de la Baie des Veys (Normandie) ». Rapport de stage Master 2, Université de Bretagne Occidentale (2021).
- Fraboulet, M. « Les rives de l'anse d'Yffiniac : étude de géographie régionale ». DES, Université Rennes 2 (1958).
- Kernalegenn, T. « Histoire de l'écologie en Bretagne ». Edition Goater (2014).
- Ponso A., Sturbois A., Jamet C. « Plan de gestion de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc - 2019-2028 - Etat des lieux - vol. A. ». Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (2019).
- Porhel, V. « Conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968 ». Presses universitaires de Rennes (2015).
- RNN baie de Saint-Brieuc. « Naissance de l'idée de Réserve naturelle ». *La Lettre* n° 92, Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc (2018a).
- RNN baie de Saint-Brieuc. « Ce qui a changé le 28 avril 1998 ». *La Lettre* n° 93, Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc (2018b).
- Siloret, M. « Yves Le Gal, pionnier de l'écologie politique en Bretagne ». *Penn Ar Bed* - revue naturaliste de Bretagne Vivante n° 245 (2022).

- Sturbois A., Bioret F. « Historique et évolutions récentes des végétations du marais maritime de l'anse d'Yffiniac - Baie de Saint-Brieuc - 1979-2012. Cartographie - Analyse diachronique - Inventaire phytocénologique, Conservation ». Réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc (2018).

Table des matières

Remerciements	1
Sommaire.....	3
I. Introduction.....	4
II. Site d'étude.....	6
III. Matériel et Méthodes.....	12
a. Construction des entretiens.....	13
i. Etablir une première chronologie et une liste d'acteur.....	13
ii. Choix des personnes à rencontrer	13
iii. Choix du type d'approche.....	14
iv. Quelles précautions éthiques pour collecter des données personnelles ?.....	15
b. Traitement des entretiens.....	15
IV. Résultats.....	18
a. L'étude en quelques chiffres.....	19
b. Histoire de la création de la réserve	19
i. Histoire et perception de la baie.....	19
ii. La naissance du gepn	31
iii. Combat pour la création de la réserve.....	35
V. Discussion.....	42
a. Résonnance locale de l'évolution des courants de protection de la nature	43
b. Questionner les points de vue.....	50
c. Avis critique	55
d. Le souvenir est-il une vérité ?.....	63
VI. Conclusion et perspectives.....	68
a. Conclusion.....	69
b. Limites et perspectives	70
- Epilogue -	73
Bibliographie.....	74
Table des matières.....	76
Annexes	78

Annexes

Figure 27 : Goéland argenté adulte, Chalon E. 2022



Annexe I : liste des personnes rencontrées

Acteurs		
Prénom Nom	Rôle	catégorie d'acteurs
Michel Guillaume	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Pierre Yésou	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Jacques Petit	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Gilles Allano	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Aymar De Gésincourt	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Rolland Savidan	membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
Patrick Béchet	Membre du GEPN	initiateur du projet / soutien
André Fouquet	Journaliste Ouest France en poste à Saint-Brieuc dans les années 80	journaliste
Jackie Brunet	Représentant du tourisme équestre du département avec lequel Alain Ponsoero a négocié la réglementation de la pratique des activités équestres dans la réserve	opposant au projet / activités traditionnelles de la baie
Gérard Behr	Représentant des chasseurs de gibier d'eau des Côtes d'Armor; vice-président de l'association de la Maison de la Baie dans les années 90	opposant au projet / activités traditionnelles de la baie
Pierre Morin	Ancien président de l'association de la Maison de la Baie	opposant au projet / activités traditionnelles de la baie
Claude Saunier	Maire adjoint puis maire de St Brieuc puis président de l'agglomération de Saint-Brieuc	élu
Michel Lesage	Maire de Langueux, conseiller général des côtes d'Armor	élu
Antoine Reille	Rapporteur du projet pour le Conseil national de la protection de la nature	scientifique
Daniel Lasne	Responsable du dossier de création de la réserve pour la Direction régionale de l'Environnement	fonctionnaire de l'Etat
Patrick Singelin	Directeur adjoint de la Direction régionale de l'Environnement en 1992	fonctionnaire de l'Etat
Bruno Chrétien	Animateur depuis 1989 puis responsable de la Maison de la Baie aujourd'hui	
Jérémy Allain	Animateur puis directeur de Vivarmor Nature. Aujourd'hui conseiller délégué à la biodiversité de l'agglomération Lamballe Terre et mer et vice-président de l'observatoire de l'environnement en Bretagne	
Alain Ponsoero	Conservateur de la réserve depuis 2001	

Annexe 2 : grille d'entretien

Grille d'entretien générale	
métadonnées	
Date (année/mois/jour) :	
personne interviewée (Nom.Prénom-sexe-date et lieu de naissance) :	
personne en charge de l'entretien (Nom.Prénom-sexe-date et lieu de naissance) :	Villedieu.Anouk - F - 1991/04/30 Bayeux (14)
lieu de l'entretien :	
Modalités d'enregistrement :	
Langue :	
Autorisation :	
Archives récupérées :	
Portrait photographique :	
présentation projet	
<p>Je suis en master 2 Expertise et Gestion de l'Environnement Littoral à l'IUEM à Brest. C'est un master pluridisciplinaire, autour de la gestion du littoral et des sciences de l'environnement marin.</p> <p>Dans le cadre de mes études, j'effectue un stage de 6 mois à la RNN de la baie de St Brieuc, sur un projet portant sur l'histoire de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Saint Brieuc.</p> <p>J'ai plus précisément pour mission de collecter les documents et les témoignages de l'époque de sa création afin de rendre compte de cette histoire et de la vision de chaque acteur qui la compose (car cette histoire n'a jamais été écrite).</p> <p>Cette réflexion permettra de collecter et d'archiver les documents relatifs à ce récit et de pouvoir proposer des pistes de valorisation pour ces archives telles que des expositions, un podcast, un documentaire, des animations etc. ... A partir de ces documents, un premier récit retraçant les étapes de création de la Réserve sera également proposé.</p> <p>Pour ce faire, une partie de mon travail est d'effectuer des entretiens auprès des personnes ayant participé à cette histoire pour recueillir leurs points de vue ainsi que d'emprunter leurs potentielles archives.</p> <p>Ces entretiens sont primordiaux car vous seul pouvez me parler de votre vécu et de vos ressentis par rapport à cette période.</p> <p>C'est dans ce cadre que je vais vous poser quelques questions sur l'histoire de la mise en place de la Réserve.</p> <p>Avant de commencer l'entretien, j'aimerais vous soumettre cette demande de consentement à remplir par vos soins afin de savoir ce que vous m'autorisez pour l'enregistrement de l'entretien et l'utilisation ultérieure des données ...Etes-vous d'accord pour que l'on enregistre l'entretien qui va suivre ?</p>	
<p><u>A vérifier</u> : - Fiche consentement <input type="checkbox"/> - enregistrement <input type="checkbox"/></p>	

Questionnaire		
Première partie : questions générales		
thèmes	questions	notes / observations
sensibilité / liens avec le territoire	<p>Etes-vous originaire de la Baie ?</p> <p>a) Si oui : où? Année ?</p> <p>b) Si non : arrivé quand ? Qu'est- ce qui vous a amené à vous installer ici? Pour des raisons personnelles, professionnelles?</p>	
	<p>Quels étaient vos liens avec la Baie ? (relance : Quels étaient vos activités liées à la Baie ? Pour vos activités personnelles et professionnelles?)</p>	
J'aimerais que l'on discute un peu du contexte de l'époque ...		
Contexte de l'époque	<p>Vous avez connu la baie dans les années 70, Est-ce que vous pouvez me parler de la baie à cette époque ? (relance : Quelle vision de l'entourage ? différent / aujourd'hui ? Pareille ? évolution au cours du temps ? Paysage, tourisme, pêche, algues vertes ; 3 mots pour décrire la baie à cette époque)</p>	
	<p>Quels étaient les préoccupations des élus, des habitants du coin ?</p>	
	<p>Est ce qu'il y avait des problèmes, des menaces : économique, environnementales... ? (Comportement de la société / nature ?)</p>	
	<p>Selon vous, qu'est-ce qui a pu motiver la volonté de mise en protection de la baie ?</p>	
	<p>Avez-vous une idée du pourquoi avoir choisi une réserve et pas une autre forme de protection ? (parc naturel, parc marin, etc.)</p>	
Et vous, justement, ...		
Rôle joué	<p>A quel moment êtes vous intervenu dans ce processus de protection ? (Pourriez-vous me citer quels sont, pour vous, les trois temps fort de cette histoire ?)</p>	
	<p>Pourquoi avez-vous pris part personnellement à ce processus ?</p>	

Concernant la création de la Réserve ...		
Création de la Réserve	<i>Pourquoi pensez-vous que la création de la Réserve ait pris autant de temps ? (relance : 17 ans)</i>	
	<i>Y avait-il beaucoup d'oppositions ?</i>	
	<i>Est-ce qu'on en parlait dans les médias ?</i>	
J'aimerais connaître votre avis sur la réserve ...		
Avis critique de l'outil réserve	<i>Citez 3 mots qui représentaient selon vous le milieu naturel de la baie dans les années 70 ? (citer 3 habitats ou espèces emblématiques)</i>	
	<i>Comment est-ce que vous vous représentez le milieu naturel de la baie aujourd'hui (en trois mots également) ?</i>	
	<i>Selon vous, quels sont les grandes réussites et les limites de la Réserve ?</i>	
	<i>Comment vous imaginez-vous le paysage actuel de la Baie si la Réserve n'avait pas été mise en place ?</i>	
	<i>Comment imaginez vous la Réserve dans 20 ans ? (relance : autre périmètre ? Plus permissif ?)</i>	

Troisième partie : questions de conclusion	
questions	notes / observations
<i>Voyez-vous des personnes qu'il faudrait que je rencontre ? (préfet dans les années 90 ? Contacts dans la presse ?)</i>	
<i>Possédez-vous des archives du type photos, carte, presse, CR, lettre, écrits, poèmes, dessins que je pourrais vous emprunter ?</i>	
<i>Puis je vous demander une photo de vous qui date du moment où vous êtes intervenu dans cette histoire ?</i>	
<i>Coordonnés de la personne interrogée : nom, prénom, date et lieu de naissance ; Puis je vous demander quelles ont été vos professions ?</i>	
<i>Est-ce qu'il serait possible que je vous prenne en photo ?</i>	

Annexe 3 : fiche de consentement

Demande de consentement
Pourquoi ?
Plusieurs lois protègent les données privées. Depuis mai 2018, le règlement européen sur la protection des données (RGPD) encadre ainsi l'utilisation des données d'autrui. L'article 89 de ce règlement rend possible le traitement de données personnelles dès lors que le chercheur a obtenu le consentement explicite des personnes concernées.
Présentation projet
Le projet de protection de la baie de Saint-Brieuc est une proposition ancienne, née dans les années 70. En 1981 la première demande officielle de mise en Réserve Naturelle du fond de baie est adressée à la Délégation Régionale du ministère chargé de l'environnement. 17 ans plus tard, cette procédure a abouti à la publication au journal officiel le 28 avril 1998 du décret de création de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc.
A ce jour, la Réserve dispose de peu d'éléments sur sa création. Ce projet a pour ambition de réunir l'ensemble des documents et des témoignages relatifs à cette période. La collecte de ces données permettra de rendre compte de cette histoire et de la vision de chaque acteur qui la compose.
A partir des témoignages et des archives collectés, un premier récit retraçant les étapes de création de la Réserve sera élaboré. D'autres pistes de valorisation pour le public seront proposées, telles qu'une exposition, un podcast, un documentaire, une brochure, une page internet etc. ...
Pourquoi vous?
Une première chronologie de l'histoire de la création de la Réserve a pu être établie à partir de la lecture des documents d'archives déjà présents dans les locaux de la Réserve et de divers documents d'informations (plan de gestion, documents de synthèse et de présentation de la Réserve etc.). Cette chronologie constitue un point de départ qui permet de mettre en lumière les événements importants ainsi que les principaux acteurs liés à cette histoire.
Un listing des acteurs présents dans la chronologie a ensuite été créé. Une sélection a été opérée dans le but d'entretenir des personnes ayant eu des rôles différents afin de pouvoir collecter et rendre compte de la pluralité des points de vues et de se procurer des archives diversifiées.
Ces entretiens sont primordiaux pour ce projet car vous seul pouvez parler de votre vécu et de vos ressentis par rapport à cette période.
Demande d'anonymisation
Les données recueillies ont vocation à être publique. En cas de demande d'anonymisation, un pseudonyme sera utilisé lors de la transcription des propos, les informations pouvant porter l'identification de la personne seront remplacées et la bande audio sera détruite après transcription.
Retranscription des propos
Seuls les passages de la bande audio pouvant servir à l'illustration du récit seront retranscrits mot à mot. Cependant, la bande audio pourra être intégralement retranscrite pour des besoins ultérieurs.
Archivage des données
Les données seront sauvegardées sur un serveur privé sur internet, sur les ordinateurs et les disques durs de la Réserve. Elles seront archivées grâce au logiciel de gestion d'archives Zotéro.
Droit à la rétractation
Vous possédez un droit à la rétractation, c'est-à-dire que même si aujourd'hui vous donnez votre plein accord pour l'exploitation des données recueillies, vous pouvez nous contacter à n'importe quel moment pour revenir sur ce consentement. Il vous suffit de prendre contact avec la Réserve :
Adresse de contact : Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, Site de l'étoile - 22120 Hillion
Courriel: rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr
Tél. : 02 96 32 31 40

Consentement

→Rayer les mentions inutiles←

Je soussigné(e)

.....
.....

autorise par la présente Anouk Villedieu à prendre des notes et à enregistrer en audio l'entretien personnel portant sur l'histoire de la création de la Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc.

accepte être pris en photo lors de cette entrevue.

autorise Mlle Villedieu à reproduire les archives empruntées et à stocker l'ensemble des données (archives + enregistrement audio + photos) sur un serveur privé sur internet ainsi que sur les ordinateurs de la Réserve. Les enregistrements audios seront stocker pour une durée maximale de dix ans. Les données recueillies seront utilisables pour ce projet et pour des projets futurs.

autorise l'utilisation des données de l'entretien, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite :

- a) à des fins de recherche scientifique (mémoires ou thèses, articles scientifiques, exposés à des congrès, séminaires) ;
- c) pour une diffusion large au public, sous la forme d'exposition, podcast, brochure, documentaire, ainsi que toutes autres formes de valorisations ;
- d) pour une diffusion sur un site Internet dédié à la Réserve.

prends acte que pour toutes ces utilisation les données ainsi enregistrées ne seront pas anonymisées.

demande l'anonymisation de mes données, c'est à dire l'utilisation d'un pseudonyme lors de la transcription, le remplacement des informations pouvant porter mon identification, la destruction de la bande audio après transcription.

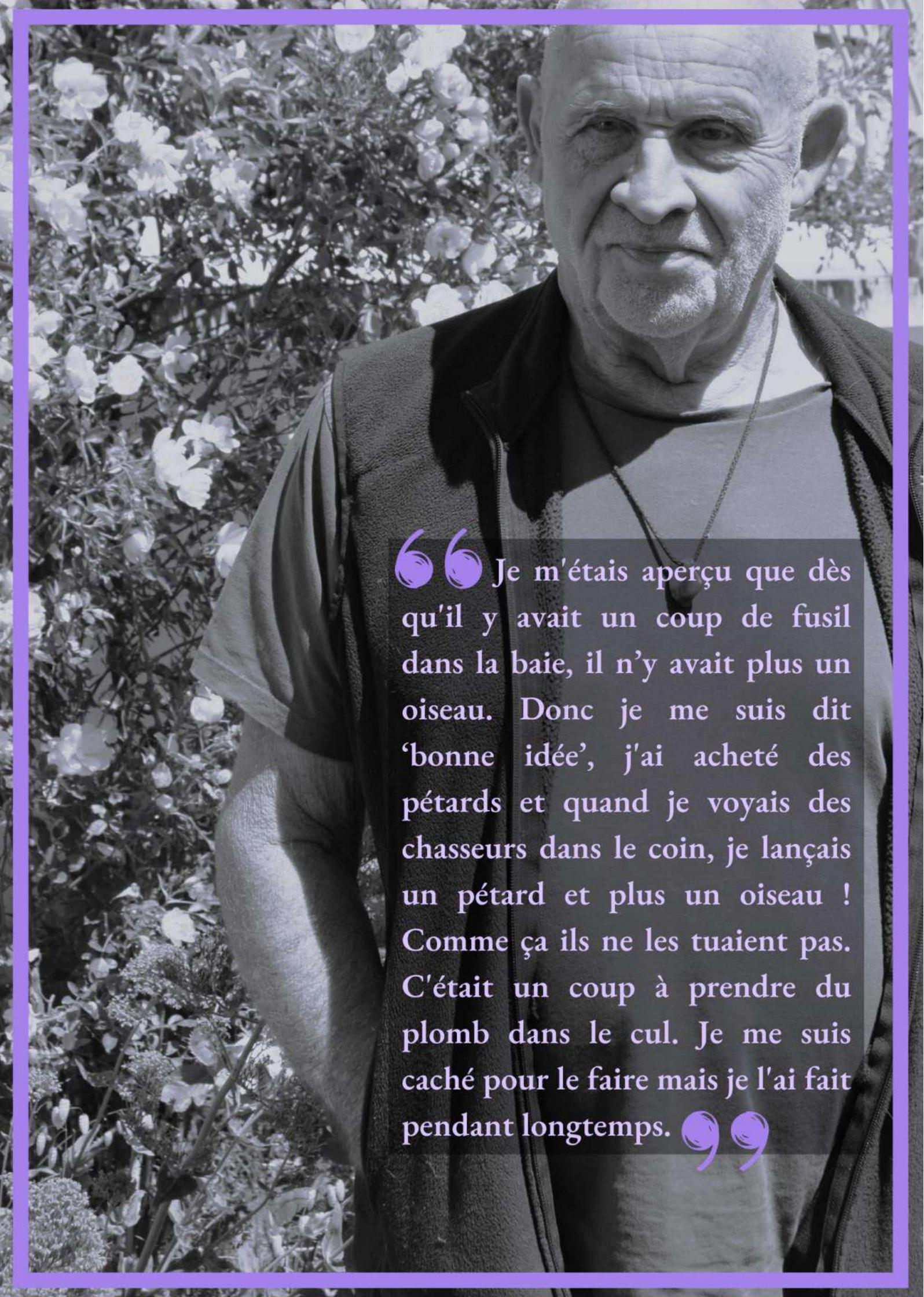
souhaite que la contrainte supplémentaire suivante soit respectée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Lieu et date :

Signature :

Annexe 4 : les hommes derrière cette histoire



“ Je m'étais aperçu que dès qu'il y avait un coup de fusil dans la baie, il n'y avait plus un oiseau. Donc je me suis dit 'bonne idée', j'ai acheté des pétards et quand je voyais des chasseurs dans le coin, je lançais un pétard et plus un oiseau ! Comme ça ils ne les tuaient pas. C'était un coup à prendre du plomb dans le cul. Je me suis caché pour le faire mais je l'ai fait pendant longtemps. ”

Aymar De Gésincourt

Aymar De Gésincourt est né « contre la baie », à Cesson (Saint-Brieuc) en 1943. Petit, du mois de mai à octobre il suivait son instruction au sein même d'une cabine sur la plage du Valais. Il a donc toujours pratiqué la baie. Témoin du mode de vie des Cessonais de l'époque, il décrit un petit village de pêcheurs.

« Mes voisins étaient tous des pêcheurs. C'était l'époque des charrettes à ânes, j'ai vu ça toute mon enfance, les charrettes à ânes remontaient vendre le poisson à Saint-Brieuc. »

Grand autodidacte et passionné de nature il a appris beaucoup dans les livres et au travers de ces rencontres. Il fait partie des nombreuses personnes sensibilisées à l'ornithologie au travers des stages de baguages qui étaient proposés sur l'île d'Ouessant. Après un service militaire de 16 mois, il a exercé plusieurs professions : saisonnier, employé au zoo, pêcheur à la coquille Saint-Jacques, bucheron pour enfin devenir garde forestier à partir de 1977, et ce pendant 30 ans. Aimant partager sa passion de la nature, il n'a eu de cesse de recevoir des classes pour les sensibiliser à l'environnement forestier.

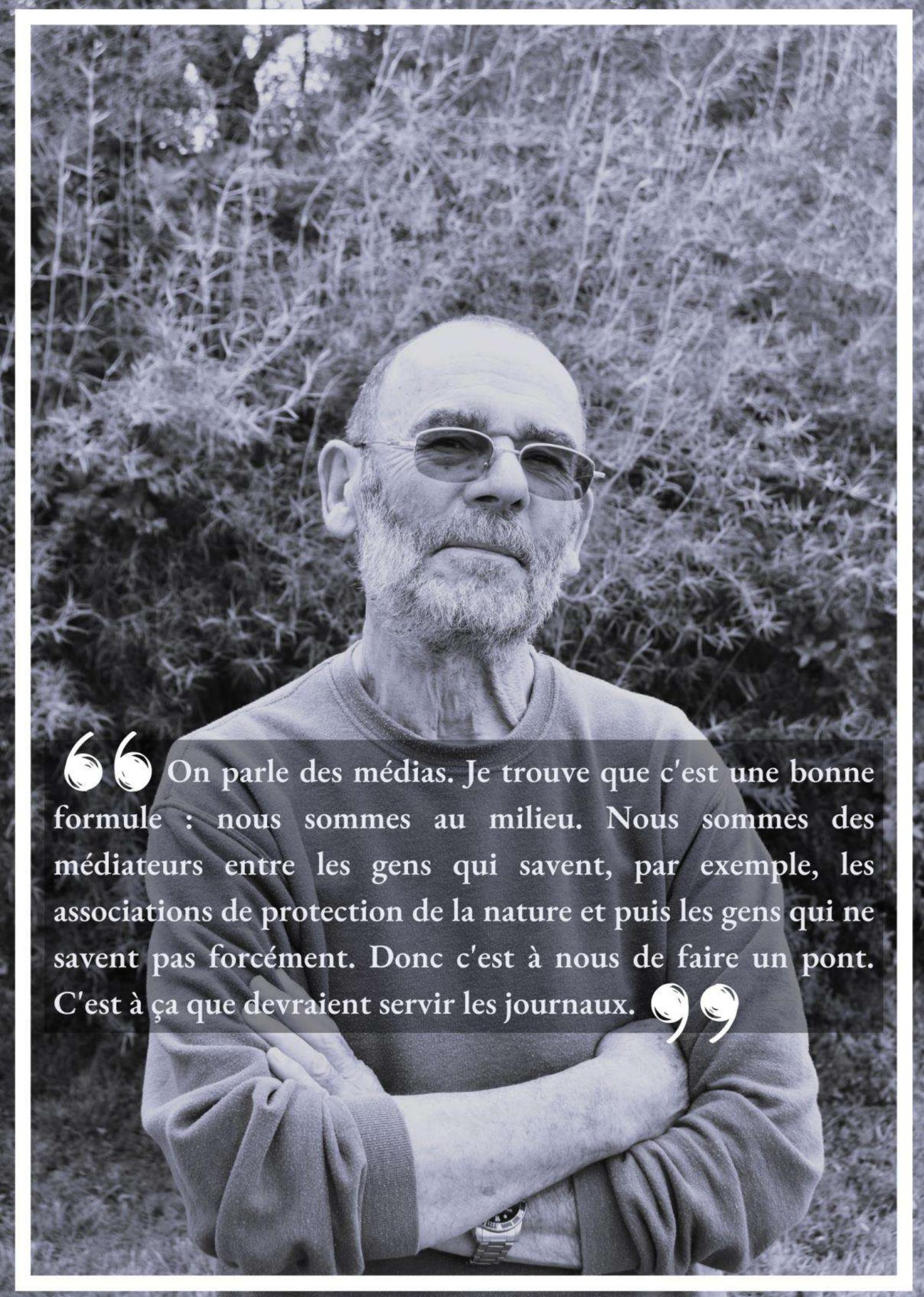
« Pour tous les gens j'étais l'homme des bois. Alors que [...] dans ma tête, j'étais toujours l'homme de la mer. Je disais aux copains je suis surtout l'homme de la mer. »

Il est par ailleurs un grand passionné de botanique et cultive un jardin floral d'exception. Le 7 mai 1972 il rencontre Jacques Petit qui lui fera découvrir le GEPN. En son sein, il a participé à maintes sorties, inventaires, notamment de papillons et écrit des articles pour le Rôle d'eau (revue du GEPN). Un temps chasseur il a rapidement troqué son fusil contre une meilleure paire de jumelles. Devenu par la suite anti-chasse, il a beaucoup écrit dans ce sens dans le Rôle d'eau ce qui a valu quelques démissions au sein de GEPN : *« vu ce que je disais sur les chasseurs, je les ai égratignés sérieusement »*. La baie, il aime par-dessus tout l'arpenter en solitaire.

« Je trouve que la nature on la découvre que tout seul. »

Il a toujours tenu des carnets de notes personnels dans lesquels il a consigné plus de 50 ans d'observations et de réflexions personnelles.

« C'était tout à fait logique de défendre ce que j'aimais. Vous vous rendez compte, où j'étais né en plus. J'avais une passion pour la baie de toujours! Dès que j'arrivais là, c'était quelque chose! »



“ On parle des médias. Je trouve que c'est une bonne formule : nous sommes au milieu. Nous sommes des médiateurs entre les gens qui savent, par exemple, les associations de protection de la nature et puis les gens qui ne savent pas forcément. Donc c'est à nous de faire un pont. C'est à ça que devraient servir les journaux. ”

André Fouquet

André Fouquet est né le 12 novembre 1948 à Baugé dans le Maine-et-Loire. Il a suivi des études de journalisme à Tours, puis a réalisé l'ensemble de sa carrière à Ouest France. Il est arrivé à Saint-Brieuc en septembre 1982 en tant que journaliste en charge des questions d'enseignement mais il s'est tout de suite intéressé, également, aux questions environnementales qui ont pris, au fil des ans, de plus en plus d'importance dans son travail. Il s'est fait fort d'établir un pont entre les richesses naturelles qu'il voulait faire découvrir et ses lecteurs.

« Je pense que mon travail, outre le fait d'accompagner les démarches des associations, ça a plus été de convaincre les gens, ou en tout cas de leur montrer, que la baie ce n'était pas un tas de vase mais que c'était un milieu vivant et riche. Vivant, riche, varié et qu'il y avait de quoi s'émerveiller au fil du temps. »

Habitant Langueux, il a pris assez vite contact avec les associations locales et notamment avec Gilles Allano et son association Le PILET avec qui il est devenu ami. Déjà acquis à la cause naturaliste à l'époque, il a beaucoup aidé le GEPN dans son combat pour la protection de la baie en publiant de nombreux articles sur le sujet.

« Soit c'était moi qui les sollicitais, enfin c'était plus souvent eux qui me sollicitaient que moi, parce que j'avais souvent beaucoup de fers au feu en même temps [...] mais bon il y a des sujets auxquels je ne pouvais pas rester insensible. »

On retrouve bien souvent dans ses articles une note d'humour ou un soupçon de dérision.

« Un des supports intéressants pour faire passer des idées c'est la légèreté, et un peu d'humour quelques fois ça aide. »

Il a publié et publie encore aujourd'hui de nombreux ouvrages naturalistes.

« Si je n'avais pas eu cette fibre naturaliste, je n'aurais pas écrit autant et je n'aurais pas autant accompagné les associations. »



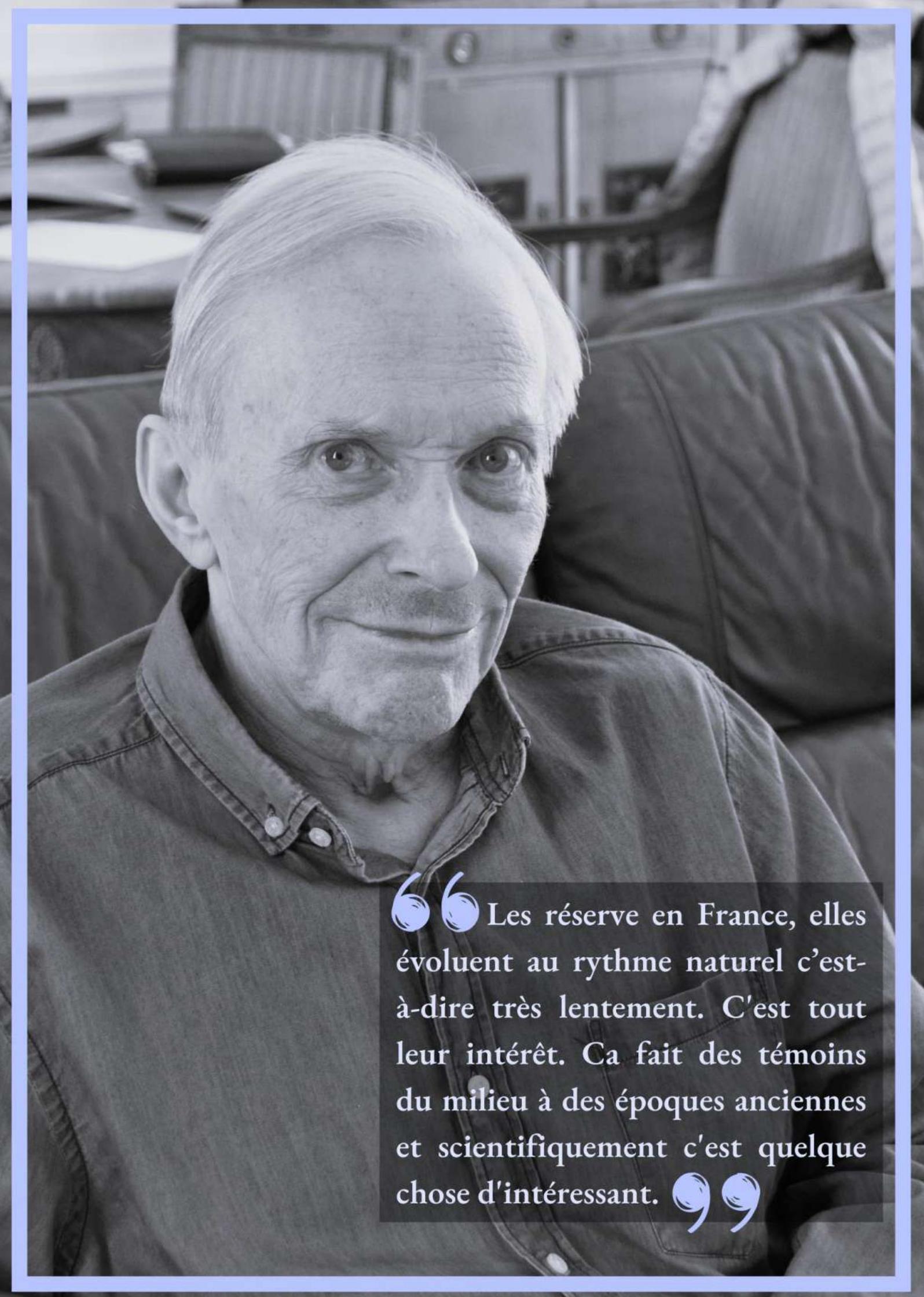
“ C'est la limite de l'outil réserve naturelle : aujourd'hui, avec l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique, j'ai bien peur qu'on essaye de protéger un îlot de biodiversité dans un effondrement qui va s'accélérer. ”

Alain Ponsoero

Alain Ponsoero est né à Lyon le 18 novembre 1964. Après un DEA de biostatistique et écologie à la fac de Lyon, il est devenu conservateur du marais de Lavours. Il a vécu loin de la mer et n'avait jamais mis les pieds en Bretagne avant sa prise de poste en tant que conservateur de la réserve de Saint-Brieuc en février 2001. Recruté par l'agglomération de Saint-Brieuc, un des trois cogestionnaires de la réserve à l'époque, il a eu la charge d'élaborer le plan de gestion de la réserve qui synthétise l'ensemble des connaissances acquises sur le site et définit les objectifs et actions de la réserve naturelle. Ce premier plan de gestion est rentré en vigueur officiellement en janvier 2004. Ses activités, dans les premiers temps, consistaient essentiellement à communiquer sur l'existence nouvelle de la réserve et être présent dans toutes les instances.

« Il y avait une méconnaissance, une absence de communication, une absence de visibilité du fond de baie. [...] C'est vrai qu'on a eu ce travail de communication, de sensibilisation [...] de montrer l'intérêt de cette réserve, la beauté de cette réserve pour accepter que les gens veuillent bien la protéger. »

Alain Ponsoero s'est beaucoup appuyé sur les compétences de La Maison de la Baie, de Viv'Armor Nature et du conseil scientifique qu'il a souhaité mettre en place dès 2001. Ce dernier lui a permis d'avoir une vision à plusieurs prismes et de garantir scientifiquement le bienfondé des actions à mettre en place. A la différence du marais de Lavours, en milieu marin les interventions de gestion sur le terrain sont peu nombreuses, ce qui a permis de consacrer plus de temps à l'acquisition de connaissances scientifiques. Sa vision de la protection de la nature n'a eu de cesse d'évoluer jusqu'à aujourd'hui, passant d'une vision centrée sur les espèces rares et les inventaires à une vision plus large, sur les fonctionnalités d'un écosystème et les services écosystémiques. Protéger et restaurer le fonctionnement des écosystèmes est devenu le cœur de son métier.



“ Les réserve en France, elles évoluent au rythme naturel c'est-à-dire très lentement. C'est tout leur intérêt. Ca fait des témoins du milieu à des époques anciennes et scientifiquement c'est quelque chose d'intéressant. ”

Antoine Reille

Antoine Reille est né en 1942 en Touraine. Agrégé de physique, il enseigne cette matière pendant dix ans à Paris VI. Il anime une émission de télévision sur la faune sauvage « Les Animaux du Monde » avec François de La Grange en 1968 puis à partir de 1976 il devient coproducteur de l'émission avec Marlyse de La Grange jusqu'à son arrêt en 1989. Il arrête afin de s'occuper de la propriété familiale, le château de Baudry en Touraine. Parallèlement à sa vie professionnelle, il a été secrétaire général en 1965, vice-président puis président de la LPO de 1978 à 1986. Il est également resté dix-huit ans membre du comité permanent du Conseil National de Protection de la Nature de 1982 à 2000. Il fait son dernier mandat en tant que vice-président du comité permanent et président de la commission faune du dit comité. Il fut le directeur de la réserve des sept îles de 1993 à 2005. Au sein du CNPN il eut à traiter une quarantaine de dossiers de création de réserves naturelles. C'est dans ce cadre qu'il a été chargé d'examiner la pertinence du dossier de la réserve de la baie de Saint-Brieuc. Il est président du syndicat des forestiers privés de Touraine depuis 1999. C'est également un défenseur de la chasse à courre qu'il a longtemps exercé dans sa propriété.

“ La grande réussite de la réserve c'est la meilleure connaissance, ça c'est certain. C'est mon crédo et j'y crois : faire connaître la baie permet aux gens d'y aller mais dans de bonnes conditions. ”

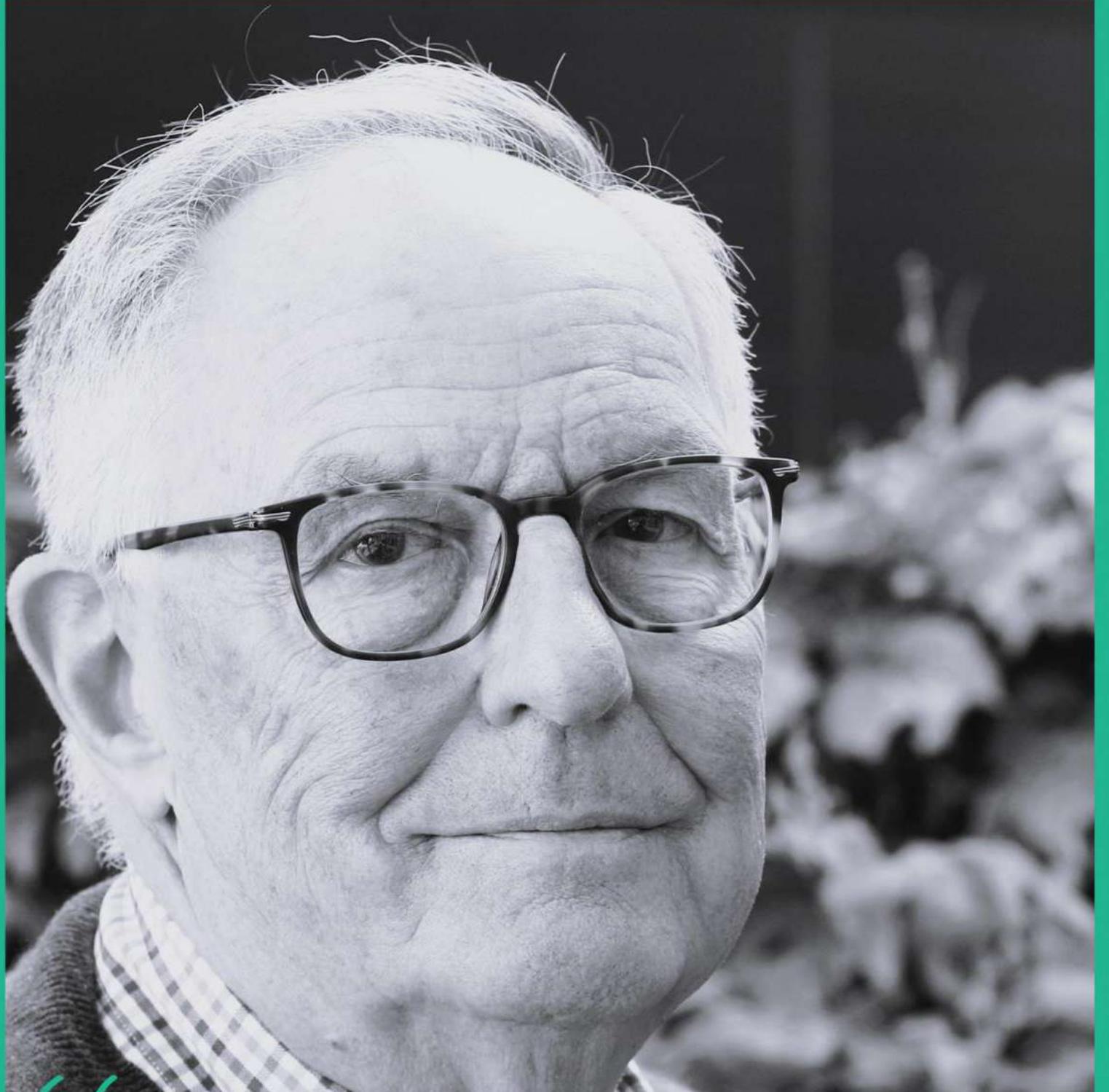


Bruno Chrétien

Bruno Chrétien est né le 10 février 1964 à Pompey près de Nancy. S'il est venu en Bretagne, c'était pour s'occuper d'un centre de classe nature basé à Erquy. N'étant pas du bord de mer, il a cherché un lieu qui pouvait le former aux connaissances naturalistes littorales, et a croisé la route de l'association de La Maison de la Baie en 1987 "Connaître et sauvegarder la baie de Saint-Brieuc". En 1989 il a intégré l'association en tant qu'animateur puis devient le responsable de la structure, fonction qu'il exerce encore aujourd'hui. Il a fait des animations dans la baie en tant qu'animateur quasiment 10 ans avant que la réserve n'existe.

« Moi je suis, je dirais, un pur produit de la structure. J'ai été formé, initié à la nature et même à apprécier la nature par ce travail. »

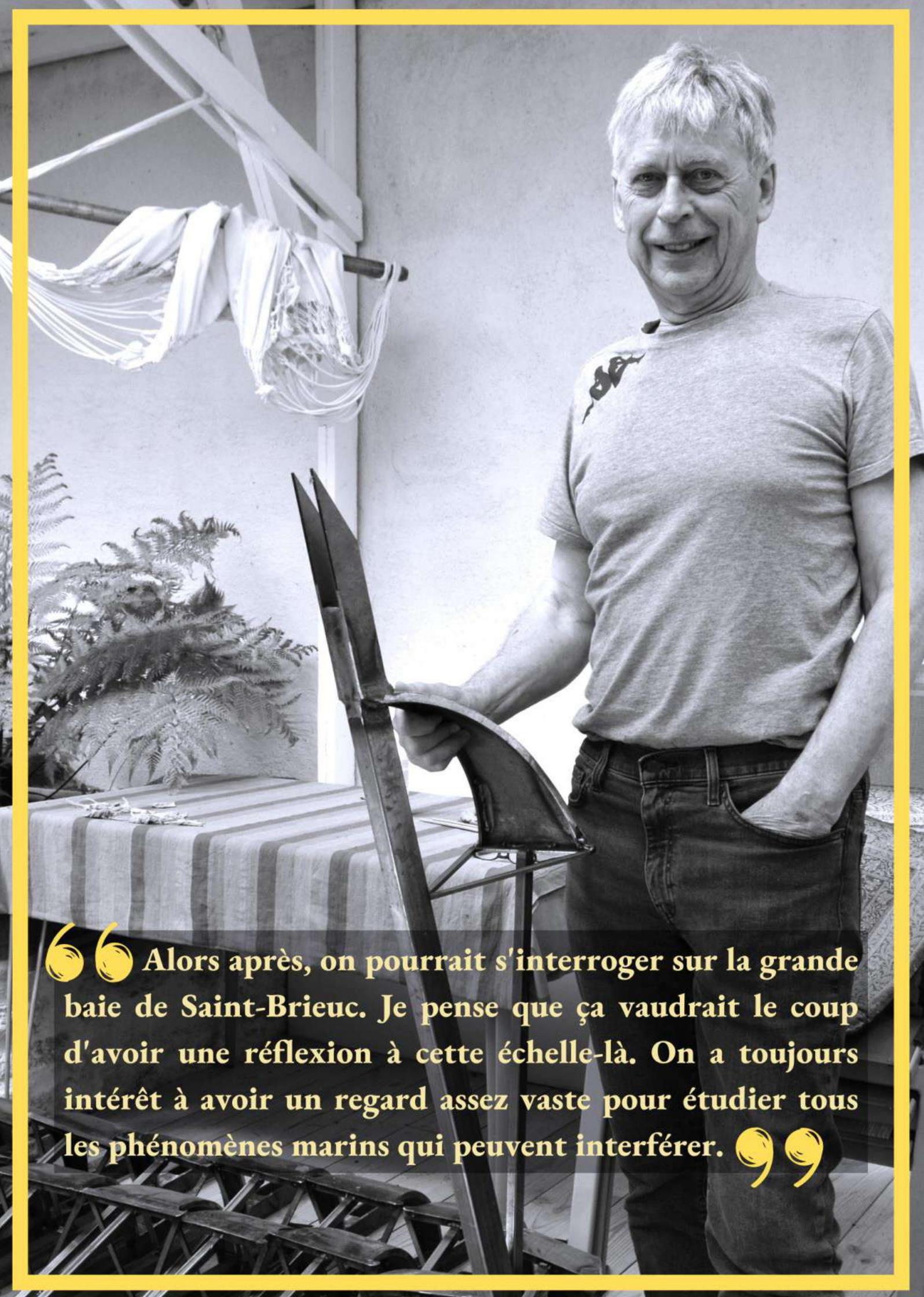
Passionné de transmission, il milite pour que l'homme puisse aller dans la réserve en ayant acquis les connaissances nécessaires au respect du bon fonctionnement de l'écosystème.



“ Le GEPN je l'ai perçu dans un premier temps comme une sorte de poils-à-gratter. Et puis leur insistance à dénoncer : évidemment, pour le maire de la ville, c'était très gênant. D'autant que par ailleurs, ce sont des gens que je retrouvais politiquement. Donc il y avait des contradictions avec le fait de les identifier comme, non pas des opposants mais des ... je dirais ... des emmerdeurs, disons les choses. C'est ça ce qui m'intéresse maintenant avec le recul, ce rôle de lanceur d'alerte est utile. Finalement, ils avaient raison mais on a toujours tort d'avoir raison trop tôt. ”

Claude Saunier

Claude Saunier est né à Saint-Brieuc le 26 février 1943. Il a passé son enfance dans le centre-ville, quartier populaire de l'époque. Il fut enseignant en histoire géographie durant une vingtaine d'années. Elu maire adjoint en 1971, il devint maire sous l'étiquette socialiste en 1983 ainsi que sénateur à partir de 1989. Ses fonctions de maire prendront fin en 2001 et celles du sénat en 2008. Il occupait donc les fonctions de maire au moment où le GEPN s'est créé et lors de la mise en place de la réserve. Il est l'un des responsables politiques que l'on peut associer à la décharge de la Grève des Courses puisqu'elle a débuté alors qu'il était le maire adjoint et c'est pendant de son mandat de maire qu'il en a décidé la fermeture en 1993. Lors de son exercice en tant que sénateur et vice-président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques, il a fait de multiples rapports sur le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Afin de les étayer, il a rencontré de multiples personnalités scientifiques. Constatant que ces scientifiques avaient déjà tout dit en 2000 mais qu'on ne leur laissait pas de place médiatique pour alerter l'opinion publique, il plaide depuis cette époque pour que les institutions politiques les écoutent davantage. Il s'est occupé, à titre bénévole, de la présidence du CNAM de Bretagne et de la technopole Saint-Brieuc Armor jusqu'en juin 2022 et y est toujours membre du conseil d'administration.



“ Alors après, on pourrait s'interroger sur la grande baie de Saint-Brieuc. Je pense que ça vaudrait le coup d'avoir une réflexion à cette échelle-là. On a toujours intérêt à avoir un regard assez vaste pour étudier tous les phénomènes marins qui peuvent interférer. ”

Daniel Lasne

Daniel Lasne est né le 3 janvier 1950 en Mayenne. Après des études de géographe, il est embauché à Vannes à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Il travaille notamment à la mise en place des Plans Locaux d'Urbanisme et les enjeux paysagers du littoral Morbihannais dans le cadre de la mise en place de la loi littoral. Il prend ses fonctions à la Direction Régionale de l'Environnement (DRIEN) de Rennes en 1992 pour s'occuper des procédures de protection de la nature. Au départ, ses missions se partageaient entre la création de la Réserve naturelle nationale des marais de Séné et la création de la réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc. Il est donc l'expert qui a suivi de près toutes les étapes de négociation, et représentait la jonction entre les personnes sur le terrain et l'Etat. Pour lui, les oppositions à un projet de mise en réserve vont de pair avec la nécessité du classement. En effet, les conflits liés aux usages des différents acteurs traduisent les pressions que peuvent exercer les hommes sur le milieu.

« C'est jamais facile de créer une réserve, ça peut pas! Si ça avait été facile c'est que ça ne servait à rien! Moi je trouve qu'on a bien travaillé, après évidemment, peut-être qu'on aurait pu faire mieux mais ... ouais, moi je pense que globalement ça me paraît être une réussite. »

La gestion de la fréquentation grandissante des espaces naturels est un des sujets qu'il s'est fait fort de traiter tout au long de sa carrière.

« La grande réussite aussi c'est la mise en place d'une gestion correcte de la fréquentation. Je pense que s'il n'y avait pas eu la réserve, ça aurait été un bordel incroyable. »

Il est aujourd'hui membre du conseil de gestion de la réserve naturelle nationale des marais de Séné et président d'une association de lutte contre le Baccharis, espèce envahissante qui mène des campagnes d'arrachages notamment dans le Morbihan.

“ Maintenant je serais presque un militant de l'émotion. De dire à quelqu'un, 'venez voir', ou 'venez écouter, vous allez ressentir quelque chose !', et je pense que ça c'est vraiment un outil important. C'est vraiment un moyen de sensibiliser, l'émotion. ”



Gilles Allano

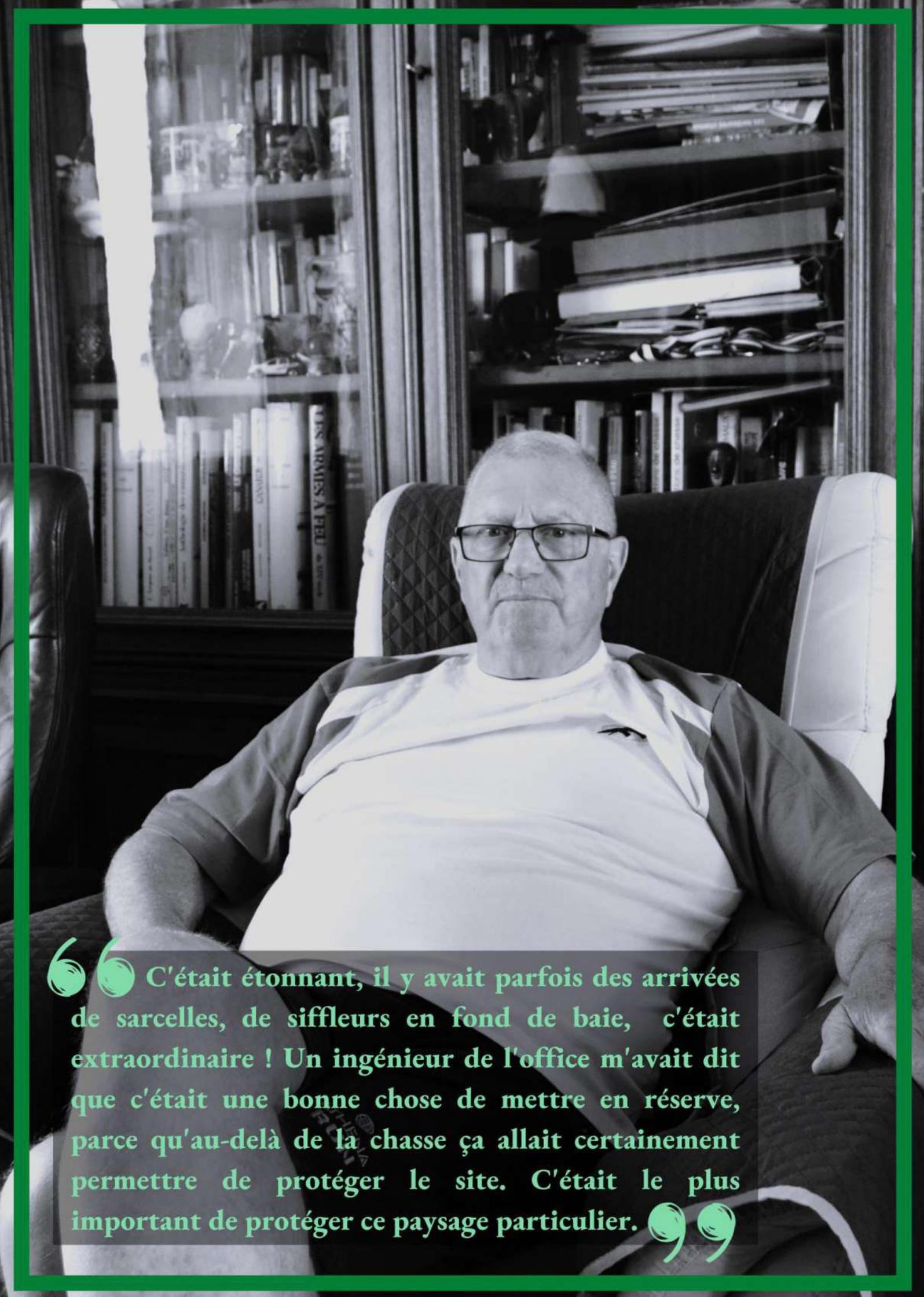
Gilles Allano est né à Langueux, très exactement aux Grèves le 6 mai 1952.

« Je suis né ici et tous les hommes étaient chasseurs. Et donc on vivait vraiment avec la baie. C'est vrai que la baie pour nous, on la voyait pas comme aujourd'hui, c'était un moyen de subsistance pratiquement, puisqu'on allait à la pêche, on allait à la chasse et puis il y avait aussi cette marne qu'on allait retirer en hiver. On a toujours été un petit peu liés avec cette baie, avec cette mer qui vient deux fois par jour puis elle se retire. »

Il a exercé le métier d'ajusteur avant de reprendre le bistrot familial pour en faire une crêperie et devenir restaurateur. Sa famille étant établie aux Grèves depuis plusieurs générations, Monsieur Allano est en quelque sorte la mémoire des Grèves. Il pratique la baie depuis sa plus tendre enfance puisque les prés salés de l'anse d'Yffiniac étaient son terrain de jeu. Il a toujours eu conscience de la fragilité de la baie et il était le témoin direct de la pollution qu'elle subissait.

« Moi j'avais un autre regard sur la baie parce qu'ici on vivait avec la baie mais on ne la regardait pas en fait. La baie c'était le lieu où on allait prélever et c'était aussi le lieu où on allait jeter! On y balançait tout c'était comme ça : on avait des chats crevés, on les balançait, c'était le dépotoir. Ça me rendait malheureux de voir que mon environnement proche était en train de disparaître. »

Il voulait donc protéger cette baie mais ne savait comment faire. C'est en tombant sur un communiqué de presse en 1972 d'un groupe de professeurs, qui voulaient échanger sur le devenir de la baie, qu'il a rejoint le groupe des naturalistes à l'origine de la création du GEPN. Dès lors, il n'a eu qu'un objectif : être le plus proche possible des riverains afin de les sensibiliser au mieux à la baie et ses richesses. Jusqu'aujourd'hui, Gilles Allano est resté très impliqué dans la protection de la nature. Il est le concepteur de nombreux outils de découvertes et de sensibilisation, comme la fête de la nature, la fête des oiseaux migrants, les sorties de découverte des oiseaux pour les personnes non-voyantes etc. Il est en somme un passeur d'émotion qui nous emporte dans son monde lorsqu'il raconte la baie, sa baie !



“ C’était étonnant, il y avait parfois des arrivées de sarcelles, de siffleurs en fond de baie, c’était extraordinaire ! Un ingénieur de l’office m’avait dit que c’était une bonne chose de mettre en réserve, parce qu’au-delà de la chasse ça allait certainement permettre de protéger le site. C’était le plus important de protéger ce paysage particulier. ”

Gérard Behr

Gérard Behr est né à Jarny en 1949. Son arrivée à Saint Brieuc en 1977 en tant que spécialiste artificier se fait dans un contexte où il existait encore à l'époque des attentats à l'explosif en Bretagne, liés au mouvement du Front de libération de la Bretagne. Sa carrière se poursuivra par la suite au sein des brigades de nuits. Il est, à l'époque, un chasseur de grèves : grand amateur de chasse au gibier d'eau, il fréquentait régulièrement la baie pour son activité de chasse.

« Moi ce que je retiens sur la baie de Saint-Brieuc à l'époque c'était la respiration quand un chasseur venait, on respirait la mer, on respirait le sable, c'était extraordinaire ça, c'était ... on s'y sentait bien. »

Il a intégré l'association des chasseurs de gibiers d'eau des Côtes d'Armor puis a eu rapidement des responsabilités au sein de cette association. Il en devient le président dans les années 2000 et est resté membre du conseil d'administration jusque 2020. Il fut dans les années 80, vice-président de l'association de La Maison de la Baie. Il est également le fondateur de l'association d'opposition au projet de réserve, l'APPAT. Il revendique une opposition dure à l'époque mais toujours confraternelle.

« Le GEPN a milité très fort pour la mise en réserve, on s'est d'ailleurs opposés très fort au GEPN parce qu'on en voulait pas. On considérait que la réserve cynégétique était suffisante. »

Voyant qu'ils ne remporteraient pas ce combat, il a participé à déterminer un périmètre de réserve acceptable pour les chasseurs, proposant même d'inclure la pointe des Guettes dans le périmètre afin que les oiseaux puissent passer d'une anse à l'autre sans risquer de tomber sous les coups de fusils.



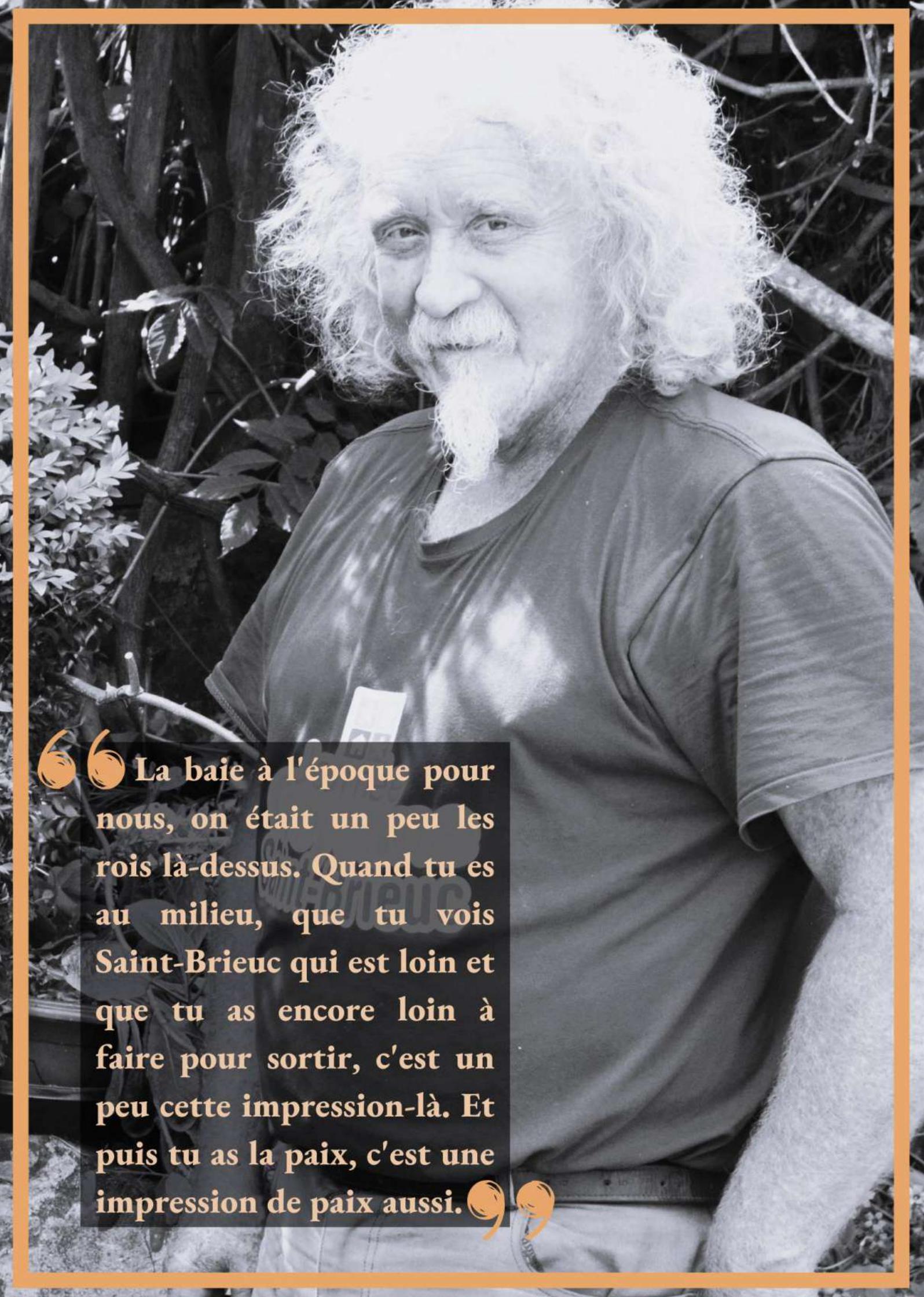
“ Il n’y a jamais rien d’acquis : on a l’impression qu’il y a une conscience environnementale qui est plus présente, tous les sondages le disent, ‘la protection de la nature c’est important’. Mais, dès qu’on commence à protéger des choses et qu’il y a une incidence direct sur les gens, on peut juste faire le constat que les individualités reviennent très rapidement. ”

Jeremy Allain

Jeremy Allain est né à Saint Brieuc en 1977 mais a passé son enfance à Erquy. Passionné de nature dès son plus jeune âge, il fait sa première exposition à 11 ans pour sensibiliser sa classe à la disparition du rhinocéros. Ne souhaitant pas faire son service militaire il se dégage de ses obligations en effectuant en 1996 un service civil au sein de l'association de la Maison de la baie en tant qu'animateur nature.

« Au lieu de faire 10 mois sous les drapeaux, j'ai été contraint par l'Etat [...] à être animateur nature à la maison de la baie pendant vingt mois. [...] Mon travail consistait à aller observer la nature et les oiseaux et à les montrer aux enfants. »

A la suite d'un BTS de Gestion et Protection de la Nature et de plusieurs contrats dans des postes liés à l'environnement, il postule à VivArmor Nature et propose lors de son entretien un plan de développement de l'association sur 5 ans. Il est donc recruté dans un premier temps en tant qu'animateur. Passionné de pêche à pied, il met en place un programme de suivis de cette activité qui deviendra un réseau au niveau national. Il a participé à améliorer le concept de la réglette de pêche que l'on trouve partout aujourd'hui. Il devient directeur de VivArmor Nature en 2006. Ayant toujours eu des projets pleins la tête, il a aujourd'hui quitté son poste de direction pour créer une société spécialisée dans l'innovation en termes de biodiversité. Il a également changé sa manière de s'engager puisqu'il est passé du monde associatif au monde politique étant maire de sa commune, conseiller délégué à la biodiversité de l'agglomération Lamballe Terre et mer et aussi vice-président de l'observatoire de l'environnement en Bretagne.



“ La baie à l'époque pour nous, on était un peu les rois là-dessus. Quand tu es au milieu, que tu vois Saint-Brieuc qui est loin et que tu as encore loin à faire pour sortir, c'est un peu cette impression-là. Et puis tu as la paix, c'est une impression de paix aussi.”

Jackie Brunet

Jackie Brunet est né en 1955 à Saint-Germain-en-Laye. Thermicien de formation, il a exercé, à Saint-Brieuc, en tant que professeur de technique en équipement de bâtiment puis professeur de technologie. Il s'est très vite intéressé aux conférences que donnait Michel Guillaume sur les richesses de la baie « *J'étais assez fan de ces gens-là* ». Il est un cavalier passionné de randonnée à cheval. Comme tel, il a énormément parcouru la baie de Saint-Brieuc. Représentant du tourisme équestre de l'ensemble du département, il a pris part dans un premier temps à l'opposition du projet de réserve pour pouvoir maintenir cette pratique de manière encadrée dans la réserve. Il a travaillé par la suite avec Alain Ponsoero sur cette réglementation. Aujourd'hui il est président de l'association départementale des cavaliers d'extérieurs des côtes d'Armor et il préside le comité départemental de tourisme équestre sur le plan fédéral depuis 30 ans. De part ces fonctions, il sensibilise les cavaliers à la réglementation de la réserve.

« Moi j'ai des souvenirs de réserve, de tombé de nuit ou de levé de jour sur la baie. Quand tu as le soleil qui t'arrive dans le dos et que tu pars de Jospinet, le soleil se lève, ton ombre est très très longue et tu la vois raccourcir. Il fait de plus en plus jour et paf tu arrives au milieu de tout ça! »

« C'est là le rôle des associations : expliquer, être diplomate, ne pas brusquer les choses. C'est quelque fois très long mais on peut y arriver. »



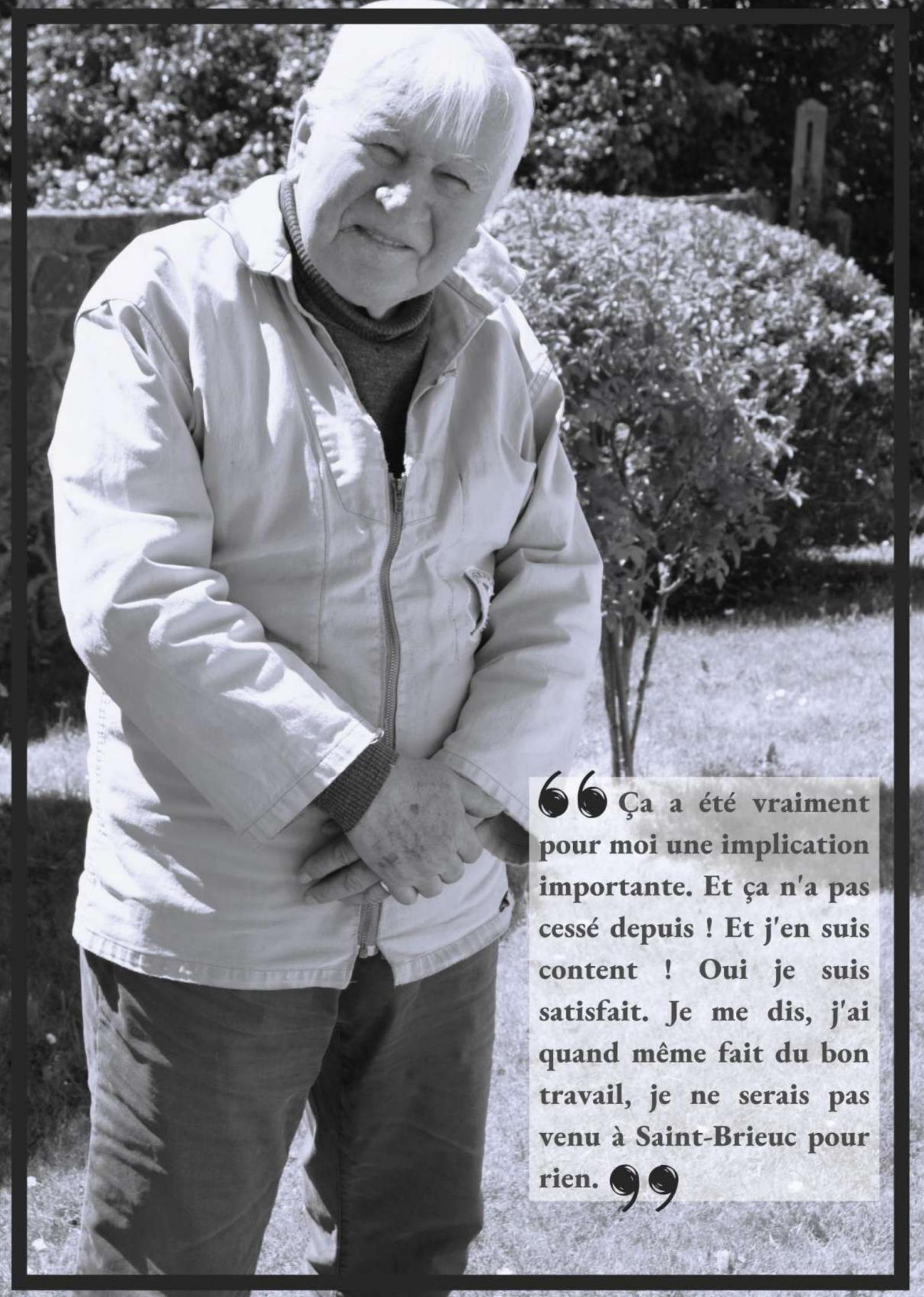
Jacques Petit

Jacques Petit est « *né avec la forêt* » dans les Ardennes en 1931.

« Si tu continues à t'intéresser à la nature, ça conserve ! »

Il est arrivé en Bretagne à l'âge de 9 ans avec sa famille pour fuir face à l'invasion allemande. Il a commencé sa vie professionnelle à Tour en tant que technicien avicole mais suite à la fermeture de l'usine et à son licenciement en 1971 il est venu dans la région de la baie pour travailler dans le laboratoire de pathologie aviaire de Ploufragan. Il fait partis des ornithologues amateurs passionnés qui arpentaient la baie quotidiennement. Il participait notamment avec Patrick Bechet aux suivis et comptages ornithologiques dont ils faisaient profiter les différentes associations naturalistes de la région. Leurs observations ont donc alimenté de nombreux travaux, publications et livres. C'est naturellement qu'il a participé à l'exposition sur les richesses de la baie en 1974 et qu'il a fait partie des acteurs à l'origine du GEPN par la suite. Modeste, il ne cesse de souligner qu'il n'était pas tout seul et que c'est la force du nombre qui permet de porter de grandes choses. Pendant les 17 années d'instruction du dossier réserve naturelle, il a pris part aux nombreuses animations, sorties, réunions d'information afin de faire connaître la baie et ses richesses. En effet, pour Jacques Petit, le rôle des associations est bien d'expliquer, d'informer et de sensibiliser un public sur le temps long pour que ce public devienne acquis à la cause naturaliste. Aujourd'hui, à 91 ans, ses amis naturalistes le nomment « l'ancêtre ».

« Quand on est passionné, oui, on ne recule devant rien, tu sais bien ! »



“ Ça a été vraiment pour moi une implication importante. Et ça n'a pas cessé depuis ! Et j'en suis content ! Oui je suis satisfait. Je me dis, j'ai quand même fait du bon travail, je ne serais pas venu à Saint-Brieuc pour rien. ”

Michel Guillaume

Michel Guillaume est né à Guéhenno dans le Morbihan le 5 juin 1936. D'une famille modeste mais travaillant bien à l'école, ses cousins de Rennes l'ont accueilli afin qu'il puisse faire des études supérieures. Passionné de géologie, il enseigna les sciences et vie de la terre au collège Le Braz de Saint-Brieuc jusqu'en 1996. Michel Guillaume s'il n'est pas **Le** personnage principal de ce récit, est le personnage qui a orchestré toute cette histoire. Il fut le président du GEPN dès sa création en 1974 et a toujours veillé à organiser les actions, à écrire de nombreux articles dans le Rôle d'eau (revue du GEPN) ainsi qu'à organiser de nombreuses sorties de sensibilisation notamment sur la géologie, son thème de prédilection. Son objectif a toujours été de sensibiliser un maximum de public, de manière simple, aux richesses de la baie. Il a su pour ce faire, s'entourer de personnes hétéroclites, complémentaires, qui chacune à sa façon, a pu participer aux différents objectifs visés. Décoré récemment pour son action continue pour la protection de l'environnement, Michel Guillaume continue encore aujourd'hui à militer en tant que président d'honneur de Viv'Armor Nature et bien que professeur retraité, il dispense toujours son savoir lors de sortie géologique en baie.

Pour moi c'est un combat, on s'est vraiment bagarrés contre les opposants à l'époque, ensuite contre quantité de projets etc. c'est oui, ça a été un combat. Maintenant c'est un combat moins dur mais à certains moments c'était vraiment... euh oui, il fallait résister, il fallait gagner. »



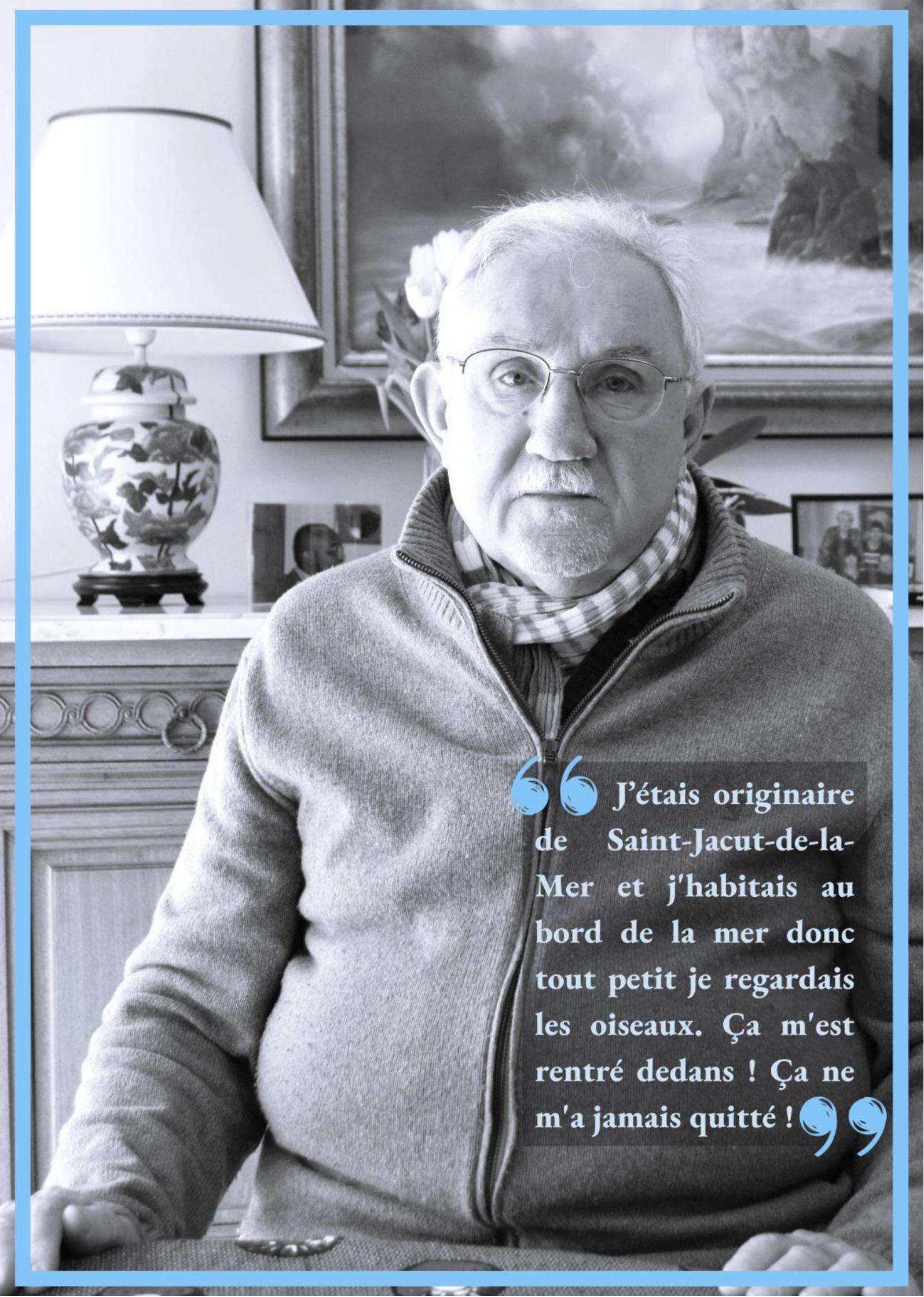
“ La mise en réserve c'est la reconnaissance d'un écosystème. Ça concourt à la sensibilisation et à l'appropriation de cette baie sous une forme de protection mais au sens positif. Appropriation de l'environnement, de la nature, des écosystèmes, de la chaîne alimentaire. C'est très important pour le tourisme nature. ”

Michel Lesage

Michel Lesage est un homme politique très présent dans l'histoire de la baie. Il est né le 2 juin 1952 à Cherbourg mais a vécu dans la baie de Saint-Brieuc depuis ses 4 ans. Petit il pratiquait les plages du fond de baie pour la baignade ou, la nuit, la pêche sur la grève à l'harouelle (cordes munis d'hameçons fixées dans le sable) avec son père ou ses copains. Après un doctorat de sciences économiques à Rennes, il est devenu directeur de l'office HLM de Saint-Brieuc pendant 12 ans. Michel Lesage a, à son actif, 40 années de carrière dans la vie politique. Il a stoppé ses activités professionnelles pour se consacrer entièrement à ses fonctions électives. En effet, il a été conseiller général pendant 30 ans, maire de Langueux durant 25 ans de 1989 à 2014, président de l'agglomération de St Brieuc de 2008-2012 et député de 2012 à 2017. C'est lui qui est à l'initiative du rachat par le conseil général de La Maison de la Baie pour y créer une association qu'il voulait comme un espace de discussion possible entre les différents acteurs de la baie.

« En tout cas, il s'est créé une culture commune et collective. C'est ça qui, je trouve, est important dans la deuxième partie des années 80. Et ensuite les tensions se sont apaisées mais il a fallu des mois grâce aux efforts de tous. »

Il est décrit par beaucoup comme le médiateur qui a rendu la discussion possible entre les différents acteurs de la baie.



“ J’étais originaire de Saint-Jacut-de-la-Mer et j’habitais au bord de la mer donc tout petit je regardais les oiseaux. Ça m’est rentré dedans ! Ça ne m’a jamais quitté ! ”

Patrick Béchet

Patrick Béchet est né à Saint-Jacut-de-la-mer le 25 septembre 1942. Après des études techniques et un embarquement comme ouvrier dans la marine marchande, il exerça différents métiers à Paris tout en suivant des cours du soir au CNAM pendant 7 ans. Puis, suite à une reprise d'étude au Centre national des études supérieures de la sécurité sociale, il prend la direction de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Côtes-d'Armor en tant que sous-directeur puis devient directeur adjoint de la Caisse d'Allocation Familiale avant d'en devenir le directeur en 1982. Patrick Béchet est un acteur de la première heure dans cette histoire. Il fait partie de l'équipe d'ornithologues passionnés, qui dès 1970, participaient aux recensements réguliers des oiseaux hivernants, migrateurs et nicheurs. Ces données ont profité à différents travaux, publications et livres sur les oiseaux de Bretagne.

« Pour moi ça a été formidable à l'arrivée des premières bernaches en 72. C'est un oiseau que j'aime bien parce qu'il vient de loin et il ne fait pas chaud et moi j'ai toujours froid. »

Passionné et militant convaincu de la cause écologiste, il n'hésitait pas à dégainer sa plume pour dénoncer les actions allant à l'encontre de la tranquillité du monde naturel de la baie.

« Je voulais qu'on laisse la nature tranquille, je voyais toutes les agressions de toutes sortes qu'il y avait déjà. »

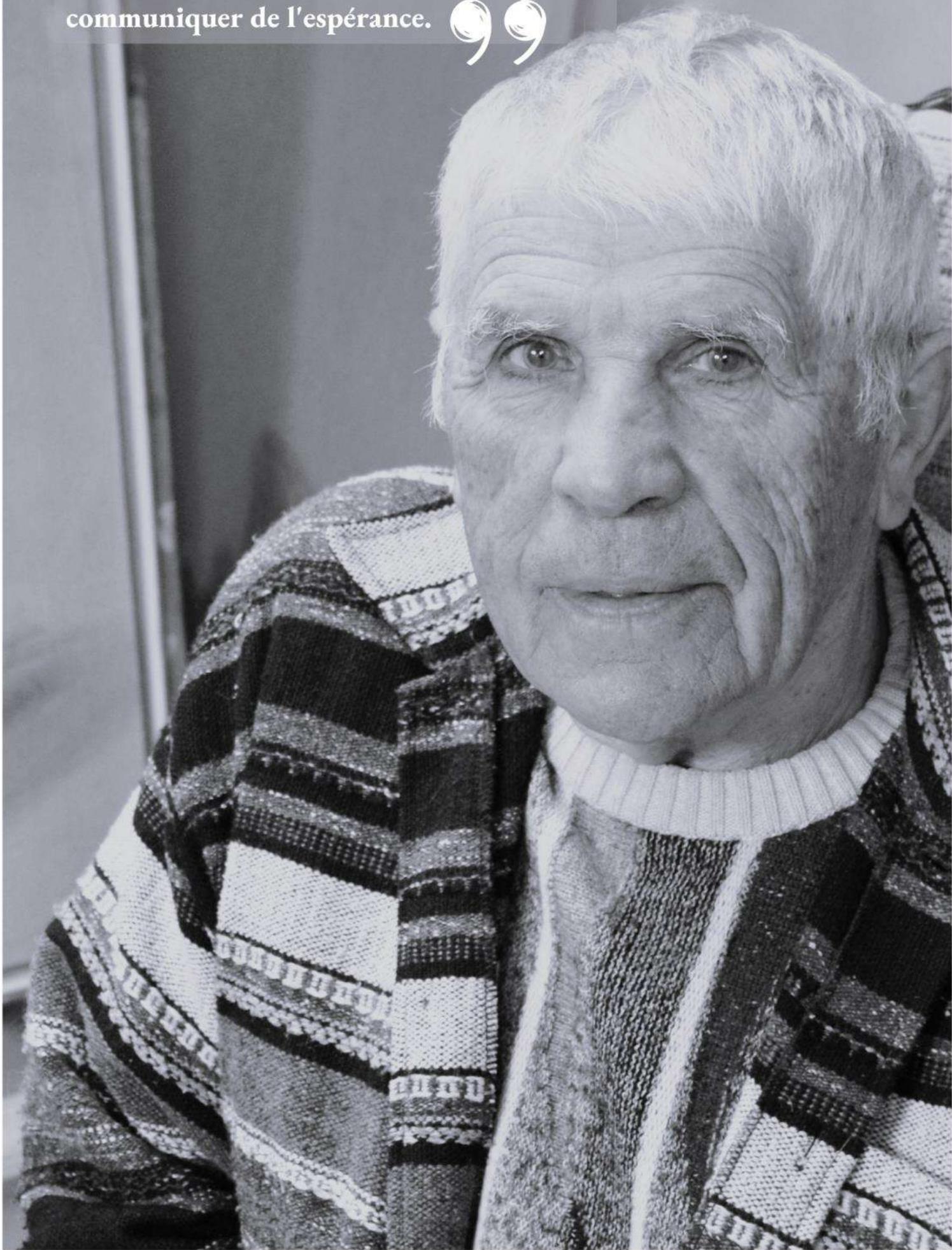
Tout comme Jacques Petit, son acolyte de l'époque, il a participé à l'exposition sur les richesses de la baie en 1974, à la création du GEPN et a mené de nombreuses animations, sorties, réunions d'informations afin de faire connaître la baie et ses richesses. Il se décrit comme le bagarreur de la bande.

« Moi j'étais plus bagarreur, mais Jacques Petit c'était mon modérateur. »

C'est également un humaniste et un grand voyageur. Patrick Béchet est enfin un poète qui, par sa prose, décrit la baie, sa baie à lui : les peintres, les paysages, les impressions, les sensations, il parle de lui.

« On était dans un réseau, moi je crois beaucoup à la notion de réseau, c'est encore ce qui me fait croire encore un peu en l'humanité, le réseau! »

“ La réserve, ça devrait être un terrain d'espérance. On devrait y travailler à communiquer de l'espérance. ”



Pierre Morin

Pierre Morin est né le 26 janvier 1939. Il a vécu son enfance dans les terres à quinze kilomètres de la baie. Il n'a jamais eu de cesse de fréquenter la baie : il a pris son premier bain à la plage de Lermot il y a 75 ans et il s'y baigne encore quotidiennement aujourd'hui. Il fut d'abord boulanger pâtissier avant de partir sur Paris pour faire des études d'art. Par la suite il a exercé plusieurs métiers, dont beaucoup dans des centres culturels. Il a toujours pratiqué la peinture parallèlement à sa vie professionnelle. Pierre Morin a fait partie de l'association "Connaitre et sauvegarder la baie de Saint-Brieuc" premier nom de La Maison de la Baie dès sa création et en est devenu le président les sept dernières années avant sa reprise par l'agglomération de Saint-Brieuc. Il était primordial pour lui que l'ensemble des acteurs concernés par la baie puissent s'exprimer au sein de l'association.

« J'ai toujours vu cette entité là comme une entité humaine. Avec tous les partenaires. J'ai tout fait pour maintenir cette entité humaine. »

Militant de toujours, il fait partie des personnes ayant initié les opérations de Halte aux Marées Vertes. Il déplore une baisse des solidarités et du militantisme face aux enjeux environnementaux que l'on a à affronter aujourd'hui.

« Je pense que ce qu'on paye actuellement, c'est la société du confort. [...] Je pense qu'on va avoir du mal à faire évoluer la société dans les changements qu'il faut adopter dans sa vie, pour sauvegarder le confort ! »

Afin de remobiliser les citoyens à se battre pour la planète, il faudrait selon lui travailler à communiquer de l'espérance.

« Il faudrait trouver le cordon ombilical qui lie l'homme à la nature. »



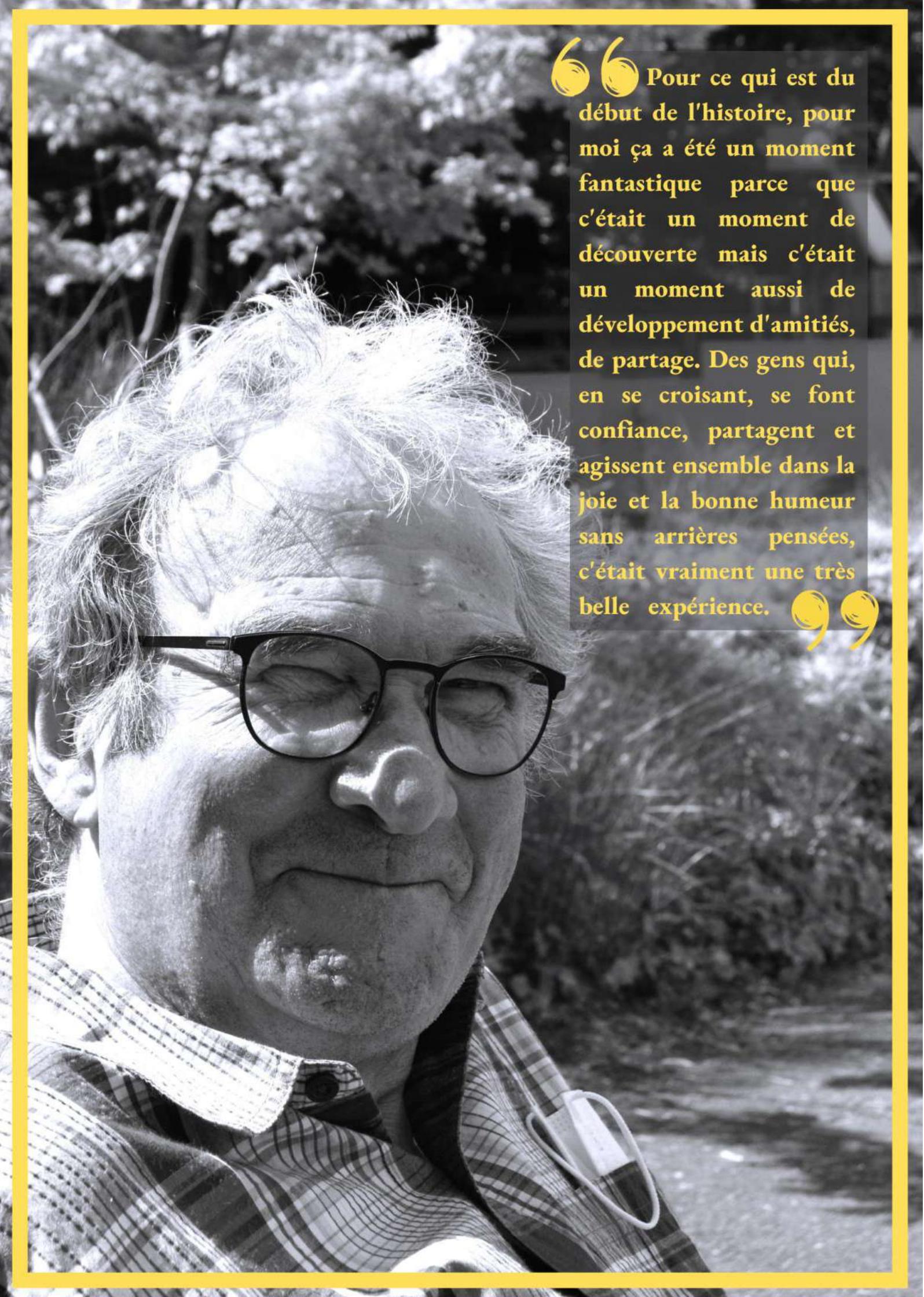
“ Une réserve c'est un territoire d'expérimentation, de mise en commun d'expériences, c'est aussi un terrain d'éducation. Par contre, ce n'est pas un enjeu territorial. C'est-à-dire que ce n'est pas avec des réserves naturelles qu'on protège la biodiversité en France : il n'y en a pas assez et elles ne sont pas suffisamment grandes. Le réseau Natura 2000 répond mieux à cet enjeu . ”

Patrick Singelin

Patrick Singelin est né le 28 septembre 1947 à Sens dans l'Yonne et a passé sa jeunesse entre l'Yonne et Paris. Suite à un cursus à l'Institut national agronomique de Paris puis à l'École nationale du génie rural, il est devenu ingénieur civil du génie rural. Les cours dispensés par René Dumont lors de ces études lui ont enseigné l'importance d'un développement équilibré et adapté pour les habitants sur leur territoire. Afin de participer à cet objectif, Il est parti travailler au Sénégal, au Bénin, en Inde et de nouveau en Afrique pour aider à y développer des stratégies de développement agricole. Il a par la suite travaillé pour l'Association pour la promotion des îles du Ponant APIP (devenue l'AIP-Association Les îles du Ponant) avant d'entrer au ministère de l'environnement en 1979. Il y a occupé divers postes : administration centrale, délégation de la qualité de la vie, directeur adjoint du parc national du Mercantour puis délégué régional à l'architecture et à l'environnement (DRAE) de Bretagne, le service régional du ministère de l'environnement. Lorsque la DRAE a été transformée en DIREN en 1992 (aujourd'hui la DREAL), il est devenu directeur adjoint chargé des questions de paysage et de la biodiversité.

« Moi je les aimais bien les gens du GEPN [...]. Bien sûr que eux sur le terrain ils ont défendu la protection de la nature et nécessairement ils se sont mis des gens à dos et c'est bien, ça prouve qu'ils étaient efficaces. »

Aujourd'hui retraité, il fait partie de l'association pour l'histoire de la protection de la nature l'AHPNE.



“ Pour ce qui est du début de l'histoire, pour moi ça a été un moment fantastique parce que c'était un moment de découverte mais c'était un moment aussi de développement d'amitiés, de partage. Des gens qui, en se croisant, se font confiance, partagent et agissent ensemble dans la joie et la bonne humeur sans arrières pensées, c'était vraiment une très belle expérience. ”

Pierre Yésou

Pierre Yésou est né le 24 avril 1953 à Caen. Fils d'un fonctionnaire, il a beaucoup déménagé dans son enfance entre la Normandie et la Bretagne, notamment à Saint-Brieuc. En 1974 il prend un poste de surveillant au Lycée du Vau Méno (lycée Freyssinet), à Saint-Brieuc. Au détour d'une salle d'attente, il découvre un bulletin municipal qui relate l'exposition que le GEPN venait de faire sur les richesses de la baie. Il décide alors d'intégrer le GEPN et ne cesse d'y être actif qu'en 1981 lorsqu'il doit quitter la région briochine.

« Ça me branchait total. [...] Si on peut me décrire c'est en tant qu'ornithologue [...] et quand je me suis retrouvé dans ce contexte-là il n'y a même pas eu de question à se poser, quoi, ça allait de soi, [...] c'était porteur d'être avec d'autres passionnés. »

Cette étape au sein de l'association a marqué un tournant dans sa vie. Lui qui faisait des études en administratif, économique et social, a décidé de tout faire pour travailler en ornithologie. Il a investi dans du matériel d'observation et des livres pour s'auto-former. En plus du terrain avec Jacques Petit et Patrick Béchet, Gilles Allano et d'autres, il a fourni le travail cartographique ainsi que la plupart des textes pour la partie ornithologie du livret sur les richesses de la baie en 1976. Il a écrit également une partie du dossier de demande de classement sur sa machine à écrire.

« Après coup, en regardant ce qu'on avait fait, on était euh... comment dire ... naïfs quoi ! C'est marrant, on était naïfs sans l'être parce que finalement ça a marché. Mais on avait un dossier qui était maigrichon par rapport à ce qui serait demandé maintenant. Ce n'était pas de la connerie ce qu'on racontait mais ce n'était vraiment pas épais... Actuellement on nous demanderait bien d'autres documents, on nous demanderait d'embaucher un bureau d'étude pour faire des rapports trois fois plus gros, dix fois plus gros. »

Pierre Yésou a réussi à devenir technicien expert en ornithologie à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage à partir de 1982. Il devint par la suite technicien supérieur puis ingénieur et ce jusqu'en 2016 ; en 2014 le ministère en charge de l'environnement le nommait expert international. Grand curieux et débrouillard, avant cela il fut agent d'assurance, barman, guide animateur sur des réserves naturelles, etc. Il est aujourd'hui membre du Conseil Scientifique de la réserve de la baie de Saint-Brieuc.

« C'est rigolo quelque part, en se repenchant comme ça, en retournant sur le passé, hé, bah, on est parti de pas grand-chose pour construire quelque chose qui est quand même relativement grand. »

Résumé

Le classement en réserve naturelle nationale de la baie de Saint-Brieuc est une proposition ancienne, née dans les années soixante-dix à l'initiative d'un groupe d'habitants qui assistaient depuis des années à une dégradation du milieu naturel du fond de la baie. En 1981 la première demande officielle de protection du fond de baie est adressée à la Délégation Régionale du ministère chargée de l'environnement. 17 ans plus tard, cette procédure a abouti à la publication au journal officiel le 28 avril 1998 du décret de création de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de Saint-Brieuc. Ainsi, c'est à partir de ce mouvement citoyen qu'est créée la réserve, outil de gestion de l'Etat. L'ambition de ce projet était de collecter la mémoire de cette histoire afin de sauvegarder ces récits mais également de révéler les motivations, la persévérance qui furent nécessaires à la réalisation d'un tel projet ainsi que de questionner les oppositions qui purent avoir lieu. Pour ce faire, une série de dix-neuf entretiens a été effectuée auprès des personnes ayant vécu cette période. A partir de ces données, un premier récit retraçant les étapes de création de la réserve a été élaboré. La mise parallèle de cette histoire avec l'évolution de la protection de la nature en Bretagne à permis de comprendre comment ces changements sociétaux ont accompagné et influencé le projet de protection du fond de la baie de Saint-Brieuc. En questionnant les points de vue de chacun, on a pu se rendre compte que les divergences étaient surtout dues à une approche éthique de la nature différente. Cependant, il semble que ces oppositions de points de vue soient nécessaires dans le processus de création d'un espace protégé qui vise une gestion intégrative du milieu. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs soulignent une vigilance à maintenir pour la préservation de ce milieu. Ce travail de valorisation de la mémoire permet donc de remettre en valeur les expériences vécues mais également d'aider à une réflexion sur les choix à effectuer pour préserver au mieux ce territoire aujourd'hui et demain.

